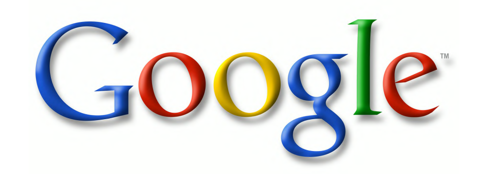

Google

ndré-Michel de Ramsay Q. m 1
1872
£9.00
c
First Edition.




TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA





HISTOIRE

Eliz: Rogers

E: DE R:

Eliz: Rogers

DE

LA VIE

DE

MESSr. FRANÇOIS DE SALIGNAC
DE LA MOTTE-FENELON,
ARCHEVEQUE DUC
DE CAMBRAY.



A LA HAYE;
Chez les Freres VAILLANT,
ET N. PREVOST.

MDCCXXIII.



PREFACE.

MOnsieur de Fenelon Archevêque Duc de Cambray m'ayant honoré plusieurs années avant sa mort d'une amitié particuliére, j'ai crû devoir, par respect pour sa mémoire, & par amour du bien public, écrire cette Histoire de sa Vie. Comme mon dessein est de faire connoître ce Prélat par ses Actions, par ses Sentimens, & par ses Ouvrages, on ne trouvera dans cette Histoire que des Faits instructifs, qui intéresseront tous ceux qui aiment la Vérité & la Vertu.

Pour rendre la Narration courte, simple, & rapide, je passe legérement sur les choses moins importantes, & j'évite les réflexions trop longues, aussi bien que les Eloges vagues, & les Ornemens superflus. Je rapporte plusieurs Lettres originales, afin que Mr. de Cambray se peigne & se raconte lui-même.



HISTOIRE DE LA VIE DE MESSIRE

François de Salignac de la Motte-Fenelon, Archevêque Duc de Cambray.



FRançois de Salignac de la Motte-Fenelon Archevêque Duc de Cambray, dont je vais écrire la Vie étoit d'une maison très-ancienne, & distinguée depuis long-tems, par ses Alliances, & par les Dignitez qu'Elle a eû dans l'Eglise, &

dans l'Etat. Tout cela n'est qu'une foible gloire pour Mr. de Cambray.

Il nâquit au Château de Fenelon en Périgord, le six d'Août 1651. de Pons de Salignac Marquis de Fenelon & de Louïse de la Cropte sœur du Marquis de St. Abre. Il fut élevé jusques à l'age de douze ans dans la maison Paternelle. Cette Education dans une Province éloignée le préserva de la corruption de mœurs & de sentimens, où la jeune Noblesse de presque toutes les Nations ne tombe que trop souvent en aquérant la politesse, & la délicatesse de la Cour.

Il donna dès sa plus tendre jeunesse des marques singuliéres d'un beau naturel, & d'une grande vivacité d'esprit.

On l'envoya à l'Université de Cahors y faire ses Etudes. Il alla ensuite les achever à Paris sous les yeux d'Antoine Marquis de Fenelon, Lieutenant Général des Armées du Roi. Ce Seigneur avoit beaucoup d'esprit, une Piété exemplaire, & une valeur distinguée. Feu Mr. le Prince de Condé disoit de lui qu'il étoit également propre pour la *Conversation*, pour

la *Guerre*, & pour le *Cabinet.*

Les Talens du Neveu se développérent sous un tel Oncle, qui le reçût dans sa maison, & le traita comme son propre fils. Mr. l'Abbé de Fenelon fût bien-tôt connu à Paris. Il prêcha à l'âge de dix-neuf ans avec un applaudissement général. Mr. le Marquis de Fenelon craignant que son Neveu ne se produisît trop tôt, & apprehendant pour lui les écueils de la vanité dans un âge si peu avancé, lui fit prendre la résolution d'imiter pendant plusieurs années le silence de Jesus Christ.

Mr. l'Abbé de Fenelon s'appliqua plus que jamais à cultiver son esprit, & son cœur, par les Etudes, & par les vertus convenables à son état, sous la conduite de Mr. Tronson Supérieur de St. Sulpice. A l'âge de vingt-quatre ans il entra dans les Ordres sacrez, & exerça toutes les Fonctions du sacerdoce avec une Piété édifiante. Il se prêtoit aux travaux les plus pénibles dans la Paroisse, & ne croyoit rien au dessous de lui dans un Ministére, où tout est au dessus de l'homme.

Environ l'âge de vingt-sept ans il fut

choisi Supérieur des Nouvelles Catholiques, Ruë Ste. Anne à Paris, par Mr. de Harlay Archevêque du lieu.

Ses travaux & ses succès dans cet Emploi firent voir bien-tôt les talens qu'il avoit pour persuader, & pour ramener les esprits. Le Roi en fut instruit & le nomma Chef d'une mission sur les Côtes de Saintonge & dans le Païs d'Aunis, l'an 1686. pour convertir les Protestans.

On avoit conseillé à Louïs XIV. d'employer la force militaire pour empêcher la diversité de Religions dans son Royaume. Mr. l'Abbé de Fenelon bien éloigné de ces Maximes ne voulut jamais se charger de la Mission qu'à condition, qu'on n'y employeroit point de Troupes. La douceur que les Protestans de ces Cantons éprouvoient, tandis que leurs voisins étoient livrez aux traitemens les plus durs, les disposa à écouter avec fruit les instructions du nouveau Missionnaire. Cette voye à la vérité ne faisoit pas tant de Conversions subites que la force, mais elle les faisoit plus solides & plus sincéres.

Ces Missions finies Mr. de Fenelon revint

revint à Paris, & se présenta devant le Roi : mais il fut plus de deux ans après sans retourner à la Cour. Il reprit ses fonctions de Supérieur des Nouvelles Catholiques. Ses talens, qui éclatoient malgré lui, le mirent à portée des plus grandes Places. L'inaction, où il se tenoit, pour se les procurer, & pour s'insinuer dans les bonnes graces de ceux qui étoient consultez sur la distribution des Bénéfices, fut cause, qu'ayant eté nommé à l'Evêché de Poitiers il fut rayé de dessus la feüille, avant que la Nomination fut renduë publique.

Cependant sa Réputation alloit toûjours en croissant. Ses Sermons (a) & ses Entretiens aux Nouvelles Catholiques découvrirent de plus en plus cette Eloquence, cette Lumiére, cette Onction, qui régnent dans tous ses Ouvrages. Il fit alors un Ecrit sur le ministére des Pasteurs, qui est une des premiéres productions de sa plume. Là il pose les mêmes Principes sur l'Authorité Ecclesiastque qu'il a toûjours soûtenus depuis.

 C'est

(a) On en a imprimé un Recueil depuis sa mort.

C'est pendant cette Supériorité qu'il connut Mr. Bossuet, Evêque de Meaux. Personne n'étoit plus propre à donner à Mr. l'Abbé de Fenelon des Conseils utiles sur son Emploi. Ce Prélat s'étoit déja rendu célébre par ses Ouvrages contre les Protestans. Toute la Réforme en avoit été émûë & ébranlée. On y voit une grande Erudition, des Recherches curieuses, un Esprit net, une Eloquence vive. Il possédoit la science des Faits dans un éminent degré.

Mr. l'Abbé de Fenelon fut longtems dans un Commerce intime avec ce Prélat. Il l'écoutoit avec la docilité & la modestie dûës à l'âge, au Caractére, aux Talens de Mr. de Meaux, qui l'aimoit, & qui lui communiquoit ses lumiéres.

Mr. le Marquis de Fenelon avoit procuré à son Neveu la connoissance de plusieurs personnes Illustres à la Cour, entre les autres de Mr. le Duc de Beauvilliers. Ce Seigneur l'avoit prié d'écrire un Traité sur l'*Education des Filles*. On y voit la connoissance que l'Auteur avoit déja du cœur humain, & les talens qu'il possédoit au suprême

ſuprême degré pour former la jeuneſſe. Mr. de Beauvilliers ayant fait connoître au Roi le mérite de Mr. l'Abbé de Fenelon, Sa Majeſté le nomma Précepteur de Mr. le Duc de Bourgogne ſans aucune ſollicitation de ſa part. Tout le monde applaudit à ce choix, & ſur tout Mr. l'Evêque de Meaux qui écrivit la Lettre ſuivante à Madame de Fenelon, fille de Mr. le Marquis de Fenelon dont j'ai parlé.

A Germigny ce 9. d'Août 1689.

Hier, Madame, je ne fus occupé que du bonheur de l'Egliſe & de l'Etat. Aujourd'hui j'ai eu le loiſir de refléchir avec plus d'attention ſur vôtre joye. Elle m'en a donné une très-ſenſible. Mr. vôtre Pere un ami ſi cordial & ſi plein de mérite m'eſt revenu dans l'eſprit. Je me ſuis repréſenté comme il ſeroit à cette occaſion, en voyant l'éclat d'une vertu, qui ſe cachoit avec tant de ſoin. Recevez je vous en conjure les témoignages de ma joye, & les aſſurances du reſpect avec lequel je ſuis, &c.

Mr. l'Abbé de Fenelon entra chez les Princes à l'âge de 38. ans, au mois de Septembre 1689. On avoit choiſi pour

cette Education plusieurs personnes d'un mérite distingué.

Mr. le Duc Beauvilliers Gouverneur des Princes cachoit sous une grande simplicité de moeurs des vertus rares. Ennemi du faste, guéri de l'ambition, détaché des richesses, il étoit modeste, tranquille, desintéressé, libéral, doux, vrai, poli, mesuré en tout, & par là très-propre à gouverner les hommes. Etant Ministre d'Etat la Base de sa Politique étoit l'amour de la Justice. C'étoit sa vertu dominante. Il lui sacrifioit ses propres goûts, ses amitiez personnelles, & les intérêts mêmes de sa famille. Toutes ces grandes qualitez étoient relevées & perfectionnées par une piété éminente, qui rapportoit tout à Dieu. Et cette piété étoit pour lui une source féconde de toutes les lumiéres propres à son état, car en delivrant son coeur des passions & des amusemens, elle donnoit à son esprit des forces continuelles pour découvrir en tout le *Vrai* & le *Bon*.

Mr. l'Abbé de Langeron, Lecteur, avoit été de tout tems l'ami intime & en quelque façon l'Elvée de Mr. de Fenelon. Il s'étoit appliqué aux sciences sérieuses

sérieuses qui forment le jugement aussi bien qu'aux Belles Lettres qui ornent l'esprit. Son naturel étoit gai & aimable. Son cœur rempli de sentimens nobles & tendres. Jamais on n'a vû un meilleur ami. La disgrace de Mr. de Cambray, qui attira la sienne, le rendit insensible à sa fortune, pour ne sentir que le plaisir de suivre son ami dans l'Exil, & de passer le reste de ses jours auprès de lui. Tels étoient les amis de Mr. de Cambray.

Le Pere de Valois Jesuite indiqué par Mr. l'Abbé de Fenelon pour être Confesseur du Prince, étoit un vrai Religieux qui avoit conservé au milieu de la Cour toutes les vertus de son état.

Mr. l'Abbé de Fleury Sous-Précepteur est si célébre par ses Ouvrages, qu'ils sont seuls son Eloge. Je ne parle point des autres personnes, qui ont contribué à cette Education. Leur mérite est assez connu. Ils sont encore en vie, & je dois respecter leur modestie.

Jamais on n'a vû une plus grande harmonie dans une Education que dans celle de Mr. le Duc de Bourgogne.

 Tous

Tous ceux qui l'entouroient étoient de concert, pour ne le flater jamais, & pour ne le point soûtenir, quand on étoit mécontent de lui. Mêmes Discours, mêmes Principes, même Conduite. Il ne trouvoit d'azile que dans l'obéïssance & dans l'accomplissement de ses Devoirs.

Ce Prince joignoit aux grands Talens de grands défauts. Dans sa premiére jeunesse il étoit colére, impétueux, hautain, capricieux. C'est ce même Enfant qu'on a vû depuis le Prince le plus doux, le plus compâtissant, le plus sensible aux malheurs de l'humanité. Il se refusoit tout pour soulager les autres. Il ne se croyoit destiné à la grandeur suprême que pour être l'homme des peuples, & pour les rendre bons & heureux.

La méthode dont on se servoit pour former l'esprit & le cœur de ce jeune Prince est un modelle de la plus parfaite Education.

Pour former son esprit, on le faisoit étudier, non par régles, mais selon la curiosité qu'on avoit soin d'exciter en lui. On tournoit par là les amusemens en Etude, & les Etudes les plus sérieuses devenoient un Amusement,

ment. Une converſation faite exprès, ſans qu'il s'en apperçût, donnoit occaſion à la lecture d'une Hiſtoire, à l'examen d'une Carte, à des raiſonnemens à la portée de ſon âge. Les Themes étoient toûjours des Inſtructions ſolides. Quelque Hiſtoire, ou quelque Dialogue, qui lui apprenoit les faits principaux de l'Antiquité, ou des tems modernes, lui faiſoient connoître les caractéres des grands hommes de tous les ſiécles, & lui inſpiroit en même tems le goût de la plus pure vertu. *Les* Dialogues des morts, & *le* Telemaque ont été écrits dans cette vûë.

Pour former ſon cœur il falloit corriger ſes défauts naturels, & lui inſpirer le goût des Vertus. L'humeur, l'impétuoſité, la hauteur du jeune Prince étoient réprimées tantôt par un air triſte répandu ſur tous les viſages. Quelquefois on le ramenoit à la raiſon par des railleries fines & délicates. D'autrefois on lui faiſoit ſentir ſes excès en le montrant à lui-même par quelque Fable.

Les châtimens uſitez dans les Educations ordinaires n'ont jamais été employez en celle-ci. La privation d'un

plaiſir,

plaisir, d'une promenade, d'une Etude même, qu'on lui avoit fait desirer, étoient les seules punitions dont on se servoit. En rompant ainsi sa volonté, & en domptant ses goûts on lui donnoit une souplesse de cœur & une force d'esprit propres à le rendre docile pour écouter les bons Conseils, & ferme pour les suivre.

Dans le tems de ses plus fortes vivacitez, tous ceux qui l'approchoient, avoient ordre de le servir en gardant un morne silence. On le laissoit ainsi impitoyablement aux prises avec lui-même, jusqu'à ce que lassé de ne trouver personne avec qui parler, il vint demander grace en reconnoissant sa faute.

La candeur à tout avoüer étoit la seule condition du pardon; & pour l'accoûtumer à cette ingénuité, on avoüoit les fautes qu'on pouvoit avoir faites devant lui. Par là ceux qui présidoient à son Education tiroient de leurs propres imperfections de quoi instruire leur Eléve.

On lui inspiroit l'amour de la vertu, non par des préceptes secs, ni par des sentences morales, ni par des haran-

gues

gues étudiées ; mais par un mot, par un regard, par un sentiment placé à propos, on lui faisoit des leçons à toute heure sans qu'il s'en dégoûtât, ni qu'il s'en apperçût. A Table, au Jeu, dans les Promenades, & dans les Entretiens, on tournoit tout en Instructions, & par des traits imperceptibles, & des tours ingénieux, on lui faisoit rencontrer par tout les sentimens nobles & les vertus Royales. On joignoit à cette connoissance, & à cet amour de la vérité, la grande Science de sçavoir se taire. Pour l'accoûtumer de bonne heure au secret, on lui faisoit sentir, avec précaution, une confiance au dessus de son âge sur les choses mêmes les plus importantes. Ce ne sont pas ici des traits que j'invente, mais des faits que je raconte, & que je tiens de M. de Cambray lui-même.

C'est ainsi que Mr. le Duc de Beauvilliers, Mr. l'Abbé de Fenelon, & tous ceux qui travailloient sous eux, concouroient à former dans leur Auguste Eléve un Pere du Peuple.

Pendant tout le tems que Mr. l'Abbé de Fenelon a été à la Cour, il a toûjours marqué un parfait desintéressement,

ment, & un grand oubli de lui-même. Il n'avoit pour tout Bénéfice qu'un Prieuré médiocre, que Mr. l'Evêque de Sarlat son Oncle lui avoit résigné. Ayant apris de bonne heure à se contenter de peu, à mesurer sa dépense, à vivre indépendant de la servitude que cause l'intérêt, cette habitude à borner ses disirs, jointe à l'amour surnaturel de la pauvreté de Jesus Christ, le fit rester six ans à la Cour dans une faveur marquée, sans recevoir, ni demander aucune grace, ni pour lui, ni pour les siens. Le Public lui donnoit toutes les Places qui vaquoient, & il n'arrivoit pas même aux plus médiocres.

Enfin le Roi lui donna l'Abbaïe de St. Vallery en lui faisant une espéce d'excuse de ce qu'il lui donnoit si peu, & si tard. Quelques mois après, l'Archevêché de Cambray étant venu à vaquer, Sa Majesté l'y nomma. Monsieur l'Abbé de Fenelon, délicat sur ses devoirs, se défendit de l'accepter, craignant de ne pouvoir concilier le soin d'un Diocese avec les fonctions de son Emploi. Le Roi lui dit, que l'Education du Prince étant presque finie,

il

il pouvoit remplir alternativement les devoirs de Précepteur & de Prélat, tandis que les Gens de mérite qu'il avoit sous lui dans ces deux Places suppléeroient à ses absences. Il céda enfin aux Ordres du Roi, à condition de passer neuf mois à Cambray, & trois mois auprès des Princes.

En acceptant l'Archevêché de Cambray il remit l'Abbaïe de St. Vallery, sans le demander pour aucun de ses amis ni de ses parens. Le Roi en parût étonné, & le pressa de le garder. Mais il représenta à Sa Majesté que les Revenus de son Archevêché étant plus que suffisans il se croyoit dans le Cas, où les Canons défendent la pluralité des Bénéfices. Il se défit en même tems du Prieuré, qu'il tenoit de son Oncle. Ce desintéressement si rare lui attira des loüanges, mais il indisposa aussi contre lui bien des personnes, que son exemple condamnoit.

La haute faveur où étoit Mr. l'Archevêque de Cambray sembloit annoncer une élevation encore plus grande; mais il s'éleva contre lui un orage qui l'éloigna à jamais de la Cour.

Pour connoître la source, le progrès,

grès, & la consommation de sa disgrace, il faut parler de Madame Guyon, qui en a été le prétexte, & donner ici une idée courte de sa conduite & de ses sentimens.

Cela est nécessaire, non seulement pour la justifier contre les calomnies de ses ennemis; mais pour détruire les fausses idées, que certaines personnes ont formées d'elle, en lisant une Histoire de sa Vie, imprimée depuis peu dans les Païs Etrangers, sans son aveu, & contre ses derniéres volontés.

Madame Guyon nâquit à Montargis de Parens nobles. A l'âge de quinze ans, elle épousa un Gentilhomme du même lieu. Elle y a demeuré jusques à son Veuvage, & y a toûjours conservé la réputation d'une vertu pure & sans tache.

Dès sa plus tendre jeunesse, elle se consacra à Dieu, d'une maniére particuliére, par ce genre de piété, qui convient à tous les états, & qui est tant recommandée par St. François de Sales.

Elle demeura Veuve à l'âge de vingt-huit ans. La réputation de sa Piété, & de

de son Esprit, parvenuë jusques à Mr. d'Aranton, Evêque de Geneve, qui étoit alors à Paris, ce Prélat l'engagea à se retirer dans son Diocese, avec des Nouvelles Catholiques qui alloient établir une Communauté à Gez, pour la conversion des filles Protestantes.

Elle consulta auparavant les personnes les plus respectables par leur piété, & toutes l'ayant confirmée dans sa résolution, elle partit de Paris en l'année 1681. accompagnée de quelques Nouvelles Catholiques, & de deux femmes de Chambre. Elle arriva bien-tôt à Gez. Mr. de Geneve l'y vint voir & mena avec lui le Pere de la Combe Religieux Barnabite, qu'il fit Supérieur de la Maison. C'étoit un Religieux qui joignoit à des lumiéres supérieures dans les sciences humaines une connoissance profonde dans la science des Saints.

Peu aprés, la Famille de Madame Guyon lui écrivit pour l'engager à se défaire de la Garde Noble de ses Enfans, qui passoit quarante mille livres de rente, & à leur donner tous ses biens. Elle le fit avec joye, & ne se réserva qu'une Pension médiocre.

On inspira à Mr. de Geneve le dessein

ſein d'engager cette Dame à donner le peu de biens, qui lui reſtoit, aux Nouvelles Catholiques, & de ſe faire Supérieure de la Maiſon. Mais comme elle s'étoit apperçûë, que les Régles & l'Inſtitut de cette Communauté ne lui convenoient pas, elle ſupplia ce Prélat de l'excuſer. Ce refus déplût aux Nouvelles Catholiques, & elles la priérent bien-tôt après de quitter leur Maiſon.

Réſoluë de ne plus retourner à Paris, & de ſe des-occuper entiérement des choſes terreſtres, dans quelque lieu ſolitaire, inconnu, & éloigné du monde, elle ſe retira d'abord aux Urſulines de Tonnon, enſuite chez une de ſes amies à Grenoble, & enfin à Verceil, où l'Evêque du lieu l'avoit invitée pluſieurs fois. Elle comptoit y finir ſes jours, mais l'air épais du lieu lui ayant cauſé une fluxion ſur la poitrine, avec une fiévre dangereuſe, les Médecins déclarérent, qu'elle ne pouvoit vivre ſans aller reſpirer ſon air natal. Elle quitta Verceil au grand regret de Mr. l'Evêque, & revint à Paris l'an 1687, après ſix ans d'abſence.

Pendant ſa ſolitude & ſon ſejour dans

ces

ces Provinces éloignées, elle exprima, dans ſes premiers Écrits, les nobles efforts de ſon Amour pour Dieu d'une maniére ſimple, & ſans art, mais vive & pleine de ſentimens. Ses Manuſcrits paſſérent inſenſiblement de main en main, furent copiez & répandus à ſon inſçû. Un de ſes amis en fit même imprimer un à Grenoble (a) & un autre à Lyon (b) avec des Approbations autentiques. Les uns goûtérent ces Ecrits. D'autres s'en formaliſérent.

Si-tôt qu'elle fut arrivée à Paris on écrivit des Provinces contre ſa Doctrine. On y ajoûta les Calomnies. On ſuppoſa de fauſſes Lettres. Et Elle fut enfermée aux Filles de la Viſitation de la Ruë St. Antoine au mois de Janvier 1688. Le Pere de la Combe ſon Directeur fut enveloppé dans la même diſgrace.

Elle fit bien-tôt connoître l'impoſture de ſes ennemis, & les confondit par la force de ſes Réponſes. Après un Examen rigoureux, fait par ordre de Mr. d'Harlay Archevêque de Paris, pendant l'eſpace de huit mois; après

 des

(a) Moyen court pour faire Oraiſon.
(b) Explication du Cantique des Cantiques.

des accusations les plus malignes, des Interrogatoires les plus captieux, & un Eclaircissement exact de tous les faits, son Innocence parut dans tout son éclat. Sa simplicité, sa douceur & sa soûmission détrompérent la Supérieure de la Maison, & les Religieuses, qui rendirent toutes unanimement un témoignage autentique à sa Vertu. Madame de Miramion fit connoître son innocence à Madame de Maintenon, qui parla au Roi en sa faveur avec vivacité, obtint sa liberté, & lui marqua pendant plusieurs années beaucoup de confiance & d'amitié.

Quelque tems après sa sortie des Filles de S^te^. Marie, elle fit connoissance avec Mr. l'Abbé de Fenelon. Elle le vit chez Madame la Duchesse de Bethune, qu'elle avoit connu dès sa plus grande jeunesse. Il avoit été fort prévenu contre elle avant que de lui avoir parlé. Mais les conversations qu'il eut avec elle chez Madame de Bethune détruisirent ses préjugez. Etant allé ensuite par occasion à Montargis, il s'informa de la réputation qu'elle avoit eu dans cette Ville, avant qu'elle la quittât. Tous lui marquérent une haute estime

eſtime de la piété de cette Dame, & de le pureté de ſes mœurs depuis ſon enfance. Ces témoignages, rendus par les perſonnes les plus reſpectables, confirmérent Mr. de Fenelon dans l'idée qu'il avoit déja conçû de la vertu de Madame Guyon, & il ſe forma peu à peu entre ces deux perſonnes une étroite liaiſon, qui fut depuis pour l'une, & pour l'autre, une ſource de grandes Croix, & par là de grandes Vertus.

Quelques années après avoir connu Mr. de Fenelon, Madame Guyon fit connoiſſance avec Mr. le Duc de Chévreuſe.

Ce Seigneur avoit été élevé par Meſſieurs du Port Royal. Des Maîtres ſi habiles ne négligérent rien pour cultiver ſes talens naturels. Il avoit des connoiſſances rares pour une perſonne de ſon rang, une éloquence aiſée, le génie étendu, capable de remonter en tout aux principes, & de former les plus grands projets. Hardi dans l'execution, courageux contre les mauvais ſuccès & contre l'improbation de ceux qui ne pénétroient point la grandeur de ſes deſſeins. Si ſon eſ-

prit avoit quelques défauts, ils ne venoient que de l'abondance de ses vûës. Son abord étoit facile, gracieux & modeste; sa politesse noble, délicate, & simple; son naturel doux, affable & liant. Il vivoit dans sa famille avec ses enfans en bon ami autant qu'en bon Pere. Son ame paroissoit toûjours égale & tranquille, nonobstant sa vivacité naturelle. En un mot, la Piété avoit uni en lui les vertus humaines & Divines dans un tel degré, qu'il étoit tout ensemble bon Chrêtien, bon Citoyen, & parfait Ami.

Mr. le Duc de Beauvilliers, Mr. le Duc de Chévreuse, & Mr. l'Abbé de Fenelon vivoient dans une étroite liaison entre eux, & tout le monde savoit l'estime particuliére qu'ils avoient pour Madame Guyon. Plusieurs jeunes Dames, d'une qualité distinguée, à la Cour étoient aussi dans une grande liaison avec elle. Madame de Maintenon même la faisoit venir souvent à St. Cyr, & marquoit pour elle beaucoup de confiance.

Quelques personnes intéressées à rompre ces liaisons répandirent des bruits sourds sur une Hérésie naissante, accré-

accréditée à la Cour. Voici ce qui donna occaſion à leurs calomnies.

Rome avoit foudroyé quelques années auparavant les Ecrits de Molinos Docteur Eſpagnol. Ses expreſſions téméraires avoient donné naiſſance à une fauſſe ſpiritualité, qui allioit l'amour impur des créatures avec un prétendu pur amour du Créateur. On aſſure que cette illuſion étoit paſſée juſqu'en France. D'autres prétendent, que tous les bruits, répandus ſur le Quiétiſme François, n'étoient que les ſtratagêmes de certains hommes politiques, qui préſentent quelques fois des fantômes aux Princes, afin de ſe rendre néceſſaires pour les combattre.

Quoiqu'il en ſoit, ces bruits donnérent occaſion de confondre le faux avec le vrai, & de décrier la Piété intérieure & cachée, qui ne ſe découvre que par les vertus ſolides, ſimples, & aimables.

Les nouveaux Diſciples de St. Auguſtin écoutérent trop facilement ces calomnies. Ils s'étoient flatez d'abord qu'un homme d'eſprit comme Mr. l'Abbé de Fenelon ne pouvoit pas manquer d'être de leur parti. Ils furent violem-

ment choquez, quand ils virent le contraire; sur tout lorsqu'ils s'apperçûrent, que la liaison de M$_r$. l'Abbé de Fenelon avec Mr. le Duc de Chévreuse éloigna peu à peu ce Seigneur des sentimens de Messieurs du Port Royal.

On n'entendit plus que des clameurs sur le péril, où étoit l'Eglise par le Molinosisme, qui se glissoit subtilement parmi les personnes du plus haut rang, & du plus grand mérite. On allarma sur tout M$_r$. Godet des Marais Evêque de Chartres, Prélat d'une piété sincére, mais d'un naturel vif, & d'un zéle ardent pour ce qu'il croyoit la saine Doctrine.

Un tel homme étoit susceptible de forts préjugez. On lui fit une peinture affreuse de la nouvelle Spiritualité. Pour détourner ce Prélat de ses poursuites infatigables contre le Jansenisme, un Docteur de Sorbonne, partisan de la *Grace Invincible*, lui présenta adroitement le Quiétisme, comme un digne objet de son zéle Episcopal. Ce pieux Prélat, qui ignoroit alors le caractére & les sentimens de ce Docteur; ne s'apperçût point du piége. Il s'appliqua

qua de bonne foi à foudroyer l'Héréſie naiſſante, & ne ſongea qu'à rendre Madame Guyon ſuſpecte.

Cette Dame réſolut alors, pour raſſurer ſes amis, de confier ſes Ecrits à quelque Prélat d'une Science diſtinguée, qui les examineroit, & en rendroit témoignage. Elle choiſit Mr. de Meaux, comme un homme dont l'approbation contrebalanceroit l'autorité de Mr. de Chartres, & effaceroit bien-tôt les calomnies des Docteurs échauffez.

On donna tous les Manuſcrits de cette Dame à ce Prélat. Il les lût, & dit d'abord à Mr. le Duc de Chévreuſe, qu'il y trouvoit *une Lumiére, & une Onction, qu'il n'avoit point trouvé ailleurs.* Il les emporta enſuite avec lui à Meaux, en fit de grands extraits, (*a*) & au bout de cinq mois revint à Paris, vers le commencement de l'an 1694, où il eut une longue conférence avec Madame Guyon, & après l'avoir communié de ſes propres mains, il lui expoſa ſes difficultez, & en écouta les Réponſes.

(*a*) Réponſe à la Relation du Quiétiſme par Mr. de Cambray.

Quoi qu'il eut marqué beaucoup d'ardeur & de vivacité dans cette Conférence, il déclara cependant à Mr. le Duc de Chévreuse, que les difficultez, sur lesquelles il insistoit, ne regardoient point la Foi, mais certaines Idées de spiritualité qu'il ne comprenoit pas suffisamment, & qu'il étoit prêt à donner à Madame Guyon un Certificat de Catholicité. Elle pria Mr. le Duc de Chévreuse de dire à ce Prélat, que n'ayant souhaité de le voir que pour s'instruire elle-même, & pour rassurer ses amis, elle se contentoit du témoignage verbal qu'il avoit la bonté de lui rendre.

Elle se retira ensuite dans un lieu inconnu, & rompit tout commerce avec ses amis. Cette précaution ne calma point les esprits inquiets. Pour rendre ses sentimens suspects on tâcha de décrier ses mœurs. Mrs. les Ducs de Beauvilliers & de Chévreuse, de concert avec Mr. l'Abbé de Fenelon, avoient dressé un Mémoire en leur nom pour sa justification. Madame de Maintenon se chargea de le présenter au Roi, & de l'appuyer. Mais Madame Guyon ne voulut jamais consentir à cette démarche,

marche, de peur de commettre ses trois amis.

Quelque tems après, Madame de Maintenon changea de sentiment, & se laissa peu à peu entraîner par le zéle de Mr. l'Evêque de Chartres, son Directeur. Cette Dame avoit un respect sincére pour la Religion. Sa conversation étoit séduisante & pleine de traits gracieux. La force de son esprit ne paroît pas en avoir égalé la délicatesse Elle se prévenoit facilement pour les personnes, & s'en dégoûtoit de même. Il étoit aisé d'allarmer une Dame de ce caractére.

On lui fit voir des erreurs grossiéres & toutes les horreurs du Quiétisme dans le petit Livre du *Moyen Court*, qu'elle avoit fort goûté auparavant. Dès qu'on apperçût qu'elle s'étoit déclarée contre Madame Guyon, on tâcha de lui inspirer des soupçons contre Mr. l'Abbé de Fenelon. Elle en fut susceptible. Elle avoit crû d'abord se rendre Maîtresse absoluë de l'esprit de cet Abbé; mais voyant qu'il résistoit souvent à ses idées, elle apprehenda qu'un homme, dont elle ne pouvoit s'assurer, n'aquit trop de crédit auprès du Roi.

Ce changement en Madame de Maintenon donna occasion à Mr. l'Evêque de Meaux de montrer les secrettes peines, qu'il nourissoit depuis long-tems contre Mr. l'Abbé de Fenelon. Mr. Bossuet, accoûtumé à se voir admirer comme le premier génie de son siécle, ne pouvoit souffrir, qu'on eût détourné les yeux de dessus lui, pour les arrêter sur cet Abbé. Voilà la premiére source de leurs discordes. Mais ce Prélat, si respectable d'ailleurs, ne crût pas sans doute pousser les choses à l'extrêmité où la chaleur des disputes le porta depuis. On avertit Mr. de Fenelon, qu'il étoit souvent échapé à Mr. de Meaux des plaintes & des traits contre lui, mais il ne voulut point y ajoûter foi.

Le déchaînement contre Madame Guyon devint universel. Ces calomnies sembloient retomber sur ses amis. C'est ce qui lui fit prendre la résolution de rompre le silence, & de se justifier par une voye publique. Elle écrivit à Madame de Maintenon, pour la supplier de lui faire donner des Commissaires, moitié Laïques, moitié Ecclesiastiques, pour informer à charge & à décharge, sur toutes les choses

qu'on

qu'on lui imputoit. Elle offrit de se rendre au bout de huit jours en telle prison qu'on voudroit, pour subir la peine qui lui étoit dûë, si elle étoit trouvée coupable.

Mr. le Duc de Beauvilliers se chargea de cette Lettre pour Madame de Maintenon, mais elle ne jugea pas à propos d'entrer dans un expédient qui paroissoit si naturel. Elle répondit à Mr. de Beauvilliers, qu'elle ne croyoit pas les faux bruits qui couroient sur Madame Guyon, qu'il n'étoit point question de ses mœurs, mais de ses sentimens, qu'il seroit à craindre, qu'en justifiant sa personne, on ne donnât trop de croyance à sa Doctrine, qu'il falloit d'abord examiner l'une; & que les calomnies sur l'autre tomberoient d'elles-mêmes.

Madame de Maintenon demanda donc un Examen Dogmatique des Livres de Madame Guyon, & en parla au Roi. Mr. de Meaux fut choisi comme le principal Examinateur. On y ajoûta Mr. l'Evêque de Châlons, à présent Cardinal de Noailles, & Mr. Tronson, Supérieur de St. Sulpice, qui entreprirent tous deux cet examen

avec douceur & droiture. Madame de Maintenon voulut que Mr. de Fenelon y entrât comme quatriéme, & le Roi l'approuva.

Mr. de Fenelon, soûtenu par la pureté de ses intentions, & par la haute idée qu'il avoit de la bonne foi des Examinateurs, s'y livra entiérement avec une simplicité de cœur, sans bornes, sans crainte, & sans défiance.

Mr. de Meaux lui dit, qu'il n'avoit lû aucun des Auteurs Contemplatifs, & le pria d'en faire des Extraits avec des Remarques. Mr. l'Abbé de Fenelon le fit, & lui envoya un recueil de Passages, tirez des Peres Grecs & Latins, des Saints canonisez, & des Docteurs approuvez.

Le dessein de ce Recueil étoit de montrer, que les expressions des Contemplatifs de tous les siécles n'étoient pas plus mesurées que celles de Madame Guyon, qu'il ne falloit prendre à la rigueur les unes, ni les autres; mais quoi qu'on en rabattit, qu'il en resteroit toûjours assez pour prouver par une Tradition constante, qu'il faut aimer Dieu comme Béatifiant, mais plus encore comme infiniment Parfait, qu'il
faut

faut l'aimer pour lui-même, toutes choses pour lui, & nôtre Etre comme son Image. Nous vouloir du bien comme appartenant à Dieu, annoblir ainsi l'Espérance par la Charité, & desirer nôtre bonheur éternel, comme un état qui exalte, qui épure, qui consomme nôtre amour.

Mr. de Meaux avoit toûjours soûtenu l'opinion contraire à l'Amour desintéressé. Il croyoit savoir le Dogme mieux que personne, & ne pouvoit souffrir, qu'on lui fit voir, que la Tradition de l'Eglise sur un point si essenciel lui eût échapé. Mr. l'Abbé de Fenelon y insistoit toûjours, & cette insistance parut insupportable à Mr. de Meaux dans un homme, qu'il regardoit comme son Disciple.

Après un Examen de plusieurs mois, ils eurent bien de la peine à convenir de quelque chose de précis. L'on n'avoit pensé dans le commencement qu'à la seule Madame Guyon & à la détromper de sa prétenduë spiritualité. Mais Mr. de Meaux n'en voulût pas demeurer-là. Il disoit toûjours que l'Eglise étoit en péril. C'étoit ajoûter un nouvel éclat à la gloire de ses triom-

phes ſur les Proteſtans, que de convaincre d'erreur un homme comme Mr. l'Abbé de Fenelon. Il vouloit donc faire des Canons pour aſſurer le Dogme Catholique.

Pour cet effet il eut des Conférences à Iſſy, vers le commencement de l'année 1695, avec Mr. de Châlons, Mr. Tronſon, & Mr. l'Abbé de Fenelon, qui venoit d'être nommé Archevêque de Cambray. Il leur montra trente Articles qu'il avoit dreſſez, & leur propoſa de les ſigner, comme une barriére contre les nouveautez.

Mr. de Fenelon, les ayant lûs, en changea pluſieurs, & en ajoûta quatre autres. Mr. de Meaux les rejetta d'abord, mais après beaucoup de diſputes il ſe rendit enfin, & les Articles furent ſignez par tous les quatre Examinateurs.

Mr. de Meaux ſe vantoit ſourdement d'avoir fait faire à Mr. de Fenelon une Rétractation de ſes erreurs, ſous le prétexte ſpécieux d'une ſignature; & Mr. de Fenelon ſe flatoit d'avoir fait admettre à Mr. de Meaux ſa Doctrine ſur le pur Amour, par l'approbation que ce Prélat avoit donnée aux quatre Articles ajoûtez.

Peu

Peu après la signature de ces Articles, Mr. de Fenelon fut sacré Archevêque de Cambray, à St. Cyr, en l'an 1695. & Mr. de Meaux voulut absolument être son Consécrateur. Jusques ici ces deux Prélats avoient paru dans une grande Intelligence.

Dans le courant de cette même année, Mr. de Châlons, Mr. de Chartres, & Mr. de Meaux publiérent des Lettes Pastorales contre le Quiétisme, & condamnérent les Livres de Madame Guyon. Le premier se comporta avec bien plus de modération que les deux autres. *En blâmant*, dit ce Prélat, *les excès des faux Mystiques, loüons & admirons toûjours les Saints excès, où l'amour de Dieu porte les ames. Elles ne peuvent jamais le pousser trop loin, puisque la mesure de l'amour de Dieu est de l'aimer sans mesure. Ne craignons donc point* continue-t-il *que les transports du pur amour les écartent jamais de la voye droite.*

Ainsi en proscrivant les Livres de Madame Guyon, il étoit bien éloigné de condamner sa personne. Il l'avoit vûë à l'Hôtel de Morhestein quelques mois auparavant, & lui avoit dit, qu'en soû-

ſoûmettant ſes expreſſions elle pouvoit continuer dans ſes ſentimens, & qu'il prieroit Dieu d'augmenter ſes graces.

Cependant cette Dame s'étoit retirée aux Religieuſes de Ste. Marie de Meaux en attendant le jugement déciſif des Prélats. Mr. Boſſuet alla dans ſon Dioceſe l'y trouver. Il lui demanda de ſigner ſon Mandement, & de rétracter les erreurs, dont il y faiſoit mention, en avoüant, qu'elle ne croyoit pas au Verbe incarné, & qu'elle avoit pratiqué un genre d'oraiſon qui la mettoit dans un oubli entier des Miſtéres.

Elle fut effrayée d'une telle propoſition, & lui dit, que pour ſes expreſſions elle les ſoûmettoit à l'Egliſe, qu'elle faiſoit peu de cas de ſes Ouvrages, qu'elle ne les avoit écrits que par occaſion, ou par obéïſſance ſans deſſein de dogmatizer, qu'elle avoit pû ſe tromper dans le choix des termes; mais qu'elle ne pouvoit, ſans trahir ſa conſcience, avoüer, qu'elle eût eû des erreurs ſi monſtrueuſes.

Les Religieuſes & la Supérieure du Convent, où elle s'étoit retirée, furent affli-

affligées de la dureté de leur Evêque, & tâchérent de l'adoucir par les témoignages qu'elles rendoient à la Piété de Madame Guyon. Il céda à la force de la Vérité, & au bout de six mois donna un Certificat à cette Dame, dans lequel il déclare, *Qu'il étoit satisfait de sa conduite, qu'il lui continuoit la participation des S. S. Sacremens, qu'il ne l'avoit trouvée impliquée en aucune sorte dans les abominations de Molinos, ou autres condamnées ailleurs, & enfin, qu'il n'avoit point entendu la comprendre dans la mention qu'il avoit fait de ces abominations dans son Ordonnance.*

La Supérieure & les Religieuses où elle avoit demeuré lui donnérent un autre Certificat par lequel Elles déclarent, *Que cette Dame ayant demeuré six mois dans leur Maison, Elle ne leur avoit donné aucun sujet de trouble, mais bien de grande édification, & qu'elles avoient remarqué dans toute sa conduite, & dans toutes ses paroles une grande régularité, simplicité, sincérité, humilité, mortification, douceur, & patience Chrêtienne, & une vraye dévotion & estime de tout ce qui est de la Foi,*

Foi, sur tout au Mistére de l'Incarnation & de la Sainte Enfance de nôtre Seigneur Jesus-Christ.

Deux Actes si autentiques, après un Examen si rigoureux, & tant de soins pour la faire paroître coupable, déplurent infiniment à Madame de Maintenon. Elle dit à Mr. de Meaux que son Attestation feroit un effet contraire à ce que l'on s'étoit proposé, qui étoit de détromper les personnes prévenuës en faveur de Madame Guyon. Cependant cette Dame fut arrêtée, & mise au Château de Vincennes, vers la fin de l'année 1695.

L'éloignement de Madame de Maintenon pour Mr. de Cambray augmentoit tous les jours. Elle regardoit, comme un entêtement inexcusable, sa résistance à condamner Madame Guyon. Pour entrer dans les sentimens de Madame de Maintenon, Mr. de Meaux résolut d'engager adroitement Mr. de Cambray à faire cette Condamnation. Il lui manda qu'il faisoit un Ouvrage pour authoriser la vraye Spiritualité & réprimer l'Illusion, & le pria de l'approuver. Mr. de Cambray se réjouït d'un Dessein si utile, & s'of-

frit

frit de travailler de concert avec lui.

Dans le tems que Mr. Bossuet composoit cet Ouvrage, il écrivit la Lettre suivante à Mr. Fenelon.

A Meaux le 15. Mai 1696.

Je vous suis uni dans le fond avec l'Inclination & le Respect que Dieu sait. Je crois pourtant ressentir un je ne sai quoi, qui nous sépare encore un peu, & cela m'est insupportable. Mon Livre nous aidera à entrer dans la pensée l'un de l'autre. Je serai en repos, quand je serai uni avec vous, par l'esprit, autant que je le suis par le cœur.

Cette Lettre confirma Mr. de Cambray dans la bonne opinion qu'il avoit de la droiture de Mr. de Meaux, & rein n'a pû le faire douter de l'amitié de ce Prélat, jusqu'à ce qu'il lui envoya son *Instruction sur les états d'Oraison.*

Quelle fut la suprise de Mr. de Cambray, quand il vit par tout des passages tirez des Livries de Madame Guyon, auxquels Mr. de Meaux donnoit un sens affreux! Ce Prélat assuroit, *Qu'il ne s'agissoit pas de quelques con-*

sé-

ſéquences éloignées, mais d'un ſiſtême lié dans toutes ſes parties, dont le deſſein évident étoit d'établir une indifférence brutale pour le ſalut, & pour la dammation, pour le vice & pour la vertu, un oubli de Jeſus-Chriſt & de tous ſes Miſtéres, un inaction brute & une quiétude impie.

Il eſt néceſſaire de donner ici une courte idée de ce Syſtême de Madame Guyon, tel qu'on le trouve répandu dans tous ſes Ouvrages. Je me ſervirai autant que je pourrai de ſes propres paroles, que je ne ferai que lier enſemble.

La Charité eſt la ſource & la fin, la Régle & la Conſommation de toutes les Loix, & tous les Devoirs, de toutes les Vertus, & les deux moyens de parvenir à cet Amour parfait ſont *l'Oraiſon*, & *l'Abnégation Evangelique.*

L'Oraiſon n'eſt pas une douce ſenſation, ni le charme d'une imagination échauffée, ni une ſpéculation abſtraite; mais une pente centrale de l'Ame vers ſon Principe, dont les plus ſimples ſont capables, que rien ne doit interrompre, & qui eſt compatible

avec

avec tous les devoirs de nôtre état mortel.

Il faut d'abord faire des efforts vigoureux, des actes multipliez, retours fréquens vers Dieu pour nous séparer de tous les objets de nos passions, pour nous éloigner toutes les occasions qui les excitent, pour nous recueillir, nous concentrer, & nous renfermer dans nôtre nature spirituelle, & par là former peu à peu l'habitude de vivre dans la présence Divine, d'une maniére plus simple, plus uniforme, plus intime.

Tandis que l'esprit s'éléve ainsi vers la souveraine Vérité, le cœur se dégage non seulement de toutes les affections grossiéres, mais de toutes les passions les plus raffinées. Voilà la source de deux opérations de la sagesse qui sont bien différentes.

Au commencement Dieu nous détache des plaisirs impurs par le goût d'une délectation Céleste. Animé par les tendres sentimens d'un Amour naissant, on s'exerce avec une noble & mâle vigueur dans tous les travaux d'une Vertu active. L'ame saisie des amabilitez Divines devient insensible

aux

aux charmes ſéducteurs de la volupté profane.

Enſuite Dieu commence en nous une autre opération, pour détruire le faux amour de nous-mêmes, non par les *plaiſirs*, mais par les *peines*. Après nous avoir ſéparez des objets terreſtres, il nous renferme dans la ſolitude de nôtre être propre, pour en ſentir les ténébres, l'impuiſſance, & le vuide. Il nous découvre toutes les horreurs du *Moi*, l'impureté de ſes vertus, & ſes uſurpations ſur les Droits de la Divinité. Quelle ſource de douleurs pour une créature idolatre de ſoi & de ſa propre vertu! l'Ame ne trouve rien en elle digne de ſon amour, & ne pouvant plus ſupporter l'ennui de ſa propre ſociété, elle ſort d'elle-même, pour s'abîmer dans l'amour du ſeul Aimable.

Alors ceſſe le bruit importun des Sens & de l'Imagination, le tumulte des penſées & des paſſions; & toute l'ame, réduite dans un ſilence profond, adore en eſprit & en vérité celui qui ſurpaſſe toute parole & toute conception. Mais ce ſilence n'exclud que les réflexions inutiles, les raiſonnemens ſuperflus, les ſpéculations ſtériles, qui inter-

interrompent l'action du cœur. En aimant Dieu purement on croit tout ce qu'il enseigne, on obéït à tout ce qu'il commande, ou espére tout ce qu'il promet; car cette Charité dominante produit, anime, & perfectionne en nous toutes les vertus humaines & divines.

Voilà le Sistême de Madame Guyon, que Mr. de Cambray n'a jamais voulu condamner. Je n'ai fait que le dépoüiller les de ces figures hardies & hyperboliques, de ces expressions vives & animées, de ces tours tendres & passionnez, qui lui sont communs avec plusieurs Contemplatifs canonisez, & qui sont les vrayes beautez du langage de l'amour. La belle nature néglige l'arrangement méthodique des phrases, elle ne peint les grandes Passions que par un beau desordre, où tout est sentiment sans art. De même les nobles & libres essors de l'Amour Divin ne sont point assujettis à la rigueur dogmatique des termes.

C'est en ce sens seul, que Mr. de Cambray justifioit les *Exaggérations des Saints*, leurs *suppositions impossibles*, & leurs *prétenduës Extravagances*.

C'est

les endroits qu'il croyoit devoir être retouchez. Mr. de Cambray les retoucha en sa présence. Mr. de Paris craignit que son Confrere ne fût trop docile, & quoi qu'il eût crû d'abord le Projet hardi, cependant il en approuva l'execution, & dit, que l'Ouvrage étoit correct & utile. Il desira qu'on le communiquât encore à quelque habile Théologien, & convint avec Mr. de Cambray de le montrer à Mr. Pyrot Docteur de Sorbonne, qui étoit très-dévoüé à Mr. de Meaux. Ce Docteur lût l'Ouvrage avec Mr. de Cambray, & après un examen rigoureux déclara, qu'il étoit *Tout d'Or.*

Mr. de Paris desira que le Livre ne parut qu'après celui de Mr. de Meaux. C'est ce que Mr. de Fenelon lui promit. Il donna son Manuscrit à l'Imprimeur, & en partant pour son Diocése recommanda à ses amis de ne le publier qu'avec le consentement de Mr. de Paris.

Mr. de Meaux aprit que le Livre étoit sous la presse, & menaça d'en arrêter l'impression. Les amis de Mr. de Cambray, voyant combien il seroit fâcheux pour sa réputation que son Livre

vre fut supprimé, crurent devoir en hâter la publication, malgré des Lettres expresses que ce Prélat leur avoit écrites pour les en empêcher. Mr. le Duc de Chévreuse alla trouver Mr. l'Archevêque de Paris pour le prier de consentir à la publication du Livre. Ce Prélat répondit, qu'il ne s'opposeroit point à ce que l'on jugeroit à propos pour mettre l'honneur de Mr. de Cambray à couvert, mais que ce n'étoit pas son *avis* qu'on fit paroître l'Ouvrage de Mr. de Fenelon avant celui de Mr. Bossuet. Mr. le Duc de Chévreuse ne jugea pas à propos de suivre ce conseil. Il fit achever l'Impression, & en distribuer les Exemplaires, dans l'absence, & sans la participation de Mr. de Cambray.

On eut soin bien-tôt de soûlever tous les esprits. On allarma les ames simples & pieuses. On excita la dérision des hommes profanes. Les Prélats les plus accréditez à la Cour déclamérent contre Mr. de Fenelon. Les Courtisans, qui portoient envie à la haute faveur de Messrs. les Ducs de Beauvilliers & de Chévreuse, espéroient que ces deux Seigneurs seroient envéloppez dans la

disgrace de Mr. de Cambray. Tout concourut à la fois pour grossir l'orage ? Science, Ignorance, Piété, Politique, Insinuation, Dispute, Crédulité, Incrédulité même; & tout cela, parce qu'un Prélat avoit osé soûtenir, *qu'il falloit aimer Dieu pour lui-même.* Ces bruits parvenus aux oreilles du Roi, Mr. de Meaux l'alla trouver, & lui demanda pardon de n'avoir pas révélé plûtôt *le Fanatisme de son Confrere. (a).*

Mr. de Cambray revint de son Diocese, & voyant le déchaînement universel crut devoir s'assurer de Mr. de Paris, qui se trouvoit dans une sorte d'obligation de soûtenir la doctrine du Livre des Maximes. Il lui proposa de recommencer l'Examen avec Mr. Tronson & Mr. Pyrot. Le Roi approuva cette résolution, aussi bien que Madame de Maintenon.

Cet Examen ne se fit pourtant pas. Mr. de Meaux tira les conséquences les plus affreuses des Principes de Mr. de Cambray, & dit hautement, que ses

(a) Voyez la Réponse à la Relation du Quiétisme par Mr. de Cambray.

ses sentimens cachez étoient pires que ceux de son Livre.

Ces discours dans la bouche d'un Evêque distingué par sa capacité, & par son âge, qu'on regardoit déja comme un Pere de l'Eglise, donnérent l'allarme par tout, & soûlevérent une foule de Docteurs, de Prêtres, de Religieux, à qui les dispositions de Mr. de Cambray sur les disputes de la Grace avoient déja déplû. Le scandale devint universel. La piété de Mr. de Paris en fut allarmée. Il commença à croire, qu'il n'avoit pas suffisamment examiné le Livre, & écrivit à Mr. de Cambray la Lettre suivante.

Ce Vendredy 29. de Mars 1697

„ Je ne vous dis pas de vous livrer „ absolument à Mr. de Meaux, mais „ seulement de faire usage de ses re„ marques. Je ferai tant que je pour„ rai le personnage de Médiateur; „ mais il faut que vous m'aidiez pour „ cela, & que vous en fassiez plus „ que dans un autre tems: parce „ que vous n'avez pas présentement „ à faire seulement à Mr. de Meaux,

 „ mais

„ mais au Public, mais à une foule in-
„ concevable de Docteurs, de Prê-
„ tres, de Religieux, & de gens de
„ toute espéce, & de toute condition.
„ Je suspendrai mon Jugement tant que
„ je pourrai, mais je ne puis vous
„ promettre de le faire entiérement,
„ non pas à cause du déchaînement,
„ mais parce que j'ai trouvé des choses
„ changées, ou ajoûtées dans vôtre
„ Livre, que je n'avois point vûës
„ dans le Manuscrit que vous m'avez
„ communiqué, comme *Le Trouble*
„ *Involontaire*; (a) & encore parce
„ que les nouvelles réflexions, que j'ai
„ faites depuis la publication de vôtre
„ Livre, (que certainement je desi-
„ rois revoir encore) m'y ont fait trou-
„ ver des endroits trop durs. Mais
„ rien ne m'empêchera de chercher
„ avec empressement les moyens de
„ justifier vôtre Doctrine. Dieu m'est
„ témoin de la douleur que je sens de
„ la voir soupçonnée, & du desir
„ que

(a) C'étoit le seul mot ajoûté dans le MSS. mais sans l'ordre de Mr. de Cambray, comme l'on verra par son Testament à la fin de cet Ouvrage.

„ que j'ai de pouvoir détruire cette
„ impression.

Il paroît que ce Prélat n'a jamais douté de la droiture des intentions de Mr. de Cambray, mais seulement de l'exactitude de ses termes.

D'un autre côté, Mr. de Chartres manda à Mr. de Fenelon, qu'il se contenteroit des Explications; mais il ne demeura pas long-tems dans ce sentiment. Mr. de Meaux crioit tout haut que des Explications ne suffisoient pas, & qu'il falloit une Rétractation formelle des Erreurs. Il entraîna peu à peu Mr. de Chartres, qui conseilla enfin à Mr. de Cambray d'abandonner son Livre, & de ne plus songer à l'expliquer. Voici ce qu'il lui écrivit.

Si vous soûtenez vôtre Livre par des Explications; on le tiendra bon, utile, sain dans la Doctrine, on le réimprimera, on accusera de peu d'intelligence, ou de mauvaise intention ceux qui le condamneront; ainsi il aura cours. . .

Mr. de Cambray ne pouvant avoüer contre sa conscience, qu'il eût jamais eû des Erreurs comme celles que Mr. de Meaux lui attribuoit, refusa avec

 une

une fermeté inébranlable de dire un seul mot, qui pût sentir la Rétractation même indirecte. Il offroit toûjours des Additions pour expliquer tout ce qui allarmoit, & des nouveaux correctifs pour lever tout équivoque. Mais Mr. de Meaux insistoit toûjours sur une *rétractation formelle.* Mr. de Cambray voyant tous les moyens d'accommodement rompus s'adressa au Roi, & lui représenta la cruelle situation où il étoit, les expédiens qu'il avoit proposez pour la paix, le refus qu'on lui faisoit d'examiner son Livre, & enfin qu'il ne lui restoit point d'autre voye pour terminer le scandale que de s'adresser au Pape. Il supplia sa Majesté de trouver bon qu'il allât lui-même à Rome. Le Roi lui fit dire, qu'il pouvoit y porter son Affaire sans y aller lui-même.

On lui fit un Crime dans l'esprit du Prince de la fermeté respectueuse avec laquelle il refusa d'abandonner son Livre, jusqu'à ce que le souverain Pontife en eût prononcé. On fit regarder cette conduite comme l'opiniâtreté d'un homme incapable de se soûmettre. Ce fut par ces impressions qu'on engagea le

le Roi à l'exiler dans ſon Diocéſe, & priver ſes parens de leurs Emplois, à bannir ſes amis de la Cour. Perſonne ne s'intéreſſoit à lui ſans participer à ſes diſgraces. On oublia la ſupériorité de ſes Lumiéres & la pureté de ſes mœurs. On voulut faire paſſer ſon amie intime pour une femme viſionnaire, & lui-même pour le Patriarche d'une Secte inſenſée & profane. Quel anéantiſſement! Mais ce n'eſt que par le renverſement de tout l'homme qu'on parvient à ces vertus divines, dont *Jeſus, raſſaſié d'opprobres, eſt le modelle.*

Mr. le Duc de Bourgogne voyant la diſgrace de Mr. de Cambray en témoigna une vive douleur. Meſſrs. les Abbez de Beaumont & de Langeron furent bien-tôt renvoyez, auſſi bien que Meſſieurs Dupui & de l'Echelle, Gentilshommes de la Manche. Mr. le Duc de Beauvilliers auroit été traité de même, ſi Mr. le Cardinal de Noailles n'avoit pas eu plus de modération que Mr. de Meaux.

Le Roi ayant fait dire à Mr. de Cambray de ſe retirer dans ſon Diocéſe, & de n'en point revenir ſans ordre, il

quitta la Cour dès le lendemain.

Avant que de se rendre à Cambray il écrivit une Lettre à Mr. le Duc de Beauvilliers, où il marqua une véritable défiance de lui-même, & où il promit une entiére soûmission au Jugement de l'Eglise. Voici une Copie de cette Lettre.

A Paris ce 3. d'Août 1697.

Ne soyez point en peine de moi, M. l'affaire de mon Livre va à Rome. Si je me suis trompé, l'autorité du St. Siége me détrompera; & c'est ce que je cherche avec un cœur docile & soûmis. Si je me suis mal expliqué, on réformera mes expressions. Si la matiére paroît mériter une explication plus étenduë, je la ferai avec joye par des additions. Si mon Livre n'exprime qu'une Doctrine pure, j'aurai la consolation de savoir précisément ce qu'on doit croire, & ce qu'on doit rejetter. Dans ce cas même, je ne laisserai pas de faire toutes les additions, qui, sans affoiblir la Vérité, pourront éclaircir & édifier les Lecteurs les plus faciles à allarmer. Mais enfin, M. si le Pape condamne

mon

mon Livre, je serai, s'il plaît à Dieu, le premier à le condamner, & à faire un Mandement, pour en défendre la lecture dans le Diocése de Cambray...... Avec ces dispositions que Dieu me donne je suis en paix, & je n'ai qu'attendre la décision de mon Supérieur, en qui je reconnois l'Autorité de Jesus-Christ. Il ne faut défendre l'Amour désintéressé qu'avec un sincére désintéressement. Il ne s'agit point ici du point d'honneur, ni de l'opinion du monde, ni de l'humiliation profonde que la nature peut craindre d'un mauvais succès. J'agis ce me semble avec droiture. Je crains autant d'être présomptueux, entêté, & indocile, que d'être foible, politique & timide dans la défense de la Vérité. Si le Pape me condamne, je serai détrompé, & par là le vaincu aura tout le fruit de la victoire. Si au contraire, le Pape ne condamne point ma Doctrine, je tâcherai par mon silence & par mon respect d'appaiser ceux d'entre mes Confreres, dont le zéle s'est animé contre moi en m'imputant une Doctrine dont je n'ai pas moins d'horreur qu'eux, & que j'ai toûjours détestée. Peut-être me rendront-ils justice,

 quand

quand ils verront ma bonne foi.

Je ne veux que deux choses qui composent toute ma Doctrine. La premiére est que la Charité est un Amour de Dieu pour lui-même, indépendamment du motif de la Béatitude, qu'on trouve en lui. La seconde est, que dans la vie des ames les plus parfaites, c'est la Charité qui prévient toutes les autres vertus, qui les anime, & qui en commande les actes. En sorte que le juste de cet état exerce alors d'ordinaire l'Espérance, & toutes les autres vertus avec tout le désintéressement de la Charité même. Je dis d'ordinaire; *parce que cet état n'est pas sans exception, n'étant qu'habituel, & point invariable. Dieu sait que je n'ai jamais voulu rien enseigner qui passe ces bornes. Je ne crois pas qu'il y ait aucun danger que le St. Siége condamne jamais une Doctrine si autorisée par les Peres, par les Ecoles de Théologie, & par tant de grands Saints, que l'Eglise Romaine a canonisez. Pour les expressions de mon Livre, si elles peuvent nuire à la Vérité, faute d'être correctes, je les abandonne au jugement de mon Supérieur, & je serois bien fâché de troubler la paix de*

l'Eglise,

l'Eglise, s'il ne s'agissoit que de l'intérêt de ma personne & de mon Livre.

Voilà mes sentimens, Monsieur, je pars pour Cambray, ayant sacrifié à Dieu au fonds de mon cœur tout ce que je puis lui sacrifier là-dessus. Souffrez que je vous exhorte à entrer dans le même esprit. Je n'ai rien ménagé d'humain & de temporel pour la Doctrine que j'ai crû véritable. Je ne laisse ignorer au Pape aucune des raisons qui puissent appuyer cette Doctrine. En voilà assez, c'est à Dieu à faire le reste, si c'est sa cause que j'ai défenduë. Ne regardons ni les intentions des hommes, ni leur procédé, c'est Dieu seul qu'il faut voir en tout ceci. Soyons les enfans de la paix, & la paix reposera sur nous. Elle sera amére, mais elle n'en sera que plus pure. Ne gâtons pas des intentions droites par aucun entêtement, par aucune chaleur, par aucune industrie humaine, par aucun empressement naturel pour nous justifier. Rendons simplement compte de nôtre Foi. Laissons-nous corriger si nous en avons besoin, & souffrons la correction quand même nous ne la mériterions pas. Pour vous, Monsieur, vous ne devez avoir en

partage que le silence, la soûmission & la priére. Priez pour moi dans un si pressant besoin. Priez pour l'Eglise qui souffre ces scandales. Priez pour ceux qui agissent contre moi, afin que l'Esprit de grace soit en eux, pour me détromper, si je me trompe; ou pour me faire justice, si je ne suis pas dans l'erreur. Enfin priez pour l'intérêt de l'Oraison même, qui est en péril, & qui a besoin d'être justifiée. La Perfection est devenuë suspecte; il n'en falloit pas tant pour en éloigner les hommes lâches & pleins d'eux-mêmes. L'Amour désintéressé paroît une source d'illusions & d'impiété abominable. On a accoûtumé les Chrêtiens, sous prétexte de sûreté & de précaution, à ne chercher Dieu que par intérêt pour eux-mêmes. On défend aux ames les plus avancées la contrition parfaite, & de servir Dieu par le pur motif, par lequel on avoit jusqu'ici souhaité que les Pécheurs mêmes revinssent de leur égarement, je veux dire, la Bonté de Dieu infiniment aimable.

Je sais qu'on abuse du pur amour & de l'abandon. Je sai que des hypocrites sous de si beaux noms renversent

l'Evangile ; mais le pur amour n'en est pas moins la perfection du Christianisme, & le pire de tous les remédes est de vouloir abolir les choses parfaites, pour empêcher qu'on en abuse. Dieu y saura mieux pourvoir que les hommes. Humilions-nous, taisons-nous ; au lieu de raisonner sur l'Oraison, songeons à la faire. C'est en la faisant que nous la défendons. C'est dans le silence que sera nôtre force.

Cette Lettre fut donnée aussi-tôt au public, & tout le monde admira les dispositions pacifiques de Mr. de Cambray. Après cette déclaration il n'y avoit qu'à attendre en paix la décision de Rome. Que pouvoit-on craindre d'un homme qui craignoit de se tromper, & qui demandoit d'être redressé ?

Cependant Mr. de Paris & Mr. de Chartres envoyérent à Rome une Déclaration unanime contre le Livre des Maximes, que Mr. de Meaux accompagna d'un Sommaire de Doctrine odieuse, qu'il imputoit à Mr. de Fenelon comme la suite nécessaire de ses Principes.

Mr. de Fenelon n'imprima pas d'abord

bord ses défenses. Il les envoya en manuscrit à Rome ; mais les Cardinaux lui firent mander, qu'il n'étoit pas possible de fournir de si grands Mémoires à tous les Gens du St. Office, & que les accusations qu'on faisoit contre lui étant renduës publiques en France, il falloit que ses justifications le fussent aussi. Il prit donc la résolution de les faire imprimer à mesure que la nécessité l'obligeoit de les composer.

Mrs. de Paris & de Chartres gardérent plus de mesures dans la dispute que Mr. de Meaux, & ne s'engagérent pas tout à fait à soûtenir la même Doctrine.

Ce Prélat avança d'abord un Paradoxe qui étonna toutes les Ecoles. Il soûtint que l'Oraison mentale suppose nécessairement une *Multiplicité d'actes distincts, & de méditations discursives*, & que l'Oraison Passive, dont parlent les Mistiques, est un état extraordinaire, & miraculeux, qui exclud toute coopération réelle du Libre Arbitre. C'est à dire, en stile intelligible, que c'est une chose extraordinaire forcée, & contre nature que de rester dans la présence de l'objet aimé, & de lui exprimer

primer nôtre amour plûtôt par le silence & par les regards, que par les harangues & par les discours étudiez. Mr. de Paris (a) se déclara contre cette opinion également absurde dans l'ordre de la Nature, & de la Grace.

De plus Mr. Bossuet nia dès le commencement de la dispute, non seulement la possibilité d'un état habituel, où l'on aime Dieu pour lui-même, mais encore des actes du pur amour; prétendant que la Charité n'a point d'autre motif, que l'Espérance; c'est à dire, qu'il n'est pas possible d'aimer un Objet pour *ses perfections, mais seulement pour ses bienfaits.* M. de Chartres, à la Tête de tous les Théologiens de l'Ecole (b) & des Docteurs de Louvain en particulier, abandonna cette Idée contraire à tous les sentimens humains & divins.

Voici sur quoi rouloit principalement la Dispute, commune aux trois Evêques contre Mr. de Cambray. Ce Prélat avoit toûjours dit que les ames parfaites perfectionnent les actes de l'Espérance par ceux de la Charité, & qu'elles ne desirent point le bonheur éternel

(a) Instruct. Past. du 27. Octobre 1697.
(b) Instr. Past. du 10. Juin 1698.

éternel simplement comme un état qui les flate, qui les réjouït, qui les délivre des souffrances de cette vie, mais comme un état qui exalte, qui épure, qui consomme nôtre amour. Il s'étoit servi comme les mistiques du mot d'*Intérêt propre* pour signifier non le salut, mais le motif imparfait par lequel on desire le salut. Malgré ses correctifs, ses Explications, ses protestations redoublées, Mr. de Meaux vouloit toûjours qu'on entendit ce mot dans le premier sens, & de là concluoit que Mr. de Cambray enseignoit, sous le nom *du sacrifice de l'intérêt propre*, l'indifférence pour le salut.

Mr. de Chartres approuva dans son Mandement cette interprétation sinistre & odieuse. Mr. de Paris n'attaqua point dans sa Lettre Pastorale les intentions de Mr. de Cambray, mais il insinua par tout que les Termes du Livre pouvoient favoriser cette Erreur.

Mrs. de Paris & de Chartres cessérent d'écrire bien-tôt. Mr. de Meaux continua seul la dispute, & inonda la France de Lettres & de Repliques.

Dans

Dans le courant de cette dispute Mr. Bossuet avouë que le Livre des Maximes n'est que l'Abbregé des manuscrits que Mr. de Cambray lui avoit donné pendant les conférences d'Issy. Avant l'impression du Livre, il manda, comme nous avons vû, à Mr. de Fenelon qu'il ne ressentoit rien qu'un *je ne sai quoi*, qui les séparoit encore un peu. Après l'impression du Livre, ce *je ne sai quoi* devient un Quiétisme profane & impie.

Je n'étalerai point ici toutes les épithétes, dont ce Prélat caractérise, non seulement la Doctrine, mais la personne de Mr. de Cambray, qui répond toûjours à ses duretez par des raisons sans blesser jamais ni la douceur Chrêtienne, ni la gravité Episcopale. Voici un trait du style dont il se sert.

„ Je prie Dieu du fond de mon
„ cœur, qu'il ne donne à son parfait
„ amour une pleine victoire sur vous,
„ qu'en vous le faisant sentir avec tous
„ ses charmes. Je souhaite que ce feu
„ céleste, que vous voulez éteindre,
„ vous enflamme, vous consume, &
„ vous inspire le zéle de l'allumer par
„ tout, & vous mette au comble de

„ cette

„ cette perfection dont vous voulez
„ éloigner les hommes.

C'est avec cette douceur que Mr. de Cambray montre la Tradition constante & universelle de l'Eglise, dans tous les tems & dans tous les lieux. Mais, en soûtenant la Doctrine des Contemplatifs, il soûmet sans cesse son Livre & distingue toûjours entre le Dogme & les Termes dont il s'étoit servi pour l'exprimer.

Mr. de Meaux, n'ayant pû réüssir par ses disputes sur la *Doctrine*, eût recours aux *faits*, & publia *une Relation du Quiétisme*, où il tâcha de faire passer Mr. de Cambray pour l'aveugle Admirateur d'une femme visionnaire. Mr. de Cambray répondit à cet écrit avec tant de force & en même tems avec une si grande modération, que tout le public se tourna contre Mr. de Meaux & fut indigné des tours subtils par lesquels ce Prélat avoit voulu faire disparoître la vérité pour substituer à sa place des fantômes risibles.

Cependant on examinoit le Livre des Maximes à Rome. Les Ministres de cette Cour firent tous leurs efforts, mais inutilement, pour calmer la tem-

pête

pête & pour éviter un Jugement décisif contre un Prélat si respectable.

Le Livre fut remis entre les mains des Consulteurs du St. Office, qui étoient au nombre de dix. Ils tinrent leurs assemblées pendant près de huit mois, ils travaillérent avec une application extrême, & se partagérent enfin dans leurs sentimens. Cinq furent d'avis de censurer le Livre, & cinq autres soûtinrent que sa Doctrine étoit saine. L'Archevêque de Chietti, un des Consulteurs, déclara hautement *qu'il falloit ou brûler les Livres de St. François de Sales, ou admettre celui de Mr. de Cambray.* Les opposans étoient divisez entre eux, quelques-uns admettoient des propositions que les autres rejettoient. Enfin l'affaire fut portée devant le St. Office.

Le Pape ordonna qu'on tiendroit trois Congrégations par semaine, & les Cardinaux furent dix mois à examiner & à discuter tout.

Quelques jours avant la Décision finale, le Pape proposa aux Cardinaux d'examiner entre eux s'il ne feroit pas à propos de terminer la dispute par un Decret Apostolique, où l'on feroit en imita-

imitation des Conciles certains Canons sur la Vie Intérieure sans condamner expressément le Livre de Mr. de Cambray. Le Cardinal *Casa Nata* rejetta hautement cette proposition, comme autorisant le Livre des Maximes, *ce qui pourroit broüiller*, dit cette Eminence, *Rome avec la France.*

Enfin après dix-huit mois d'examen, le Jugement tant attendu parût. Le Pape Innocent XII. donna un Bref portant Condamnation du Livre, & de Vingt-trois propositions qui en furent extraites.

Mr. de Cambray se soûmit sur le champ, & donna un Mandement, qui sera un Monument éternel de son respect pour l'Eglise, & de son amour pour la paix. Le voici.

„ Nous nous devons à vous sans „ réserve, mes très-chers Freres, puisque nous ne sommes plus à nous, „ mais au Troupeau qui nous est confié. C'est dans cet esprit que nous „ nous sentons obligez de vous ouvrir „ ici nôtre cœur, & de continuer à „ vous faire part de ce qui nous touche sur le Livre des Maximes. Enfin nôtre St. Pere le Pape a condamné ce Livre, avec les 23 propositions,

„ tions, qui en ont été extraites, par „ un Bref datté du 12 de Mars. Nous „ adhérons à ce Bref, mes très-chers „ Freres, tant pour le Texte du Li- „ vre, que pour les vingt-trois Propo- „ sitions simplement, absolument, & „ sans ombre de restriction.

„ Nous nous consolerons, mes très- „ chers Freres, de ce qui nous humi- „ lie, pourvû que le ministére de la „ Parole, que nous avons reçû du Sei- „ gneur pour vôtre sanctification, n'en „ soit point affoibli, & que, nonob- „ stant l'humiliation du Pasteur, le „ Troupeau croisse en Grace devant „ Dieu.

„ C'est donc de tout nôtre cœur „ que nous vous exhortons à une soû- „ mission sincére, & à une docilité „ sans réserve, de peur qu'on n'altére „ insensiblement la simplicité de l'obéïs- „ sance, dont nous voulons, moyen- „ nant la Grace de Dieu, vous don- „ ner l'exemple jusques au dernier soû- „ pir de nôtre vie.

„ A Dieu ne plaise qu'il soit jamais „ parlé de nous, si ce n'est pour se „ souvenir, qu'un Pasteur a cru de- „ voir être plus docile que la dernié-

„ re

„ re brebis de ſon troupeau, & qu'il
„ n'a mis aucune borne à ſon obéïſ-
„ ſance. Donné à Cambray ce 9.
„ d'Avril 1699.

En attendant les ordres de Roi pour publier ce Mandement, il écrivit à Mr. l'Evêque d'Arras la Lettre ſuivante.

Permettez-moi, Monſeigneur, de vous dire groſſiérement, que vous avez été trop réſervé en gardant le ſilence. Qui eſt-ce qui me parlera, ſi ce n'eſt vous, qui étes l'Ancien de nôtre Province? Il n'y a rien, Monſeigneur, que vous ne me puiſſiez dire ſans ménagement. Quoi que je ſente ce qui vient d'être fait, je dois néanmoins vous dire, que je me ſens plus en paix que je n'étois il y a quinze jours. Toute ma conduite eſt décidée. Mon Supérieur en décidant a déchargé ma conſcience. Il ne me reſte plus qu'à me ſoûmettre, qu'à me taire, & qu'à porter ma Croix dans le ſilence. Oſerai-je vous dire que c'eſt un état qui porte avec lui la conſolation pour un homme droit, qui ne veut regarder que Dieu & qui ne tient point au monde? Mon Mandement eſt devenu Dieu merci mon unique affaire, & il eſt déja fait. J'ai tâché de choi-

ſir

sur les termes les plus courts, les plus simples, & les plus absolus. Il seroit déja publié, si je n'attendois les ordres du Roi, que j'ai demandez à Mr. de Barbezieux pour ne point blesser les usages du Royaume, par rapport à la réception des Bulles & autres Actes Juridiques de Rome. Voilà, Monseigneur, l'unique raison, qui retarde la publication de mon Mandement. Il coûte sans doute de s'humilier, mais la moindre résistance au St. Siége coûteroit cent fois d'avantage à mon cœur, & j'avoüe que je ne puis comprendre qu'il y ait à hésiter en une telle occasion. On souffre, mais on ne délibére pas un moment.

Quelque sincére, & quelque prompte que fut la soûmission de Mr. de Cambray, certaines personnes la regardérent cependant, comme un effet de politique, & les Protestans interprêtérent le Bref du Pape comme une condamnation de l'ancienne Doctine des Saints. Je ne puis mieux éclaircir ces deux points, qu'en rapportant ce que j'ai entendu de la propre bouche de Mr. de Cambray. Je ne raisonne point, je ne fais que raconter. Voici ce qu'il m'a dit souvent.

„ Ma soûmission n'étoit point un
„ trait de politique, ni un silence res-
„ pectueux, mais un acte intérieur
„ d'obéïssance renduë à Dieu seul.
„ Selon les Principes Catholiques j'ai
„ regardé le jugement de mes Supé-
„ rieurs comme un Echo de la volon-
„ té suprême. Je ne me suis point ar-
„ rêté aux passions, aux préjugez,
„ aux disputes qui précédérent ma
„ condamnation. J'entendis Dieu me
„ parler comme à Job du milieu de ce
„ Tourbillon, & me dire, *qui est*
„ *celui qui mêle des sentences avec des*
„ *discours inconsidérez ?* Et je lui ré-
„ pondis du fond de mon cœur, *Puis-*
„ *que j'ai parlé indiscretement, je n'ai*
„ *qu'à mettre ma main sur ma bouche*
„ *& me taire.* Depuis ce tems je ne me
„ suis point retranché dans les vains
„ subterfuges de la question de fait &
„ de droit. J'ai accepté ma condamna-
„ tion dans toute son étenduë. Il est
„ vrai que les propositions & les ex-
„ pressions, dont je m'étois servi, &
„ d'autres bien plus fortes avec bien
„ moins de correctifs se trouvent dans
„ les Auteurs canonisez, mais elles
„ n'étoient point propres pour un Ou-

„ vrage

„ vrage Dogmatique. Il y a une diffé-
„ rence de ſtyle qui convient aux ma-
„ tiéres & aux perſonnes différentes.
„ Il y a un ſtyle du cœur, & un au-
„ tre de l'eſprit, un langage de ſenti-
„ ment & un autre de raiſonnement.
„ Ce qui eſt ſouvent une beauté dans
„ l'un eſt une imperfection dans l'au-
„ tre. L'Egliſe avec une ſageſſe infi-
„ nie permet l'un à ſes enfans ſimples,
„ mais elle exige l'autre de ſes Doc-
„ teurs. Elle peut donc ſelon les diffé-
„ rentes circonſtances, ſans condam-
„ ner la Doctrine des Saints, rejetter
„ leurs expreſſions fautives, dont on
„ abuſe. Voilà les diſcours que Mr.
de Cambray m'a toûjours tenus ſur
ſon Livre. Quel exemple de docilité!

Après la condamnation du Livre des Maximes, les adverſaires de Mr. de Cambray firent par la Cour de France de vives inſtances auprès du Pape pour faire condamner les Ecrits Apologétiques de ce Prélat. Mais le Souverain Pontife le refuſa avec une fermeté inébranlable, & n'a jamais voulu rien prononcer contre ces Ecrits, quoi qu'ils fuſſent répandus dans Rome, & quoi que Mr. de Cambray eut dévelopé la

Doctrine du pur Amour d'une maniére bien plus étenduë que dans ſon Livre des Maximes. Preuve invincible, que l'Egliſe n'a point varié dans le Dogme en proſcrivant les expreſſions fautives, & hyperboliques des Saints.

Ce Prélat envoya bien-tôt ſa ſoûmiſſion au Pape. Sa Sainteté lui écrivit un Bref plein de loüanges de ſa Doctrine & de ſa Piété, & chargea le Cardinal Spada de l'expédier. Les Cardinaux partiſans de Mr. de Meaux repréſentérent à ſa Sainteté, que la France pourroit ſe formaliſer d'un Bref qui affoibliſſoit trop la condamnation du Livre, & l'engagérent d'en effacer pluſieurs endroits.

Peu de tems après, ſa Sainteté fit Cardinaux trois Examinateurs des cinq, qui avoient opiné contre la Cenſure du Livre des Maximes, *Rodoloiric* Archevêque de *Chietti*, *Gabrielli*, & *Sperelli*.

La condamnation du Livre des Maximes étoit écrite d'une façon à formaliſer les Evêques de France. Innocent XII. ne diſoit point, que les Evêques avoient porté volontairement cette affaire à ſon Tribunal en premiére inſtance. La Cenſure n'étoit qu'en forme

me de Bref, les termes usitez en pareils Jugemens pour les rendre autentiques étoient obmis; l'expression choquante du *propre mouvement* s'y trouvoit. Les adversaires de Mr. de Cambray virent tout cela avec chagrin; mais ils avoient trop d'intérêt à faire recevoir ce Bref pour ne pas outrepasser toutes ces formalitez, qui dans un autre tems auroient été regardées comme des attentats contre les Libertez de l'Eglise Gallicane.

Le Roi envoya ordre à tous ses Archevêques d'assembler au plûtôt leurs Suffragans pour accepter le Bref. On traita Mr. de Cambray bien ou mal dans ces Synodes, selon qu'il s'y trouva plus ou moins d'Evêques attachez à la Cour. Quelques-uns affectérent d'exaggérer les erreurs de ce Prélat; mais le plus grand nombre se contenta de faire l'éloge de sa soûmission. Nulle part il ne fut plus maltraité, que dans son propre Palais par ses suffragans. Quoi qu'il eut marqué en termes exprès dans son Mandement, qu'il adhéroit absolument au Jugement du Pape, & qu'il vouloit donner jusqu'au dernier soûpir de sa vie l'exemple d'une docilité sans réserve, cependant l'Evêque de saint

Omer lui dit, que ses paroles ne marquoient pas un aquiescement intérieur, & lui laissoient une porte pour revenir de sa soûmission.

Mr. l'Archevêque de Cambray ne se blessa point d'une accusation si odieuse. Il conserva sa tranquilité, & parla ainsi à ses Suffragans, avec une douceur & une fermeté Episcopale.

„ Vous étes assemblez ici, non pour
„ examiner mon Mandement, mais
„ pour faire tous ensemble ce que je
„ viens de faire en particulier. Je vous di-
„ rai avec une entiére ouverture, com-
„ me à mes Confréres, & non comme
„ à mes Juges, que c'est de toute l'é-
„ tenduë de mon cœur que j'ai renon-
„ cé à toute pensée d'expliquer mon
„ Livre. Je préfére à mes foibles lu-
„ miéres l'authorité du saint Siége. Je
„ suis incapable de revenir jamais
„ de son Jugement, sous prétexte d'un
„ double sens pour éluder indirecte-
„ ment ma condamnation. Il est vrai,
„ que je ne peux avoüer contre ma
„ conscience, que j'aye jamais crû au-
„ cune des Erreurs, qu'on m'a impu-
„ tées. J'ai pensé seulement que mon
„ Livre avec les Correctifs, que j'avois

„ crû

„ crû y mettre, ne pouvoient signifier
„ l'Erreur ni la favoriser. Mais je re-
„ nonce à mon jugement pour me con-
„ former à celui du St. Pere. J'ai tâ-
„ ché de recevoir, par des paroles
„ humbles & pleinement soûmises,
„ l'humiliation qui m'est venuë du sou-
„ verain Pontife. Si sa Sainteté trouve
„ ma soûmission défectueuse, je suis
„ prêt à l'augmenter, & à la faire tel-
„ le que le St. Siége jugera à propos.

Ensuite la question ayant été agitée dans la même Assemblée, si l'on demanderoit au Roi ou non la suppression des Ouvrages apologétiques, Mr. de St. Omer avança que la Condamnation d'un Livre emportoit la suppression des Ecrits faits pour la défense de ce Livre.

„ Mr. l'Archevêque de Cambray ré-
„ pondit, qu'il ne connoissoit aucune
„ régle dans l'Eglise, qui suppose,
„ que la Censure d'un Livre, comme
„ erroné respectivement, emporte de
„ droit la Condamnation des Ecrits
„ apologétiques du même Livre, qu'il
„ pourroit citer des exemples contrai-
„ res; que l'exemple du Livre de Jan-
„ senius, cité par Mr. de St. Omer,
„ n'avoit rien de concluant, puisque

„ chacune des propositions de cet Au-
„ teur est qualifiée comme absolument
„ hérétique. Qu'il ne lui paroissoit
„ point naturel qu'il allât plus loin que
„ le Bref du Pape, qui n'avoit ni con-
„ damné ni prohibé ses Ecrits apolo-
„ gétiques, quoi que répandus dans
„ Rome; qu'il étoit prêt cependant de
„ conclure, comme Président, à la
„ pluralité des Voix au nom de l'As-
„ semblée. C'est ce qu'il fit, mais en marquant expressément, que c'étoit *contre son sentiment.*

Près d'un an après, il se tint une Assemblée du Clergé à St. Germain en Laye, où Mr. l'Evêque de Meaux fut choisi pour faire une Relation de tout ce qui s'étoit passé concernant la Constitution du Pape contre le Livre des Maximes.

Ce Prélat fut peu satisfait des qualifications mitigées, auxquelles le Pape s'étoit borné, dans son Bref, & moins encore du refus, que sa Sainteté fit de comprendre dans cette Condamnation les Ecrits apologétiques de Mr. de Cambray. C'est ce qui détermina Mr. de Meaux d'aller plus loin que le souverain Pontife, qu'il appelle, dans son Procès Verbal, le *Premier Evêque*, *pré-*

préposé par Jesus Christ, pour conduire tout le Troupeau, & dont le Siége est, selon lui, *la Mere Eglise établie pour enseigner toutes les Eglises.* Les plus fortes qualifications, dont ce *Premier Evêque* & cette *Eglise Mere* s'étoit servi, sont, que les propositions du Livre étoient téméraires, pernicieuses dans la pratique, & erronées respectivement. Mais ce Prélat accuse Mr. de Cambray d'être le Patriarche d'une Secte, dont les Maximes sont, non seulement téméraires, mais impies, non seulement dangereuses dans la pratique, mais blasphêmatoires dans la spéuulation, non seulement erronées respectivement, mais absolument hérétiques. Voici l'abbregé qu'il fait de la nouvelle Spiritualité, en faveur de laquelle Mr. l'Abbé de Fenelon avoit écrit selon lui.

„ Le salut, que nous espérons en
„ Jesus Christ, la gloire éternelle, la
„ jouïssance de Dieu, & la vision béa-
„ tifique paroissent des choses trop
„ basses pour toucher les ames par-
„ venuës au prétendu pur amour. * Je-
„ sus Christ, comme Sauveur, a trop
„ de rapport à nous pour être le digne

* Procès Verbal p. 238. 239. 240.

„ objet d'une ame contemplative. On
„ ne se soucie ni d'être sauvé, ni d'ê-
„ tre damné, & c'est ce qu'on appelle
„ la sainte indifférence. On sacrifie
„ aisément ce qu'on tient si indifférent
„ dans les derniéres épreuves, où l'on
„ réalise le péché, pour mieux réaliser
„ la damnation.

Dans ce même Procès Verbal si outré contre Mr. de Fenelon, les Evêques assemblez rendent témoignage à la pureté des mœurs de Madame Guyon, en déclarant *que pour les abominations qu'on regardoit comme les suites de ses principes, il n'en fut jamais question, elle en a toûjours témoigné de l'horreur.*

Ce témoignage autentique sera un monument éternel de l'innocence de cette Dame. Car les Prélats assemblez ne le lui donnérent qu'après qu'elle eut été cinq ans en prison. Pendant ce tems on avoit fait des perquisitions dans tous les lieux où elle avoit été depuis sa jeunesse. On avoit examiné, dans les Provinces de près & de loin, toutes les personnes qu'elle avoit connuës. On avoit employé les menaces, les promesses & les prisons pour faire parler contre elle ses deux femmes de cham-

chambre, qui avoient été depuis longues années témoins de sa conduite. On lui avoit fait subir à elle-même plusieurs interrogatoires captieux par des Juges différens. On l'avoit transportée de prison en prison, pour ébranler sa fermeté, de Vincennes à Vaugirard, de Vaugirard la Bastille. Cependant la vérité de ses réponses, la pureté de ses mœurs, l'égalité de sa conduite depuis tant d'années arrachérent cet aveu de son innocence à tant d'Evêques, conduits par Mr. de Meaux.

Elle demeura pourtant trois ans en prison, malade & souffrante, après que le Procès de Mr. de Cambray fut fini. Elle pria toûjours qu'on lui nommât son crime & qu'on la prouvât coupable. On la fit sortir enfin sans avoir pû rien prouver contre elle, & elle fut xilée à Blois, où elle passa près de douze ans honorée & respectée pour son bon esprit, pour sa piété sincére, pour sa vertu simple & modeste par ceux même qui avoient eû contre elle les plus forts préjugez. Mr. de Cambray continua toûjours pour elle la même amitié, la même estime, & la même confiance. Elle mourut enfin à Blois

 regret-

regrettée tendrement de sa famille & de tous ses amis.

La Catholicité de ses sentimens, la pureté de ses mœurs, & la vérité de ce que j'ai dit de l'une & de l'autre paroissent dans son Testament, dont je mets ici une partie tirée sur l'Original, parce que les derniers actes des mourans sont sacrez dans toutes les Nations.

„ Au nom du Pere, du Fils, & du
„ Saint Esprit, à l'honneur du Verbe
„ Incarné, sous l'intercession de la
„ Sainte Vierge & de Saint Michel. Ce-
„ ci est mon Testament & derniére vo-
„ lonté, à l'execution de laquelle, je
„ prie les Executeurs ci-dessous nom-
„ mez de tenir main.

C'est au Seigneur mon Dieu que je fais une remise entiére de tout ce que je suis, comme c'est à lui que je dois toutes choses. O mon Dieu faites de moi tout ce qu'il vous plaira, je vous fais une donation irrévocable de mon ame & de mon corps pour en disposer selon vôtre volonté. Vous voyez, Seigneur, ma misére & ma nudité, vous savez que je ne veux que vous seul, soit au Ciel, soit sur la Terre. C'est entre

entre vos mains que j'abandonne mon ame, ne comptant point pour mon salut sur aucun bien qui soit en moi, mais sur vôtre seule miséricorde & les mérites du Sang de mon Seigneur Jesus-Christ.

Je proteste que je meurs fille de l'Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine, que je n'ai jamais voulu m'écarter un moment de ces sentimens, que depuis que j'ai eu l'usage parfait de la raison, je n'ai pas été un moment sans être prête au moins de volonté de répandre pour Elle jusques à la derniére goute de mon sang, comme je l'ai toûjours protesté en toute occasion & en toute rencontre, comme je l'ai toûjours signé & déclaré tout autant de fois que je l'ai pû, ayant toûjours & en tout tems soûmis les Livres & Ecrits que j'ai faits à la Sainte Eglise ma Mere, pour laquelle j'ai toûjours eû, & aurai toûjours avec la grace de Dieu un attachement inviolable, & une obéïssance aveugle, n'ayant point d'autre sentiment, & n'en voulant jamais admettre aucun autre que les siens, condamnant sans nulle restriction tout ce qu'Elle condamne, ainsi que je l'ai toûjours fait.

Je dois à la vérité & pour ma justification protester avec serment, qu'on a rendu de faux témoignages contre moi, ajoûtant à mes Ecrits, me faisant dire & penser ce à quoi je n'avois jamais pensé, & dont j'étois infiniment éloignée, qu'on a contrefait mon écriture diverses fois, qu'on a joint la calomnie à la fausseté, me faisant des Interrogatoires captieux, ne voulant point écrire ce qui me justifioit, & ajoûtant à mes Réponses, mettant ce que je ne disois pas, & supprimant les faits véritables. Je ne dis rien des autres choses, je pardonne tout & de tout mon cœur à ceux qui m'ont fait de la peine, ne voulant pas même en conserver le souvenir.

Avant que de quitter cette matiére, remarquons les trois témoignages éclatans qu'on rend à l'innocence de cette Dame dans les trois principales Epoques de sa vie. Elle avoit été examinée d'abord par Mr. de Harlay Archevêque de Paris, pendant l'espace de huit mois, & elle s'étoit justifiée. Ensuite Mr. de Meaux, qui avoit un intérêt puissant de la trouver coupable, lui donne un ample Certificat après six

mois d'examen. Enfin une Assemblée de l'Eglise Gallicane après des perquisitions exactes sur toute sa vie rend témoignage public à son innocence.

Pendant ces disgraces de Mr. de Cambray on publia Telemaque qui fit l'admiration de toute l'Europe. L'impression de ce Livre faite contre les intentions de l'Auteur, par la supercherie d'un Domestique, fournit un nouveau prétexte à ses ennemis de le noircir dans l'esprit du Roi, qui ayant été frappé de la soûmission de Mr. de Cambray commençoit à revenir de ses préjugez contre ce Prélat.

Le Telemaque ayant été écrit pour montrer à un jeune Prince tous les écueils de la grandeur suprême, & pour lui peindre toute la beauté des vertus Royales, il devoit contenir des portraits généraux qui peuvent être appliquez aux Princes de tous les tems & de tous les lieux. Supposé donc qu'il y ait dans les tableaux du Telemaque certaines ombres qui peuvent avoir rapport aux défauts de Louïs le Grand, on y trouvera aussi des lumiéres qui font reluire toutes les qualitez Royales de ce grand Prince.

C'est

C'est ce qu'on peut voir par l'admirable Apologie des Rois, que Mentor fait à la fin de son douziéme livre, qu'on avoit obmis dans la premiére Edition.

Les nouveaux Disciples de Saint Augustin, ayant vû la persécution de Mr. de Cambray, s'offrirent d'écrire pour sa justification. Jansenius, Mr. l'Abbé de St. Cyran, Mr. Paschal, Mr. Arnaud n'étoient point opposez au pur amour. On en trouve des traits admirables dans leurs Ouvrages. Le Pere Gerberon Bénédictin fit écrire à Mr. de Cambray, qu'on avoit un livre tout prêt pour sa défense, & qu'on ne lui demandoit que de consentir & de contribuer à cette impression. Voici la réponse qu'il fit à cette Lettre.

Vous me proposez d'envoyer de l'argent pour l'impression d'un Ouvrage, fait pour justifier ma foi. Je suppose que cet Ouvrage est tel que vous le dépeignez; qu'il traite solidement les véritables Questions, qu'il ne justifie que mon sens, qu'il ne défend ni directement, ni indirectement celui de mon Livre condamné. Vous pouvez croire que l'argent est ce qui me coûteroit le moins,

moins, quand il s'agit d'une chose si importante. Mais autant que j'aye eû d'application à écrire pour me défendre avant le jugement de Rome, autant suis-je attaché depuis ce jugement à me taire, à souffrir en paix, & à abandonner ma réputation à la Providence.

Vous avez lû sans doute le recueil de 32 propositions que je tâchois de justifier par les autoritéz des saints. Le véritable sens dans lequel j'ai eû intention d'écrire y est expliqué. Cet Ouvrage & mes autres Ecrits apologétiques ont été vûs à Rome, à Paris, & par tout ailleurs. J'ai protesté devant Dieu dans tous ces Ecrits que je n'ai jamais rien crû au delà de ce qu'ils contiennent, & que je n'ai voulu favoriser aucune des Erreurs qu'on m'avoit imputées. Depuis le Jugement de Rome j'ai répété la même déclaration solemnelle dans le Procès Verbal de nôtre Assemblée Provinciale, qui n'est pas moins public que les Procès Verbaux des autres Provinces, & que les Actes mêmes de l'Assemblée Générale du Clergé de France. Que pourrai-je ajoûter à tant d'éclaircissemens que des répétitions inutiles?

tiles? Qu'y-a-t-il d'équivoque dans cette conduite?

J'aimerois mieux mourir que de défendre directement ou indirectement un Livre, que j'ai condamné sans restriction & du fond du cœur, par docilité pour le St. Siége. Tout ce que j'écrirois sur mon sens personnel, en mettant à part le sens du Texte, seroit regardé comme une voye détournée pour rallumer la guerre & pour rentrer dans l'Apologie de mon Ouvrage. Il n'est ni juste ni édifiant, qu'un Auteur veüille perpétuellement occuper l'Eglise de ses contestations personnelles, & qu'il aime mieux continuer le trouble sans fin, que de porter humblement sa Croix. Quand on n'écoute point un Evêque sur ses propres intentions, qu'il a tant de fois expliquées par écrit, à quel propos parleroit-il encore? Il n'y a plus pour lui ni édification à donner, ni dignité à soûtenir, que dans un profond silence. Je sai trop ce que l'Eglise souffre du scandale de telles disputes, pour vouloir les renouveller, par une délicatesse de réputation. Dieu aura soin de l'honneur de son Ministre, s'il daigne s'en servir pour le fruit du Ministére dans ce Diocese. Il

me

me semble même que les gens neutres & équitables sont édifiez de mon silence, & ne doutent point de ma bonne foi dans toute cette affaire. Nul Ecrit ne persuaderoit ceux qui ne voudroient pas être persuadez.

Vous comprenez bien, Monsieur, qu'il y auroit une duplicité indigne d'un Chrêtien à ne vouloir plus écrire moi-même, & à être en secret de concert avec un étranger, qui écriroit pour moi. Ainsi j'espére que vous ne serez ni peiné, ni surpris de la résolution que j'ai prise de ne prendre aucune part ni directe, ni indirecte, à aucun ouvrage sur cette matiére. Je n'ai pas moins de sensibilité pour vos offres que si je les acceptois.

Ce Prélat a toûjours marqué les mêmes sentimens sur son Livre jusques à sa mort.

Mr. de Cambray humilié jusques à l'excès, rassasié d'opprobres & exilé dans son Diocese, y goûta cette paix profonde, qui accompagne toûjours la pure vertu.

Il s'appliqua uniquement à rendre les hommes bons & heureux en remplissant avec exactitude toutes les fonctions de la vie Episcopale. Com-

Comme il vouloit éprouver & connoître par lui-même ceux, qui se dévoüoient à l'Etat Ecclesiastique, il rappella à Cembray son Séminaire, qui étoit près de Valenciennes, à huit lieuës de sa résidence. Il assistoit à l'examen des Ordinans, qui se faisoit à l'Archevêché, & voyoit ainsi de près chaque Séminariste au moins cinq fois, avant que de l'ordonner Prêtre. Outre les instructions qu'il leur donnoit dans le tems des retraites, & aux principales fêtes du Séminaire, il leur faisoit de plus des conférences une fois par semaine, sur les principes de la Religion. Il vouloit que chacun lui exposât ses difficultez. Il les écoutoit avec une patience infinie, & y répondoit avec une bonté paternelle. Souvent les objections qu'on lui faisoit étoient hors de propos. Loin de le faire sentir, il se mettoit de niveau avec chacun, s'accommodoit à leur portée & donnoit de la force aux objections les plus foibles, par un tour, qui lui fournissoit occasion de remonter aux principes. Je l'ai entendu souvent faire ces conférences, & j'ai autant admiré la condescendance Evangélique par laquelle il se

faisoit tout à tous, que la sublimité de ses discours.

Mr. de Fenelon faisoit les visites générales de son Diocese avec une assiduité, que les troubles de la guerre ne sembloient guéres lui permettre, & il prêchoit dans chaque Eglise.

Rien ne désigne plus le caractére de l'esprit & de la piété de Mr. de Cambray, que les différentes formes qu'il prenoit dans ses instructions publiques, pour s'accommoder à la portée de tous. Il s'abaissoit aux plus simples, tandis qu'il s'élevoit aux génies les plus sublimes. Tous ses Sermons étoient faits de l'abondance de son cœur. Il ne les écrivoit point. Il ne les préméditoit presque pas. Il se contentoit de se renfermer dans son cabinet pour puiser dans l'Oraison toutes ses lumiéres. Comme Moïse l'ami de Dieu, il alloit sur la montagne sainte, & revenoit ensuite vers le peuple lui communiquer ce qu'il avoit apris dans cet entretien ineffable. Dans ces discours publics il ramenoit tout à l'amour, mais à cet amour qui produit & qui perfectionne toutes les vertus. Il bannissoit toutes les idées subtiles, les raisonnemens abstraits, les orne-

ornemens superflus „ qui blessent la simplicité Evangélique. Ce Génie si délicat ne songeoit *qu'à parler en bon Pere pour consoler, pour soulager, pour éclairer son troupeau.*

Il vouloit que toutes les affaires du Diocese lui fussent rapportées, & il les examinoit par lui-même ; mais il ne faisoit pas la moindre chose importante dans la discipline que de concert avec ses Vicaires généraux, & les autres Chanoines de son Conseil, qui s'assembloit deux fois par semaine. Il ne s'est jamais prévalu ni de son rang ni de ses talens pour décider par autorité sans persuasion. Il reconnoissoit les Prêtres pour ses freres ; il recevoit leurs conseils & profitoit de leurs expériences. „ Le Pasteur, disoit-il souvent, a „ besoin d'être encore plus docile que „ le Troupeau. Il faut qu'il apprenne „ sans cesse pour enseigner, qu'il obéis„ se souvent pour bien commander. „ Le sage agrandit sa sagesse par „ toute celle qu'il recueille en autrui.

Il ne se contentoit pas de faire les fonctions supérieures de l'Episcopat, il exerçoit même celles d'un Prêtre commun, en confessant & en dirigeant quan-

quantité de laïques, qui étoient soûmis à sa conduite. On a imprimé depuis sa mort un Recueil des Lettres qu'il avoit écrites à ces personnes. On verra par là combien il étoit éloigné de tourner la spiritualité dans une spéculation séche & stérile. On y trouvera les sentimens les plus nobles, fondez sur les principes les plus sublimes, accommodez à la portée des plus simples, une connoissance du cœur humain, qui dévoile tous ses plis & replis; les subtilitez de l'amour propre & les délicatesses de l'amour divin développées & distinguées; une piété douce & pleine de condescendance pour les défauts d'autrui, & cependant une mortification, ou plûtôt une mort, qui s'étend sur les sens, sur l'esprit, sur le cœur, sur tout l'homme, & qui ne laisse aucune ressource à l'amour déréglé des créatures ni de soi.

Ses mœurs répondoient à sa morale. Dur & sévére pour lui-même, il n'affectoit pourtant pas un air austére, mais gai & aimable dans toutes ses maniéres. Il tâchoit d'imiter nôtre grand modelle, dont les mœurs simples & affables scandalisoient les Dévots pharisaï-

risaïques de son tems. Mr. de Fenelon dormoit peu, mangeoit encore moins, & ne se permettoit aucun plaisir que celui qu'on trouve dans l'accomplissement de ses devoirs. La promenade étoit l'unique divertissement qu'il a pris pour se relâcher pendant tout le tems qu'il a été Archevêque de Cambray.

Dans ces promenades il passoit le tems, ou à s'entretenir utilement avec ses amis, ou à chercher quelque occasion de faire du bien à ses Diocesains. Quand il rencontroit sur son chemin des païsans, il s'asseyoit quelquefois sur l'herbe auprès d'eux, les interrogeoit en bon Pere sur l'état de leur famille, leur donnoit des avis pour régler leur petit ménage, & pour mener une vie Chrêtienne. Il entroit même quelquesfois chez eux pour parler de Dieu, & les consoler dans leurs miséres. Si ces pauvres gens lui présentoient quelques rafraîchissemens selon la mode du païs, il ne dédaignoit point d'en goûter pour leur marquer son amitié. Il ne leur montroit aucune fausse délicatesse, ni sur la pauvreté de leur état, ni sur la malpropreté de leurs Cabanes. Il devenoit comme un d'eux,

par

par la tendresse paternelle d'un cœur pénétré de l'amour de Jesûs-Christ pauvre & nud.

Pauvre lui-même au milieu de l'abondance, il distribuoit presque tout son Revenu aux Hôpitaux, aux Clercs qu'il élevoit, aux Convents de filles qui étoient dans le besoin, aux pauvres honteux, aux personnes de tous les rangs & de toutes les nations, qui étoient à portée d'éprouver sa générosité, pendant le tems des Guerres.

Tandis qu'il veilloit ainsi sur son Troupeau, comme Saint Ambroise, il prioit comme Saint Antoine dans les deserts d'une solitude intérieure. Tout ce que les hommes admiroient en lui n'est rien en comparaison de cette vie divine, par laquelle il marchoit avec Enoc *devant Dieu & étoit inconnu aux hommes*..

L'état ordinaire de l'esprit humain est une espéce de délire. L'ame est sans cesse agitée par une succession bizarre de pensées vagues & de passions contraires. Les Philosophes Payens ont senti que l'homme ne peut être heureux que par *une tranquilité intérieure qui retranche non seulement les actions,*

vices, mais même les pensées inutiles. (a) Le Christianisme seul peut nous élever à cet état, par cette paix du Saint Esprit, cette unité, & cette simplicité dont parle l'Evangile.

Voilà la Quiétude Divine, à laquelle Mr. de Cambray tâchoit de parvenir intérieurement, tandis qu'il s'occupoit au dehors à remplir tous les devoirs de l'humanité, de la Religion, & de son état. Il laissoit tomber sans-cesse toutes les idées inutiles, & tous les désirs inquiets, afin de conserver son ame pure, tranquille, sans tumulte & sans trouble, occupée de Dieu seul, & desoccupée de tout ce qui n'étoit pas de son ordre, toûjours attentive à la souveraine Raison, & toûjours soûmise à sa volonté suprême. Ce vuide sacré de l'esprit & du cœur l'avoit réduit à une simplicité qui lui faisoit mépriser tous ses Talens naturels. Je ne saurois donner une meilleure idée de cet état que par ses propres paroles dans une Méditation, qu'il fit sur la Fête de Noël.

„ Je vous adore Enfant Jésus nud,
„ pleu-

(a) Voyez les réflexions morales de l'Emp. Marc Anton. liv. 4. §. 26.

„ pleurant & étendu dans la Crêche.
„ Je n'aime plus que vôtre enfance &
„ vôtre pauvreté. O qui me donnera
„ d'être aussi pauvre & aussi enfant
„ que vous ! ô Sagesse Eternelle ré-
„ duite à l'enfance, ôtez-moi ma sa-
„ gesse vaine & présomptueuse. Fai-
„ tes-moi enfant avec vous. Taisez-
„ vous Sages de la Terre. Je ne veux
„ rien être, rien savoir, tout croire,
„ tout souffrir, & tout perdre. Le Ver-
„ be fait chair, la Parole toute puissan-
„ te du Pere se tait, bégaye, pleure,
„ pousse des cris enfantins : & moi, je
„ je me piquerai d'être sage, je me
„ complairai dans les arrangemens
„ que fait mon esprit, & je craindrai
„ que le monde n'ait pas une assez
„ haute idée de ma capacité. Non,
„ non, tout mon plaisir sera de dé-
„ croître, de m'appetisser, de m'ob-
„ scurcir, de me taire, de joindre à
„ l'opprobre de Jesus crucifié, l'im-
„ puissance & le bégayement de Jesus
„ Enfant.

Cette mort à l'esprit propre devoit plus coûter à Mr. de Cambray, qu'à un autre. Il savoit les grands principes de presque toutes les grandes Scien-

ces, & s'en servoit pour découvrir en tout la vérité & la faire aimer. Mais il négligeoit l'érudition fastueuse, qui ne sert qu'à enfler l'esprit. Quand il falloit étudier il approfondissoit autant que personne; mais il n'étudioit que pour le besoin: parce qu'il croyoit devoir renoncer à toutes les fausses richesses de l'esprit, & être sage avec sobriété. C'est ce que les Docteurs, qui languissent autour de questions frivoles, ne comprendront jamais.

C'est par cette fidélité qu'il est parvenu à une si grande défiance de lui-même, qu'il effaçoit ce qu'on trouvoit à redire dans ses ouvrages sans honte, sans peine, sans entêtement, & sans jalousie pour ses premiéres idées. J'ai souvent plus admiré cette docilité à changer, que sa fécondité à produire.

Mr. de Cambray ne songeoit plus qu'à vivre ainsi dans l'exercice paisible de ses fonctions Episcopales, lorsque les discordes sur la Grace vinrent troubler son repos.

Cette dispute lui a attiré les reproches les plus sanglants, & les calomnies les plus atroces. On l'a regardé comme un homme politique & ambitieux,

tieux, qui ne cherchoit qu'à se faire rappeller à la Cour.

Pour montrer l'unité & la droiture de sa conduite, & combien il agissoit par un principe de conviction, il est nécessaire de faire ici une Analyse de ses sentimens sur la Grace. On verra là, qu'il n'a jamais attaqué le vrai Thomisme. Voici ses principes.

Nous n'avons, selon Mr. de Cambray, aucune liberté pour le bien surnaturel, sans la grace du Libérateur. Cette grace non seulement éclaire l'esprit des véritez éternelles, mais elle prévient la volonté, elle la delivre des chaînes de la concupiscence, elle l'excite, elle la meut, elle la met toûjours en état de consentir à l'action divine. Mais, selon ce Prélat, cette grace libératrice n'est jamais plus forte pour faire consentir la volonté, que la volonté n'est forte pour lui résister. C'est ce que Mr. de Cambray appelle *Equilibre*. (a). Quand on fait le bien, on ne fait que consentir à l'ac-

 tion

(a) Les adversaires de Mr. de Cambray ont expliqué cet *Equilibre*, comme si l'on ne pouvoit être libre, que par un penchant toûjours égal

tion de Dieu qui nous dispose par sa grace à consentir ainsi. Quand on fait le mal on ne fait que résister à l'action de Dieu, qui ne fait rien de bon en nous, sans nous, afin de nous faire mériter.

Par là on donne tout au Créateur sans le faire Auteur du mal. Rien ne reste à la créature, sans la grace, que la triste puissance de se dérégler & de se corrompre, ou tout au plus de faire,

égal pour le bien & pour le mal. Rien n'est plus opposé aux idées de ce Prélat. Son Equilibre de *puissance* n'est pas un Equilibre de *penchant*. Il dit expressément que cet Equilibre ne consiste point dans une *égalité de deux plaisirs contraires*, mais dans une *égalité de forces entre l'attrait de la tentation, & le pouvoir de la volonté fortifiée par la grace.* On peut avoir un vrai pouvoir d'agir contre les penchans les plus forts. Les habitudes du mal, ou du bien ne détruisent jamais la liberté. Plus on se confirme dans l'un, plus on perd sa facilité pour l'autre. Mais l'ame ne perd jamais sa *mobilité*, jusqu'à ce qu'elle soit fixée, par la mort dans une immobilité parfaite avec les Anges, ou les Démons. Le mot d'*Equilibre* n'est pas une expression nouvelle. St. Basile s'en sert dans le même sens, que Mr. de Cambray, dans son homelie sur le Pseaume 61. Je dois cette remarque au Revd. P. de Tournemine Jesuite pour qui Mr. de Cambray avoit une considération & une amitié particuliére.

re, par amour propre, ce qu'elle ne doit faire que pour Dieu seul. Elle ne peut, sans cette grace, faire aucune action dont Dieu est la fin, ni par conséquent dont il sera la récompense.

Selon Mr. de Cambray le systême des deux Délectations détruit la Liberté. Tout est l'effet d'une sensation délicieuse qui saisit inopinément & qui entraîne invinciblement la volonté par un empire doux, mais qui ne laisse aucun choix dans le moment actuel. La volonté n'est libre que parce qu'elle peut être mûë différemment en différens tems. C'est à dire, que ce Systême réduit la liberté de l'ame à la mobilité d'une pierre, qui peut être poussée tantôt d'un coté & tantôt d'un autre. Selon ce Systême, le Libre Arbitre & l'usage que Dieu peut faire de la volonté humaine, & non celui que nous en faisons.

De plus, selon Mr. de Cambray, ce Systême anéantit la Charité, entant que distinguée de l'Espérance. On ne regarde plus Dieu que comme Béatifiant. L'idée de l'infinie perfection, vrai motif de la Charité, est la plus

claire & la plus lumineuse de toutes les idées ; cependant elle ébranle, elle remuë , elle frappe moins sensiblement que la perception des objets finis. Elle n'agit que sur le fond intime d'une ame, qui a travaillé long-tems à se vuider , à se purifier, à se séparer des objets sensibles. Un cœur, dont l'unique ressort est le plaisir, n'en peut être touché. Son amour ne surpasse pas l'attrition. Aimer Dieu pour les plaisirs qu'il nous cause , ou l'aimer de peur d'être privé de ces plaisirs se réduit à la même chose. L'Eglise foudroye tout Quiétisme, qui renonce à la chaste Espérance ; mais elle abhorre tout Jansenisme , qui bannit la pure Charité. Elle veut qu'on exerce les actes de l'une & de l'autre de ces deux vertus. Elle les distingue & les unit sans les détruire.

Enfin, selon Mr de Cambray, ce Systême rend souvent la vertu impraticable. Si le plaisir étoit le seul ressort du cœur humain & la seule raison de nos déterminations libres , il seroit impossible d'aimer la vertu quand elle n'est pas accompagnée d'une délectation apperçûë. Car la volonté ne peut pas aimer

mer ſans raiſon d'aimer, ni ſe mouvoir ſans force mouvante. Voilà la piété réduite à une ſenſualité ſpirituelle, qui ne peut jamais nous inſpirer aucune vertu noble, & qui nous laiſſe ſouvent ſans reſſource contre le vice. Voici comme Mr. de Fenelon fait parler dans la tentation un homme, qui agit ſelon ces principes.

„ La douceur céleſte m'a abandon-
„ né. Je ne ſens plus que le ſeul plai-
„ ſir corrompu. Je comptois ſur une
„ efficacité délicieuſe & invincible qui
„ m'enléveroit toûjours à toutes mes
„ foibleſſes. Je regardois la vie Chrê-
„ tienne comme un enchantement de
„ dévotion. Je me flatois d'aller tout
„ droit en Paradis par un chemin ſe-
„ mé de roſes. J'èn pleurois de joye.
„ Je croyois déja voir les Cieux ou-
„ verts. Je béniſſois Dieu qui vou-
„ loit me néceſſiter dès ce monde à
„ être bienheureux dans l'autre. Mais
„ par malheur, je ſuis tombé depuis
„ ſix mois dans un grand mécompte.
„ La ſource du plaiſir pieux eſt tout à
„ coup tarie pour moi. Je ne ſens plus
„ que le ſeul plaiſir du péché. En l'é-
„ tat où je ſuis, il m'eſt auſſi impoſſi-

„ ble, selon l'expression de nos Doc-
„ teurs, de résister au plaisir victo-
„ rieux du vice que de *courir la poste*
„ *sans cheval.*

De là Mr. de Cambray conclud, qu'il y a un amour de l'Ordre, du Beau, & du parfait, au dessus de tout goût, & de tout sentiment, qui peut agir en nous, quand le plaisir sensible de la Grace nous manque, & qui est une raison suffisante pour remuer la volonté dans toutes les peines, & privations qu'on rencontre dans les routes sacrées de la vertu. C'est ainsi, selon ce Prélat, que les Saints à l'imitation de leur grand modelle, ont demeuré fidelles à Dieu dans les souffrances les plus terribles. La capacité de leur ame étoit remplie par les peines purifiantes de l'amour, & cependant ces divins Amans restoient soûmis à la Volonté suprême, non parce qu'Elle étoit délectable, mais parce qu'elle étoit juste. Le ressort par lequel Dieu les remuoit alors n'étoit pas l'impression agréable qu'il faisoit sur eux, mais la connoissance pure qu'il leur donnoit de ce qui lui étoit dû. Car ils ont été souvent privez de toute consolation célef-

te, & terrestre, jusques à s'écrier avec leur Divin Chef, *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?*

Cette idée de Mr. de Cambray sur le double ressort de la volonté est donc une suite nécessaire de sa Théologie sur le pur amour. Mr. de Meaux en combattant cette Doctrine a ôté toute ressource de raisonnement contre le Jansenisme. Il n'a laissé que celle de l'Autorité pour accabler sans convaincre. Mr. de Cambray accorde toûjours la décision de l'Eglise avec les raisonnemens les plus justes. Il concilie l'obéïssance & la persuasion. Il raméne tout à l'unité de principes. Il est toûjours d'accord avec lui-même.

Les Jansenistes n'ont de ressource contre lui qu'en disant, qu'il n'étoit point Théologien. C'est comme si l'on disoit, qu'un Jurisconsulte n'est point habile, parce qu'il n'embroüille pas sa question de termes obscurs, quoi qu'il dévelope le sens des Loix par des principes simples, clairs, & toûjours approuvéz du Législateur.

On lui a reproché d'avoir avancé des idées outrées sur l'Authorité Ecclesiastique. Voici les trois Principes dont

on se formalise. 1°. Le consentement tacite ou exprès de la pluralité des Evêques assemblez, ou non assemblez, imprime aux décisions du souverain Pontife le caractére sacré d'un Dogme de foi. 2°. L'Eglise est seul Juge des bornes de son Autorité; autrement chaque particulier se croiroit en droit de reclamer contre ses décisions, sous prétexte qu'Elle auroit passé les bornes. 3°. L'Eglise est aussi infaillible en jugeant des saines paroles, que de la saine doctrine, autrement son Infaillibilité seroit inutile. Puisque ce n'est que par les paroles qu'on fait entendre les pensées, si en pensant bien elle parloit mal, ses Canons seroient plus nuisibles que si elle pensoit mal, en parlant bien. Delà il conclud qu'il faut se soûmettre à l'Eglise quand elle condamne, non le sens personnel & intérieur d'un Auteur, dont elle ne prétend point être Juge, mais le sens naturel de son Texte. On voit par la simple exposition de ces Maximes, qu'elles sont des conséquences naturelles & nécessaires des Principes Catholiques.

Tandis que Mr. de Cambray soûtenoit ainsi la vérité, il étoit bien éloigné de

de perdre la charité par un zéle amer, hautain, & Judaïque. Il n'a jamais exercé aucune Tyrannie dans un Diocese. En attaquant les préjugez des hommes, il a toûjours ménagé leurs personnes, & respecté leurs vertus. Cependant ceux qui ne connoissoient point son caractére ont crû qu'il se réjouïssoit des disgraces de Mr. le Cardinal de Noailles. Voici comme il s'en explique un an avant sa mort, dans une lettre à un de ses amis.

A Cambray ce 12. Mars 1714.

La plûpart des gens peuvent s'imaginer, que j'ai une joye secrette & maligne de tout ce qui se passe. Mais je me croirois un Démon, si je goûtois une joye si empoisonnée, & si je n'avois pas une véritable douleur de ce qui nuit tant à l'Eglise. Je vous dirai même par une simplicité de confiance ce que d'autres que vous ne croiroient pas facilement, c'est, que je suis véritablement affligé pour la personne de Mr. le Cardinal de Noailles. Je me représente toutes ses peines. Je les ressens pour lui. Je ne me souviens du passé que pour rap-

peller toutes les bontez, dont il m'a honoré pendant tant d'années. Tout le reste est effacé Dieu merci de mon cœur. Rien n'y est altéré. Je ne regarde que la seule main de Dieu qui a voulu m'humilier par miséricorde. Dieu lui-même est témoin des sentimens de respect & de zéle qu'il met en moi pour ce Cardinal.

La piété que j'ai vûë dans Mr. le Cardinal de Noailles me fait espérer, qu'il se vaincra lui-même pour rendre le calme à l'Eglise, & pour faire taire tous les ennemis de la Religion. Son exemple raméneroit d'abord les esprits les plus indociles & les plus ardens. Ce seroit pour lui une gloire singuliére dans tous les siécles. Je prie tous les jours pour lui à l'Autel, avec le même zéle, que j'avois il y a vingt ans.

L'an 1710. j'eus honneur de voir Mr. de Cambray pour la premiére fois. Je crois devoir raconter les entretiens que j'eus avec lui sur la Religion; parce qu'ils feront connoître le caractére de son Esprit, & montreront en même tems, que sa piété, loin de conduire à un Déïsme subtil, & à l'indépendance de toute autorité visible, comme l'ont insinué les adversaires, four-

fournit au contraire les preuves les plus solides du Christianisme & de la Catholicité.

Né dans un païs libre où l'esprit humain se montre dans toutes ses formes sans contrainte, je parcourus la plûpart des Religions pour y chercher la vérité. Le fanatisme, ou la contradiction, qui régnent dans tous les différens Systêmes Protestans, me révoltérent contre toutes les Sectes du Christianisme.

Comme mon cœur n'étoit point corrompu par les grandes passions, mon esprit ne pût goûter les absurditez de l'Athéïsme. Croire le néant source de tout ce qui est, le fini éternel, ou l'infini un assemblage de tous les êtres bornez me parurent des extravagances plus insoûtenables que les Dogmes les plus insensez d'aucune Secte des croyans.

Je voulois alors me réfugier dans le sage Déïsme, qui se borne au respect de la Divinité, & aux idées immuables de la pure vertu, sans se soucier ni du culte extérieur, ni du Sacerdoce, ni des Mystéres. Je ne pûs pas cependant secoüer mon respect pour la Religion

Chrêtienne dont la morale est si sublime. Mille doutes vinrent souvent accabler mon esprit. Se précipiter tout à fait dans le Déïsme me paroissoit une démarche hardie. S'arrêter dans aucune Secte du Christianisme me sembloit une foiblesse puérile. J'errai ç'à & là dans les principes vagues d'un Tolérantisme outré, sans pouvoir trouver un point fixe. C'est dans ces dispositions qui j'arrivai à Cambray.

Mr. l'Archevêque me reçût avec cette bonté paternelle & insinuante, qui gagne d'abord le cœur. J'entrai avec lui, pendant l'espace de six mois, dans un examen fort étendu de la Religion. Je ne pourrai pas raconter ici tout ce qu'il me dit sur cette matiére. J'en dirai seulement la substance. Voici à peu près comme je lui dévelopai mes principes.

Dieu ne demande point d'autre culte que l'amour de sa perfection infinie, d'où découlent toutes les vertus humaines & divines, morales & civiles. Tous les Philosophes, tous les Sages, toutes les Nations ont eû quelque idée de cette Religion naturelle, mais ils l'ont mêlée de Dogmes plus ou moins

vrais,

vrais, & l'ont exprimée par un culte plus ou moins propre. Toutes ſortes de Religions ſont agréables à l'Etre Souverain, lorſqu'on ſe ſert des cérémonies, des opinions & des erreurs mêmes de ſa Secte, pour nous porter à l'adoration de la Divinité. Il faut un culte extérieur, mais les différentes formes de ce culte ſont, comme les différentes formes du Gouvernement Civil, plus ou moins bonnes ſelon l'uſage qu'on en fait. Je ne ſaurois ſouffrir qu'on borne la vraye Religion à une Société particuliére. J'admire la Morale de l'Evangile, mais toutes les opinions ſpéculatives ſont des choſes indifférentes, dont la ſouveraine Sageſſe fait peu de cas. Il me répondit ainſi.

Vous ne ſauriez reſter dans vôtre indépendance philoſophique, ni dans vôtre tolérance vague de toutes les Sectes, ſans regarder le Chriſtianiſme, comme une impoſture. Car il n'y a aucun milieu raiſonnable entre le Déïſme & la Catholicité.

Cette idée me parût un paradoxe. Je le priai de me l'expliquer. Il continua ainſi.

Il faut ſe borner à la Religion naturelle,

relle, fondée sur l'idée de Dieu en renonçant à toute Loi surnaturelle & révélée; ou, si l'on en admet une, il faut reconnoître quelque Autorité suprême, qui parle à tout moment pour l'interpréter. Sans cette Autorité fixe & visible, l'Eglise Chrêtienne seroit comme une République à qui l'on auroit donné des Loix sages, mais sans Magistrats pour les executer. Quelle source de confusions! chacun viendroit, le livre des loix à la main, disputer de son sens. Les Livres divins ne serviroient qu'à nourrir nôtre vaine curiosité, la jalousie des opinions, & la présomption orgueilleuse. Il n'y auroit qu'un seul Texte, mais il y auroit autant de maniéres différentes de l'interpréter que de têtes. Les divisions, & les subdivisions se multiplieroient sans fin & sans ressource. Nôtre souverain Législateur n'a-t-il pas mieux pourvû à la paix de sa République & à la conservation de sa Loi?

De plus, s'il n'y a pas une Autorité Infaillible, qui nous dise à tous. . . Voilà le vrai sens de l'Ecriture Sainte. . . Comment veut-on, que le Païsan le plus grossier & l'Artisan le plus simple s'engagent dans un examen, où les

Sçavans

Sçavans mêmes ne peuvent s'accorder. Dieu auroit manqué aux besoins de presque tous les hommes en leur donnant une Loi écrite, s'il ne leur avoit pas donné en même tems un Interpréte sûr, pour leur épargner une recherche, dont ils sont incapables. Tout homme simple & sincére n'a besoin que de son ignorance bien sensée; pour voir l'absurdité de toutes les Sectes, qui fondent leur séparation de l'Eglise Catholique sur l'offre de le rendre Juge des matiéres, qui surpassent la capacité naturelle de son esprit. Doit-on croire la nouvelle Réforme, qui demande l'impossible, ou l'ancienne Eglise, qui pourvoit à l'impuissance humaine?

Enfin, il faut rejetter la Bible comme une fiction, ou se soûmettre à cette Eglise. Consultez les Livres sacrez. Examinez l'étenduë des promesses, que Jesus Christ a faites à la Hiérarchie, Dépositaire de sa Loi. *Il dit que tout ce qu'Elle liera sur la Terre sera lié dans le Ciel, qu'il sera avec elle jusqu'à la consommation des siécles, que les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre Elle; que celui, qui l'écoute, l'écoute lui-même; que celui qui la méprise le méprise; & enfin qu'elle*

qu'elle est la base & la colomne de la vérité. Vous ne pouvez éluder la force de ces termes par aucun Commentaire, vous n'avez de ressource, qu'en rejettant tout ensemble l'autorité du Législateur, & celle de sa Loi.

Quoi, Monseigneur, lui dis-je avec impétuosité? Vous voulez que je regarde quelque Société sur la terre comme infaillible? J'ai parcouru la plûpart des Sectes. Souffrez que je vous le dise, avec tout le respect qui vous est dû, les Prêtres de toutes les Religions sont souvent plus corrompus ou plus ignorans que les autres hommes. Ils me sont tous également suspects.

Il me répondit d'un ton doux & modéré. Si nous ne nous élevons point au dessus de ce qui est humain dans les plus nombreuses assemblées de l'Eglise, nous n'y trouverons que de quoi nous choquer, nous révolter & nourrir nôtre incrédulité; passions, préjugez, foiblesses humaines, vûës politiques, brigues & cabales. Mais il faut d'autant plus admirer la Sagesse & la Toute puissance Divine, qu'elle accomplit ses desseins par des moyens, qui semblent devoir les détruire. C'est ici

que le Saint Esprit se montre Maître du cœur humain. Il fait servir tout ce qui paroît défectueux dans les Pasteurs particuliers à l'accomplissement de ses promesses, &, par une Providence toûjours attentive, veille au moment de leur décision & la rend toûjours conforme à sa volonté. C'est ainsi que Dieu agit en tout & par tout. Dans les puissances Civiles & Ecclesiastiques, tout obéït à ses loix. Tout accomplit ses desseins d'une maniére nécessaire ou libre. Ce n'est pas la sainteté de nos Supérieurs, ni leurs talens personnels qui rendent nôtre obéïssance une vertu divine, mais la soûmission intérieure de l'esprit à l'ordre de Dieu.

Je lui demandai du tems pour peser la force de ses raisonnemens, je les repassai dans mon esprit, je les examinai nuit & jour. Je sentis enfin aprés des longues recherches, qu'on ne peut admettre une Loi révélée sans se soûmettre à son Interprête vivant. Mais cette vérité fit toute une autre impression sur moi qu'elle ne devoit faire naturellement. Mon ame s'enveloppa de nuages épais. Je sentis toutes les attaques de l'incrédulité.

Dans

Dans le tems de cette agitation extrême j'eus une tentation violente de le quitter. Je commençai à soupçonner sa droiture. Il n'y avoit qu'un seul moyen de surmonter mes peines. C'étoit de lui en faire la confidence. Quels combats ne souffris-je point avant que de pouvoir me résoudre à cette simplicité. Il falloit cependant passer par-là. Je lui demandai donc une audience secrette. Il me l'accorda, je me mis à genoux devant lui, & lui parlai ainsi. Pardonnez, Monseigneur, à l'excès de mes peines. Vôtre candeur m'est suspecte, & je ne saurois plus vous écouter avec docilité. Si l'Eglise est infaillible, vous avez donc condamné la Doctrine du Pur Amour, en condamnant vôtre Livre de Maximes. Si vous n'avez pas condamné cette Doctrine, vôtre soûmission étoit feinte. Je me vois dans la dure néceffité de vous regarder comme ennemi ou de la charité, ou de la vérité. A peine eus-je prononcé ces paroles que je fondis en larmes. Il me releva, m'embrassa avec tendresse, & me parla ainsi.

„ L'Eglise n'a point condamné le „ pur amour en condamnant mon Li- „ vre.

„ vre. Cette Doctrine est enseignée „ dans toutes les Ecoles Catholiques; „ mais les termes dont je m'étois servi „ pour l'expliquer n'étoient pas pro- „ prés pour un Ouvrage Dogmatique. „ Mon livre ne vaut rien. Je n'en fais „ aucun cas. C'étoit l'avorton de mon „ esprit, & nullement le fruit de l'onc- „ tion du cœur. Je ne veux pas que „ vous le lisiez. Il me dit ici tout ce que j'ai raconté ci-dessus en parlant de ce Livre, & m'expliqua cette matiére à fond.

Cette conversation dissipa toutes mes peines sur sa personne, cependant mes doutes sur la Religion augmentérent. Je voyois qu'en raisonnant philosophiquement, il falloit devenir Catholique ou Déïste, mais le sage Déïsme me paroissoit une extrêmité plus raisonnable que la Catholicité. La vérité s'enfuit de mon esprit, tandis que la douce paix abandonna mon cœur. Je tombai dans une mélancolie profonde. Quelques semaines se passérent sans que je pusse lui parler. Il essaya plusieurs fois d'ouvrir mon cœur, & il s'y prit d'une façon si insinuante que je ne pûs lui ré-

sister.

sister. Enfin je lui parlai ainsi d'une voix tremblante.

Vôtre derniére conversation a fait une étrange impression sur moi. Toutes mes lectures, & recherches ne servent plus de rien. Je vois bien qu'il n'y a aucun milieu raisonnable entre le Déïsme & la Catholicité. Mais plûtôt que de croire tout ce que les Catholiques croyent ordinairement, je choisis de me jetter dans l'autre extrême. Je me retranche dans ce pur Déïsme, qui est également éloigné de la crédulité fade, & de l'incrédulité outrée. Ma foi dégagée de la multiplicité d'opinions incertaines, subtiles & choquantes se réduit à la Religion éternelle, universelle, & immuable de l'Amour. Pour en sentir la vérité chacun n'a besoin que de rentrer en lui-même.

Combien y a-t-il peu d'hommes, reprit-il, qui soient capables de rentrer ainsi en eux-mêmes, pour consulter la pure Raison? Supposé qu'il y eût quelques hommes çà & là, qui pussent marcher par cette voye purement intellectuelle; cependant le commun des hommes en est incapable & a besoin d'un secours extérieur. Les passions

sub-

ſubtiles de l'eſprit n'aveuglent pas moins que les paſſions groſſiéres. Les premiéres véritez échapent quelquesfois aux génies même très-Philoſophiques. On ne trouve plus de principes fixes pour les arrêter dans le torrent des incertitudes qui les entraînent.

Comme dans la Societé Civile *il a fallu mettre la Raiſon par écrit*, réduire ſes préceptes dans un corps de loix, établir des Magiſtrats pour les faire executer, parce que tous les hommes ne ſont pas en état de conſulter & de ſuivre par eux-mêmes la Loi naturelle ; de même dans la Religion, les hommes ne voulant pas écouter avec attention, ni ſuivre par amour, la voix intérieure de la Souveraine Sageſſe, rien n'étoit plus digne de Dieu, que de parler lui-même à ſa créature d'une maniére ſenſible pour convaincre les incrédules, pour fixer les viſionnaires, pour inſtruire les ignorans & pour les réünir tous dans la croyance des mêmes véritez, dans la pratique du même culte, dans la ſoûmiſſion à une même Egliſe. Pourquoi vous révoltez-vous contre un ſecours ſi néceſſaire pour la foibleſſe humaine, ſans

lequel les Nations les plus ſavantes, & les plus polies ſont tombées dans les erreurs les plus groſſiéres, ſur la Divinité, & ſur la Morale.

La Philoſophie de l'Amour, lui dis-je, en l'interrompant avec ardeur, eſt commune à tous les eſprits, à toutes les Nations, à toutes les Religions. On en trouve des veſtiges par tout, juſques dans le ſein du Paganiſme. Les ames ſimples l'ont peut-être mieux pratiquée, que les Phioſophes n'en ont parlé. Chaque Secte y a mêlé des opinions abſurdes. J'en trouve dans la Bible comme par tout ailleurs. Mais, Monſeigneur, diſpenſez-moi de vous parler. Je crains de blaſphêmer ce que j'ignore.

Il demeura quelque tems en ſilence, ſans me répondre, puis il me dit. Celui qui n'a point ſenti tous les combats que vous ſentez pour parvenir à la vérité, n'en connoît point ſon prix. Ouvrez-moi vôtre cœur. Ne craignez point de me choquer, je vois vôtre playe, elle eſt profonde, mais elle n'eſt pas ſans reſſource, puiſque vous la découvrez.

Je continuai ainſi: Il me paroît que

le

le Législateur des Juifs nous représente l'Etre souverain comme un Tyran, qui rend tout le genre humain malheureux, parce que leur premier Pere mangea un fruit défendu. Ils n'ont pû participer avant leur existence à cette faute legére : cependant Dieu les en punit, non seulement par les souffrances corporelles, & la mort, mais en les livrant à toutes les passions, & enfin aux peines éternelles. Selon la croyance commune, Dieu oublie toutes les Nations de la Terre pour ne s'occuper que d'un peuple grossier, rebelle, injuste, & cruel, dont les dogmes & les mœurs paroissent indignes de la Divinité.

Un second Législateur vient. Sa morale est plus sublime, & ses mœurs plus pures. Je ne dis point avec certains esprits téméraires, qu'il a été Imposteur. Je le crois un excellent Philosophe, qui n'a cherché qu'à rendre les hommes bons & heureux, en leur apprenant le vrai culte de l'Etre suprême. Mais les prétendus Dépositaires de sa Loi l'ont noyée dans une multitude de fictions absurdes, de dogmes obscurs, d'opinions frivoles, qui ren-

dent le Créateur moins aimable pour sa créature.

Il m'écouta jusqu'au bout avec une tranquillité admirable, puis il me dit : Dieu a tellement tempéré la lumiére & les ombres dans ses Oracles, que ce mêlange est une source de vie pour ceux qui cherchent la vérité, afin de l'aimer, & un abîme de ténebres pour ceux qui la combattent, afin de flater leurs passions. La plûpart des objections que vous venez de faire sont des tours faux & malins que les incrédules donnent à la Religion. Ecoutez-moi de grace un instant avec attention ; Voici un autre plan de la Bible.

Dieu veut être aimé *comme il le mérite* avant que de se faire voir *comme il est*. La vûë lumineuse de son essence nous détermineroit invinciblement à l'aimer ; mais il veut être aimé d'un amour libre & de pur choix. C'est pour cela que tous les Etres libres passent par un état d'épreuve, avant que de parvenir à la suprême béatitude de leur nature. Le commencement de leur existence est un Noviciat d'amour.

Les Anges & nos premiers Peres ayant

ayant abusé de leur liberté dans un Paradis d'immortalité & de délices, Dieu changea nôtre état d'épreuve dans un état mortel, mêlé de biens & de maux, afin que l'expérience du vuide & du néant qu'on trouve dans les créatures nous fit désirer sans cesse une meilleure vie. Depuis ce tems nous naissons tous avec un penchant vers le mal. Nos ames sont condamnées à des prisons terrestres, qui obscurcissent nôtre esprit, & appesantissent nôtre cœur; mais par la grace du Libérateur, cette concupiscence n'est pas une force invincible, qui nous entraîne, elle n'est qu'une occasion de combat & par là une source de mérite. Aimer Dieu dans les privations & les peines est un état plus méritoire, que celui des Anges, qui aiment dans la jouïssance & les plaisirs. Voilà le mystère de la Croix si scandaleux pour l'imagination, & pour l'amour propre des hommes profanes.

Nous naissons donc tous malades, mais le reméde est toûjours présent pour nous guérir. La lumiére, qui qui éclaire tout homme venant au monde, ne manque jamais à personne. Cet-

te sagesse souveraine a parlé différemment selon les différens tems & les différens lieux; aux uns par une Loi surnaturelle & par les miracles des Prophetes; aux autres par la Loi naturelle, & par les merveilles de la Création. * *Chacun sera jugé selon la Loi qu'il a connuë, & non selon celle qu'il a ignorée. Nul ne sera condamné, que parce qu'il n'a point profité de ce qu'il a sçû, pour mériter d'en connoître davantage.*

Enfin Dieu est venu lui-même sous une chair semblable à la nôtre, pour expier le péché, & pour nous donner un modelle du culte qui lui est dû. Dieu ne peut pardonner au criminel sans montrer son horreur pour le crime; c'est ce qu'il doit à sa justice, & c'est ce que Jesus Christ a seul pû faire. Il a montré aux hommes, aux Anges, & à tous les Esprits célestes l'opposition infinie de la Divinité pour le renversement de l'Ordre, puisqu'il a tant coûté de douleurs & d'agonies à l'homme-Dieu:

De plus ce sacrifice de Jesus Christ immolé par hommage à la sainteté Divine,

* St. Aug.

vine, ſon anéantiſſement profond devant l'Etre ſuprême, ſon amour infini de l'Ordre ſeront le Modelle éternel de l'amour, de l'adoration, de l'hommage de toutes les intelligences. C'eſt par là qu'elles apprendront ce qu'elles doivent à l'Etre infini, en voyant le culte, qu'il ſe rend à lui-même par la ſainte humanité.

La Religion de ce Pontife éternel ne conſiſte que dans la Charité. Les Sacremens, les Cérémonies, le Sacerdoce ne ſont que des ſecours ſalutaires pour ſoulager nôtre foibleſſe; des ſignes ſenſibles, pour nourrir en nous-mêmes & dans les autres la connoiſſance & l'amour de nôtre Pere commun; ou enfin des moyens néceſſaires pour nous retenir dans l'ordre, l'union & l'obéïſſance.

Bien-tôt ces moyens ceſſeront, les ombres diſparoîtront; le vrai Temple s'ouvrira, nos corps reſſuſciteront glorieux, & Dieu communiquera éternellement avec ſes créatures, non ſeulement ſelon ſa pure Divinité, mais ſous une forme humaine, pour nous montrer tout enſemble les myſtéres de ſon

essence, & les merveilles de sa création.

Voilà le plan général de la Providence, voilà pour ainsi dire la Philosophie de la Bible, y a-t-il rien de plus digne de Dieu, ni de plus consolant pour l'homme que ces hautes & nobles idées. Ne devroit-on pas les souhaiter vrayes, supposé qu'on ne peut en démontrer la vérité.

Alors je lui dis : Moïse & Jesus Christ n'ont-ils pas pû former ce beau Systême par un esprit philosophique, sans aucune mission divine ? N'ont-ils pas pû supposer un commerce avec la Divinité, non pour tromper les hommes, mais pour donner du crédit à leur loi, & par là nous rendre bons & heureux en nous aprenant la vraye morale ?

Il me répondit ainsi : Moïse & Jesus Christ ont prouvé leur Mission par des faits surnaturels, qui portent les caractéres d'une sagesse & d'une puissance infinie.

Je ne vous parlerai point des miracles de Moïse, ni de la transmission incorruptible, jusqu'à nous, des livres, qui en contiennent l'histoire. Vous pourrez en voir les preuves dans l'excellent

cellent Discours de Mr. de Meaux sur l'Histoire Universelle. Il a montré la chaîne de la Tradition depuis l'origine du Monde. Il l'a fortifiée par des réflexions, qui marquent également l'étenduë de son esprit, & de sa science.

Je ne vous parlerai point des faits prédits dans ces anciens Livres qui demandoient non seulement une sagesse divine pour les prévoir, mais une puissance infinie pour les accomplir. Telle étoit la conversion des Gentils au Christianisme, évènement qui dépendant de la coopération libre de l'homme marque, que le Dieu qui l'a révélé, avoit un Empire incommunicable sur les coeurs.

Je n'entrerai point continua-t-il dans le détail de ces faits qui marquent visiblement, que la Loi des Juifs venoit d'enhaut. Je vais droit au Christianisme. En démontrant sa vérité, on prouve celle du Judaïsme; puisque le Législateur des Chrêtiens l'a supposé Divin.

Les miracles de Jesus Christ n'ont pas été faits dans un coin, dans les retraites impénétrables, ni dans les au-

tres profonds; mais à la face de tout un peuple ennemi & incrédule, répandus ensuite, & renouvellez par les Apôtres dans plusieurs Nations différentes, qui avoient un intérêt puissant de les convaincre de fausseté, s'ils avoient été supposez. Nôtre Seigneur nourrit une multitude de peuples avec deux ou trois pains. Il guérit les maladies incurables par une simple parole. Il fait sortir les morts du tombeau. Il se ressuscite lui-même. Tout est de notoriété publique, où la moindre imposture auroit été facile à découvrir. Il ne s'agissoit pas de prestiges, qui fascinoient les yeux, de tours de souplesse, ni d'opérations subtiles de la Physique, mais de faits palpables, visiblement contraires aux loix communes de la Nature. Les simples & les savans en étoient également juges. Ils n'avoient qu'à ouvrir les yeux pour se convaincre de leur vérité.

De plus, tout porte le caractére d'une bonté & d'une puissance infinie, qui agit sans parade, & à qui les prodiges ne semblent échaper que par compassion pour les hommes, pour sou-

ſoulager leurs miſéres corporelles, ou pour guérir leurs eſprits.

Ces miracles n'ont été faits que pour établir le vrai culte de la Divinité. Jeſus Chriſt nous aſſure qu'il ne les fait que pour ramener l'homme à ſon propre cœur, afin d'y chercher les preuves de ſa Doctrine, dont la fin & la conſommation eſt la Charité.

Enfin les principaux témoins oculaires de ces faits miraculeux ne ſauroient être ſuſpects. Il eſt poſſible que les hommes par entêtement ou par préjugé ſouffrent toutes ſortes de maux pour ſoûtenir des erreurs ſpéculatives, parce qu'ils peuvent ſe perſuader de bonne foi que ce ſont des véritez; mais que les hommes ſans aucune vûë de plaiſir, ni d'ambition, de récompenſe temporelle ou éternelle s'expoſent à toutes ſortes de malheurs préſens, & enſuite à la juſtice vengereſſe d'un Dieu ennemi du menſonge, pour ſoûtenir qu'ils ont entendu de leurs oreilles, & vû de leurs yeux des choſes qui n'ont jamais été. Cet amour deſintéreſſé de la malice & de l'impoſture eſt abſolument incompatible avec la nature humaine, ſur tout en des hommes, qui

passent leur vie à pratiquer, & à enseigner la Morale la plus sublime qui ait jamais été.

Trouve-t-on ces trois caractéres de vérité dans les prétendus prodiges des Magiciens & des Imposteurs, d'Appollonius & de Mahomet ? Ils ont pû donner aux hommes un spectacle d'ostentation pour surprendre, pour les amuser, & pour s'en rendre les maîtres. Mais ont-ils fait des choses d'une telle notoriété publique, vûës par des témoins semblables, destinées pour établir une Morale si pure ?

La Religion de Moïse considérée toute seule & sans rapport au Christianisme pourroit être suspecte de Politique. On pourroit dire, que les Magiciens d'Egypte ayant imité une partie de ses prodiges, il n'a fait que les surpasser dans l'Art magique. Mais dans la Religion de Jesus Christ on ne voit aucun prétexte d'incrédulité, aucune ombre de politique, aucun vestige d'intérêt humain. Les miracles prouvent la mission divine du Législateur, & la pureté de sa Loi prouve que ses miracles n'étoient point des prestiges. Quand un Législateur veut tromper les hommes

mes par de faux prodiges, & abuser de leur crédulité, pour s'en rendre maître, invente-t-il une Religion qui détruit tout l'homme, qui le rend étranger à lui-même, qui renverse l'idolatrie du *Moi*, qui nous oblige d'aimer Dieu plus que nous-mêmes, & de ne nous aimer que pour lui? Jesus Christ nous demande cet amour non seulement comme un hommage dû à la perfection Divine, mais comme un moyen nécessaire de nous rendre heureux.

Exilez ici bas, pendant un moment infiniment petit, Jesus Christ veut que nous regardions cette vie comme l'enfance de nôtre être, & comme une nuit obscure, dont tous les plaisirs ne sont que des songes passagers, & tous les maux des dégoûts salutaires, pour nous faire tendre à nôtre vraye patrie. Pénétrez de nôtre néant, de nôtre impuissance, de nos ténébres, il veut que nous nous exposions sans cesse devant l'Etre des Etres, afin qu'il retrace en nous son Image & qu'il nous embellisse de sa propre beauté, qu'il nous éclaire & nous anime, qu'il nous donne le Bien être comme l'être, la raison comme la vie, nos parfaits amours

comme nos vrayes lumiéres, & que par là il produise en nous toutes les vertus humaines & divines, jusqu'à ce qu'étant rendus conformes à lui, il nous absorbe & nous consomme dans son unité Divine.

Voilà l'adoration en esprit & en vérité que propose l'Evangile, adoration que l'homme trouve si conforme à ses idées naturelles, quand on la lui découvre; adoration cependant, dont on ne voit presque aucune trace dans le Paganisme le plus raffiné. Ce n'est que tard, & après que le Christianisme eût éclairé le monde, que les Philosophes Payens, Arabes, & Persans ont emprunté ce langage, qu'ils ont toûjours parlé imparfaitement.

Tout se soûtient en JesusChrist, ses mœurs répondent à sa Morale. Ce Divin Législateur ne se contente pas de donner aux hommes les préceptes nuds & secs d'une Morale sublime. Il la pratique lui-même & nous met devant les yeux l'exemple d'une vertu accomplie, qui n'a rien & qui ne prétend rien sur la terre. Toute sa vie n'est qu'un tissu de souffrances, une adoration perpétuelle, un anéantissement profond devant

devant l'Etre ſuprême, une ſoûmiſſion ſans bornes à la volonté divine, & un amour infini de l'ordre. Il meurt enfin comme abandonné de Dieu & des hommes, pour montrer que la vertu parfaite, ſoûtenuë par le ſeul amour de la juſtice, peut demeurer fidelle au milieu des plus terribles peines, ſans aucune ombre de délectation ſenſible, ſoit céleſte, ſoit terreſtre. Voit-on par tout ailleurs un ſemblable Légiſlateur, ou une telle Loi? On ne trouvera le vrai culte de l'amour dévelopé, purifié, & parfaitement pratiqué que chez les Chrétiens.

L'établiſſement d'une telle Religion parmi les hommes eſt le plus grand de tous les miracles. Malgré toute la puiſſance Romaine, malgré les paſſions, les intérêts, les préjugez de tant de Nations, de tant de Philoſophes, de tant de Religions différentes, douze pauvres Pêcheurs ſans art, ſans éloquence, ſans force répandent par tout leur Doctrine. Malgré une perſécution de trois ſiécles qui ſemble devoir l'éteindre à tout moment, malgré le martyre perpétuel d'un nombre innombrable de perſonnes de toutes les con-

conditions, de tous les sexes, de tous les païs, la Vérité triomphe enfin de l'erreur, selon les prédictions de l'Ancienne & de la Nouvelle Loi. Qu'on me montre quelque autre Religion qui ait ces marques visibles d'une Divinité qui la protége. Qu'un conquérant établisse par les armes la croyance d'une Religion qui flate les sens; qu'un sage Législateur se fasse écouter & respecter par l'utilité de ses Loix; qu'une Secte accréditée, & soûtenuë par la puissance civile abuse de la crédulité du peuple; tout cela est possible. Mais que pouvoient avoir vû les Nations victorieuses, savantes, & incrédules, pour se rendre si promptement à Jésus Christ, qui ne leur prometoit rien dans ce monde que persécutions & souffrances, qui leur proposoit la croyance des mystéres qui révoltent l'esprit humain, & la pratique d'une Morale qui sacrifie toutes nos passions les plus favorites; en un mot, une Foi & un Culte qui desespérent tout ensemble nôtre raison & nôtre amour propre. „ N'est-ce pas un miracle plus grand & „ plus incroyable, * que ceux qu'on „ ne

* St. August.

„ ne veut pas croire, d'avoir conver-
„ ti le monde à une semblable Religion
„ sans miracles.

Je lui repliquai ainsi. Ce que vous me dites, Monseigneur, me frappe & me pénétre. Cependant je me sens toûjours prêt à regarder des faits si éloignez comme ayant pû être exagérez, altérez, ou supposez par les Prêtres & par les Politiques, qui se servent de la Religion pour dominer le peuple.

Il me répondit ainsi. On ne sauroit douter de la vérité de ces faits, puisque les Livres qui en contiennent l'Histoire ont été reçûs & traduits par un grand nombre de peuples divers si-tôt qu'ils ont paru. Ils ont été lûs dans les assemblées de presque toutes les Nations de siécle en siécle. Personne cependant ne les a accusez de fausseté, ni les Juifs, ni les Payens, ni les Hérétiques quoiqu'ils eussent un intérêt puissant de les combattre & d'en déceler l'imposture. Les Juifs disoient à la vérité, que Jesus Christ avoit fait ses miracles par magie, mais ils ne les rejettoient pas comme supposez. Les Payens n'ont pû disconvenir de ces faits

non

non plus que les Juifs. Celse, Porphyre, Julien l'Apostat, Plotin & les autres Philosophes, qui dès les premiers tems attaquérent le Christianisme avec toute la subtilité imaginable, avoüérent la vérité des miracles de Jesus Christ, la sainteté de sa vie, & l'autenticité des livres qui en contiennent l'histoire. Enfin les Sectes nombreuses & successives qui ont troublé l'Eglise en chaque siécle, prouvent invinciblement qu'on n'auroit pû corrompre le Texte sacré, sans que l'imposture eut été découverte. Ainsi en remontant de siécle en siécle jusqu'à Jesus Christ, les Chrêtiens, les Hérétiques, les Juifs, les Payens, les Grecs, les Romains, les Barbares, tous rendent témoignage aux mêmes faits & aux mêmes Livres. Comme la certitude de nos idées dépend de l'universalité, & de l'immutabilité de l'évidence qui les accompagne: de même la certitude des faits dépend de l'universalité & de l'immutabilité de la Tradition qui les confirme. Il est impossible qu'on fasse croire à toute une Nation, & ensuite à plusieurs Nations différentes, qu'elles ont vû d'abord de leurs yeux & entendu

tendu de leurs oreilles des choſes qui n'ont jamais été ; que la mémoire de ces faits ſuppoſez ſoit perpétuée hautement, ſucceſſivement, univerſellement dans tous les ſiécles, par des peuples différens, dont les intérêts, la Religion, les préjugez ſont contraires ; que ces peuples conſpirent avec leurs ennemis pour répandre une illuſion, qui les confond, & qui les condamne ; & que cependant dans le tems actuel de l'impoſture, ni dans les ſiécles ſuivans, on ne la découvre jamais ; cela, dis-je, eſt non ſeulement incroyable, mais abſolument impoſſible.

Je ſuis charmé, lui dis-je alors, de voir cette réünion des preuves, tirées des miracles & de la Morale, de l'eſprit intérieur de la Loi, & des prodiges extérieurs du Légiſlateur. Les idées baſſes & mercenaires qu'on a communément de la Religion me paroiſſoient trop indignes d'une Miſſion divine. Les miracles du Légiſlateur m'étoient ſuſpects, quand je ne connoiſſois point la beauté de la Loi. Mais, Monſeigneur, pourquoi trouve-t-on dans la Bible un contraſte ſi choquant de véritez lumineuſes & de dogmes obſcurs ?

seurs ? Je voudrois bien séparer les idées sublimes, dont vous venez de me parler, d'avec ce que les Prêtres appellent Mystères.

Il me répondit ainsi. Pourquoi rejetter tant de lumieres, qui consolent le cœur, parce qu'elles sont mêlées d'ombres, qui humilient l'esprit. La vraye Religion ne doit-elle pas élever & abbattre l'homme, lui montrer tout ensemble sa grandeur & sa foiblesse ? Vous n'avez pas encore une idée assez étenduë du Christianisme. Il n'est pas seulement une Loi sainte qui purifie le cœur, il est aussi une sagesse mystérieuse qui dompte l'esprit. C'est un sacrifice continuel de tout soi-même en hommage à la souveraine Raison. En pratiquant la *Morale*, on renonce aux plaisirs pour l'amour de la Beauté suprême. En croyant ses *Mystères*, on immole ses idées, par respect pour la Vérité éternelle. Sans ce double sacrifice des *pensées*, & des *passions*, l'holocauste est imparfait, nôtre victime est défectueuse. C'est par là que l'homme tout entier disparoît & s'évanouït devant l'*Etre des Etres*. Il ne s'agit pas d'examiner s'il est nécessaire que Dieu nous

révéle

révéle ainsi des Mystéres pour humilier nôtre esprit. Il s'agit de savoir s'il en a révelé, ou non. S'il a parlé à sa créature, l'obéïssance & l'amour sont inséparables. Le Christianisme est un Fait. Puisque vous ne doutez plus des preuves de ce fait, il ne s'agit plus de choisir ce qu'on croira, & ce qu'on ne croira pas. Toutes les difficultez dont vous avez rassemblé des exemples s'évanouïssent, dès qu'on a l'esprit guéri de la présomption. Alors on n'a nulle peine à croire qu'il y ait dans la Nature Divine, & dans la conduite de sa Providence une profondeur impénétrable à nôtre foible Raison. L'Etre infini doit être incomprehensible à la créature. D'un côté, on voit un Législateur, dont la Loi est tout à fait divine, qui prouve sa mission par des faits miraculeux, dont on ne sauroit douter, par des raisons aussi fortes que celles qu'on a de les croire. D'un autre côté on trouve plusieurs mystéres qui nous choquent. Que faire entre ces deux extrémitez embarassantes d'une Révélation claire, & d'un obscur incomprehensible? On ne trouve de ressource que dans le sacrifice de l'esprit, & ce

ce sacrifice est une partie du culte dû au souverain Etre.

Dieu n'a-t-il point des connoissances infinies que nous n'avons point? Quand il en découvre quelques-unes par une voye surnaturelle, il ne s'agit plus d'examiner le *comment* de ces mystéres, mais la *certitude* de leur révélation. Ils nous paroissentimcompatibles, sans l'être en effet; & cette incompatibilité apparente vient de la petitesse de nôtre esprit, qui n'a pas de connoissances assez étenduës, pour voir la liaison de nos idées naturelles avec ces veritez surnaturelles.

Le Christianisme n'ajoûte rien à vôtre pur Déïsme que le sacrifice de l'esprit, & la Catholicité ne fait que perfectionner ce sacrifice. Aimer purement, croire humblement, voilà toute la Religion Catholique. Nous n'avons proprement que deux Articles de foi, l'*amour* d'un Dieu invisible, & l'*obéissance* à l'Eglise son Oracle vivant. Toutes les autres véritez particuliéres s'absorbent dans ces deux véritez simples, & universelles, qui sont à la portée de tous les esprits. Y a-t-il rien de plus digne de la perfection Divine, ni plus nécess-

néceſſaire pour la foibleſſe humaine?

Alors je lui dis: Ce ne ſont plus les dogmes incomprehenſibles de la foi qui m'arrêtent, mais certaines opinions qui ſe ſont gliſſées parmi les Prêtres & le peuple. Dans l'Egliſe Judaïque n'a-t-on pas pû obſcurcir la Loi par des traditions incertaines? Je crois que l'Egliſe n'enſeignera jamais des erreurs dangereuſes & damnables; mais ne peut-elle pas tolérer certaines erreurs innocentes, parce qu'elles ſont utiles & même néceſſaires dans la foibleſſe préſente de la Nature humaine? Telle eſt par exemple l'opinion ſur l'éternité des peines. Rien ne ſeroit plus dangereux que d'affranchir les hommes de cette crainte ſalutaire. Mais il n'y a rien dans les idées naturelles que nous avons de la Divinité, ni même dans l'Ecriture ſainte qui nous empêche de croire, que tôt ou tard tous les êtres reviendront à l'ordre. Voilà le dénoüement qu'Origene trouva pour juſtifier toutes les démarches de la Providence. Voilà de quoi répondre à toutes les objections de Celſe, de Bayle, de tous les incrédules anciens & modernes contre le Syſtême

tême Chrêtien. Laissez-moi cette seule idée, je vous abandonne tout le reste.

Non, non, me dit-il; Je ne veux vous laisser aucune ressource contre le sacrifice de l'esprit. Supposé que l'Eglise pût tolérer des erreurs innocentes, cependant comme elle n'enseignera jamais aucune erreur dangereuse, qui puisse justifier la révolte, & l'indépendence; que tardez-vous à vous y soûmettre, & à perdre dans l'incomprehensibilité divine toutes les vaines spéculations, qui pourroient mettre des bornes à vôtre obéïssance? Pendant la nuit obscure de cette vie il n'est pas permis de raisonner sur les secrets de la nature divine, ni sur les desseins impénétrables de sa Providence. Encore un moment & tout sera dévoilé. Dieu justifiera sa conduite. Nous verrons que sa sagesse, sa justice, & sa bonté sont toûjours d'accord & inséparables. C'est nôtre orgueil & nôtre impatience qui font que nous ne voulons pas attendre ce dénoüement. Au lieu de nous servir du rayon de lumiére qui nous reste, pour sortir de nos ténébres, nous nous perdons dans un labirinte de disputes,

disputes, d'erreurs, de Systêmes chimériques, de Sectes particuliéres, qui troublent non seulement la paix présente de la société humaine, mais qui nous indisposent pour la vraye vie de toutes les Intelligences, qui n'ont plus d'esprit propre, ni de volonté propre parce, que la même Raison universelle les éclaire, & le même Amour souverain les anime. Jusqu'ici vous avez voulu posséder la vérité. Il faut à présent que la vérité vous posséde, vous captive, & vous dépoüille de toutes les fausses richesses de l'esprit. Pour être parfait Chrêtien, il faut être desapproprié de tout, même de nos idées. Il n'y a que la Catholicité, qui enseigne cette pauvreté Evangélique. Imposez donc silence à vôtre imagination. Faites taire vôtre raison. Dites sans cesse à Dieu, instruisez-moi par le cœur & non par l'esprit; faites-moi croire comme les Saints ont crû; faites-moi aimer comme les Saints ont aimé. Par là vous serez à l'abri de tout fanatisme, & de toute incrédulité.

C'est ainsi que Mr. de Cambray me fit sentir, qu'on ne peut être sagement Déïste sans devenir Chrêtien, ni philoso-

losophiquement Chrêtien sans devenir Catholique. Un Prélat qui approfondissoit ainsi la vérité jusques dans ses racines les plus cachées, étoit-ce un esprit superficiel?

Mr. de Cambray raisonnoit avec la même force sur les preuves de la *Religion Naturelle*, que sur celles de la *Religion Révélée*. Nous avons là-dessus deux Ouvrages, imprimez depuis sa mort; *l'Existence de Dieu*, & ses *Lettres sur la Religion*, dont quelques-unes furent écrites à Mr. le Duc d'Orleans, qui a toûjours honoré ce Prélat d'une amitié suivie, & qui n'a jamais varié.

Les esprits secs & abstraits ne sentent pas assez le mérite de ces deux Ouvrages. Mr. de Cambray savoit que la playe de la plûpart de ceux qui doutent, vient non de leur esprit, mais de leur cœur. Il répand par tout des sentimens pour toucher, pour intéresser, pour saisir le cœur. Il tempére la sécheresse métaphysique par une onction qui fléchit la volonté, dans le tems qu'elle éclaire l'esprit.

On trouve dans ces Ouvrages tous les principes de la plus sublime Philosophie.

phie. C'est ce que je vais montrer en faisant l'Analyse de ses preuves de *l'Existence de Dieu, de la Liberté de l'homme, de la nécessité d'un Culte, & de l'Immortalité de l'ame.*

Je me servirai autant que je pourrai de ses propres paroles. Je ne ferai que perfectionner ce qu'il a écrit par ce qu'il m'a dit. Encore une fois je ne raisonne point, je ne fais que raconter. Ce n'est pas sortir des bornes de ma narration que de faire l'histoire de l'Esprit de Mr. de Cambray en écrivant celle de sa vie.

Il faut qu'il y ait quelque chose d'éternel. * Le Néant n'a pû produire ce qui est. L'*Etre par soi* n'est *Eternel*, que parce qu'il porte toûjours dans son propre fond la nécessité de son existence. Tous les Etres finis peuvent être, ou n'être pas. Tout Infini qui n'est pas l'Infini suprême, ou l'Infini en tout genre n'a rien en soi, qui le fait exister préférablement à un Infini d'un degré supérieur; ainsi son existence n'est pas nécessaire. *L'Etre par soi, l'Etre Infini, l'Infini absolu* sont donc des ter-

* L'Existence de Dieu.

mes synonimes. C'est pour cela que Dieu se définit *Celui qui est.*

La multiplicité est pauvre dans son abondance apparente. L'Infini en tous sens est souverainement *Un*, & souverainement *Tout*. Il est *Tout Etre*, & non *tous les êtres*. Il existe, il se connoît, il s'aime toûjours également. Il contient ce qu'il y a de réel dans tous les êtres, par une simplicité indivisible, & non par composition de parties. Il connoît tout ce qu'il y a d'intelligible en se connoissant. Il aime tout ce qu'il y a d'aimable en s'aimant. Il peut tout ce qu'il y a de possible en voulant. Nous ne voyons point son essence, mais voilà un idée claire de ses propriétez essencielles. Ce n'est-là, je l'avouë, qu'une perception infiniment petite de l'infiniment Grand; mais c'en est une très-réelle, qui le distingue de tous les êtres finis, ou infinis dans un seul genre.

Puisque l'Infini absolu est le seul Etre qui existe par soi; puisque les êtres finis ne sauroient être des parcelles détachées de sa substance indivisible; il faut que l'Eternel ait un vrai pouvoir de faire exister ce qui n'étoit pas. Nous

n'avons

n'avons aucune idée de cette puiſſance créatrice : mais il faut qu'elle ſoit en Dieu, autrement l'exiſtence des êtres finis ſeroit impoſſible.

L'Action par laquelle Dieu a tout créé ne paſſe point. Il donne l'être à tout moment, parce qu'il peut l'ôter à tout moment. Il ne peut l'ôter qu'en ceſſant de le donner, ou en donnant le néant. Le néant ne ſe donne pas. La conſervation des êtres eſt par conſéquent un don perpétuel, c'eſt à dire, une création continuée. L'être qui eſt dépendant pour ſon exiſtence ne peut être que dépendant pour ſes opérations. Les créatures agiſſent, comme elles exiſtent. Elles reçoivent à tout moment leur activité, comme leur être. Quel vaſte champ de véritez s'ouvre à l'eſprit !

C'eſt Dieu ſeul qui crée tout, & qui fait tout dans ſon ouvrage. C'eſt lui préſent par tout, qui donne ſans ceſſe aux corps leurs formes, & leurs mouvemens ; aux eſprits leurs vrayes lumiéres & leurs parfaits amours. Il rend ſans ceſſe les uns intelligibles & les autres intelligens. (*a*). C'eſt par lui ſeul qu'ils

(*a*) N. B. Ce Syſtême n'a rien de commun.

qu'ils communiquent entre eux selon certaines loix générales qu'il a établies pour conserver l'ordre & l'union dans ses ouvrages.

Les *causes secondes* ne sont que les *simples occasions* de son action, qui nous échape à cause de sa délicatesse, & que nous attribuons faussement aux créatures & à nous-mêmes, en usurpant sur les droits de la Divinité. Il n'y a dans tous les êtres finis aucune ombre de vraye force que celle de nôtre liberté par laquelle nous pouvons consentir à l'action Divine, qui nous éclaire, nous excite, & nous meut.

*Le

avec celui qui soûtient que Dieu est non seulement la cause de toutes nos sensations, mais leur objet immédiat. Selon le langage bizarre de ces Philosophes, dans le tems de la douleur, c'est le *doigt Idéal* qui est piqué par un *épingle intelligible*, dont l'un & l'autre sont des portions de l'Etenduë intelligible ou de la substance Divine, entant que représentative de la matiére. Les nouveaux Spinosistes ont pris de là occasion de dire, que selon la nouvelle Philosophie, il n'y a qu'un seul Etre qui réünit dans sa substance comme attributs, *l'Etenduë intelligible, & intelligente.* C'est ainsi que certains esprits subtils jusques à être legers, ont poussé le Malebranchisme à l'impiété contre les intentions de l'Auteur.

* Le mouvement que Dieu nous imprime vers le bien en général est le fond & l'essence de la volonté, & la source de tous nos amours. Mais ce mouvement ne nous porte jamais invinciblement vers aucun bien en particulier. Nous pouvons toûjours nous arrêter pour examiner si le bien qui se présente est réel, ou apparent, selon l'ordre, ou contre l'ordre, bon en soi ou seulement flateur pour nous. Nous pouvons par conséquent céder à l'action de Dieu par vertu ou par volupté, par raison ou par plaisir, par respect pour ses perfections adorables ou par goût pour nos sensations agréables. Voilà le double ressort qui explique nôtre liberté.

Ce pouvoir de consentir à l'action Divine ne suppose point une force infinie dans la créature. Il ne produit ni l'objet, ni l'action de l'objet, ni le mouvement vers l'objet. Nôtre action est toûjours stérile par elle-même. Celle de Dieu est seule productrice de toutes nos perceptions lumineuses & béatifiantes. Elle est source unique de toutes les *véritez* & de tous les *plaisirs* qui nous remuent.

* Idée de la Liberté.

muent. Dieu nous donne sans cesse cette *activité* (ou ce pouvoir de choisir) comme il nous donne *l'être*. Nous avons un être différent du sien ; de même nous avons une activité différente de la sienne. Mais comme nôtre être ne peut exister indépendamment du sien ; de même nôtre action ne peut rien produire sans la sienne qui fait tout en tous, selon certaines loix qu'il a établies.

La loi universelle des communications divines pour les être libres est, que Dieu s'y communique plus ou moins selon qu'ils cédent plus ou moins à son action. Lorsqu'on péche il ne faut pas qu'il y ait dans la créature une force égale à celle du Créateur, pour arrêter l'action de Dieu ; c'est lui-même qui s'arrête. Il n'agit point parce que a condition de son action manque.

En voyant à découvert le Bien souverain, toute intelligence finie s'y attacheroit invinciblement ; mais elle pourroit s'y attacher ou pour rendre hommage à sa perfection infinie, ou seulement pour jouïr du bonheur. Séparer ces deux amours, c'est commettre un sacrilége. Rien n'étoit plus di-

igne

gne de Dieu pour nous confirmer éternellement dans le pur amour de l'ordre, que de nous y élever par un état d'épreuve, où nous pouvons sans cesse sacrifier nos sensations délectables à l'idée pure de son infinie perfection. Il ne nous a donc fait libres que pour nous rendre capables du pur amour.

C'est-là le Culte * que Dieu exige de sa créature, & la condition éternelle de nôtre union avec lui. L'ordre demande que nous aimions sa perfection infinie plus que nôtre finie perfection. Nous ne sommes que des Biens bornez, participez, & dépendans. Au lieu que le premier Etre est le Bien unique, source de tous les autres, le Bien sans bornes, le Bien indépendant. Nôtre amour pour ce Bien doit être aussi un amour unique, source de tous nos amours, un amour sans bornes, un amour indépendant de tout autre amour. Au contraire l'amour de nous-mêmes doit être un amour dérivé de cet amour primitif, un amour ruisseau de cette source, un amour borné & proportionné à la petite portion de bien qui nous est échû en partage. Voilà le

(*) Le Culte de l'Etre suprême.

le vrai culte dont Dieu ne sauroit dispenser aucune créature intelligente, & sans lequel il ne peut se l'unir. Dieu est tout, & nous ne sommes qu'un rien revêtu par emprunt d'une très-petite parcelle de l'être. Ce *moy* qui nous est si cher n'est pour ainsi dire qu'un petit morceau qui veut être le Tout, & qui s'érige en fausse Divinité. Il faut renverser l'Idole pour la réduire à sa petite place. Dès qu'on aura posé ce fondement tout l'édifice s'élévera comme de lui-même. La Religion se trouvera toute dévelopée dans nôtre cœur. L'Existence de Dieu, la Liberté de l'homme, la nature du Culte une fois établies, l'Immortalité de l'ame suit nécessairement de ces trois principes.

* Nous sommes capables de connoître & d'aimer à l'infini. Dieu en créant un être avec une capacité si vaste n'a pû avoir d'autre fin que de se faire connoître comme Vérité souveraine, & de se faire aimer comme Bonté universelle. Pendant cette vie, l'homme ne remplit point cette fin. Toutes ses occupations ici bas sont indignes d'un capacité si noble. Or il est impossible que

* L'immortalité d'Ame.

que Dieu crée des êtres pour le connoître & pour l'aimer à l'infini, sans remplir jamais le dessein de leur création ; à moins qu'ils ne s'en rendent incapables par leur propre faute. Cette inconstance seroit infiniment indigne de la sagesse & de la bonté de Dieu, qui ne peut pas détruire un être qui l'aime, & qu'il n'a créé que pour l'aimer. Supposé donc que l'ame fut matérielle & mortelle, par sa nature, elle pourroit s'immortaliser par l'amour.

C'est ainsi que Mr. de Cambray rendoit les Athées, Déistes, les Déistes, Chrêtiens, les Chrêtiens, Catholiques, par un enchaînement d'idées suivies pleines de lumiére & de sentiment. Tout se concentroit dans l'amour de l'Ordre, tout en découloit. Cette grande idée donnoit de la force, de la beauté, de l'élevation, & de l'unité à tous ses principes. Je ne prétens pas démontrer ici ce Système. Mais je prie les incrédules de m'en montrer un autre, qui soit autre, qui soit aussi lié dans toutes ses parties, aussi fécond en conséquences lumineuses, aussi sa-

tisfaisant pour l'esprit & pour le cœur que celui-ci.

J'ai assez parlé de Mr. de Cambray comme Philosophe & comme Prélat; je dois à présent dire un mot de lui, comme Académicien. Pendant le tems qu'il étoit Précepteur des Princes, il fut choisi Membre de l'Académie Françoise en l'année 1693.

Le Discours qu'il prononça à cette occasion est un modelle dans ce genre. Son Telemaque admiré de toutes les Nations, & traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, ses Dialogues sur l'Eloquence, sa Lettre à l'Académie Françoise, & ses Dialogues des Morts montrent également la beauté de son génie, & la noblesse de ses sentimens.

Sa Doctrine sur ce qu'on appelle *Esprit*, n'est pas moins admirable dans son genre, que sa Doctrine sur l'Amour. On trouve par tout la même unité de principes. Son but dans l'Eloquence, comme dans le Raisonnement, est de ramener les hommes à la pure nature, de leur faire chercher le sublime dans le simple, de faire servir le

le plaisir à la vertu, & l'agréable à l'honnête.

C'est pour cela qu'il réduit toutes les régles de la vraye Eloquence *à peindre, à persuader, à passionner.* Le véritable Orateur, selon lui, n'orne son discours que de véritez lumineuses, & de sentimens nobles, qu'il revêt d'expressions claires & naturelles. *Il pense, il sent, & la parole suit.*

Pour *peindre* en parlant, Mr. de Cambray veut, qu'on imite les Raphaëls, & les Carraches qui suivoient en tout la pure nature sans chercher à faire admirer leur belle imagination en se joüant du pinceau. Il veut que son Orateur entre en Société avec tous les êtres qui l'environnent, même les plus inanimez, qu'il les virifie, qu'il les fasse penser, sentir, aimer, qu'il leur parle, & qu'ils lui répondent, mais qu'ils ne disent jamais que ce que diroit la simple nature, si elle parloit en eux. Il ne rejette point les figures hardies, les images vives, les peintures aimables; mais il veut que toutes les beautez du Discours ressemblent à celles de l'Architecture, où l'on tourne en ornemens toutes les parties nécessaires.

Pour *persuader*, il veut que l'Orateur soit un Génie réglé, & correct, un vrai Philosophe qui ne trouve beau que ce qui est vrai; qui sache mettre les grands principes dans leur vrai point de vûë; que de ce point, comme du centre, la lumiére se répande sur tout le discours; que chaque vérité soit à sa place, qu'elles se préparent, qu'elles s'aménent, qu'elles s'appuyent successivement, que le tout ne fasse qu'un même tableau.

Pour *passionner*, Mr. de Cambray veut qu'on unisse les idées claires, & les sentimens nobles. Il faut, selon lui, connoître le cœur humain, savoir tous les ressorts qui le remuent, être pénétré soi-même de ce qu'on veut persuader aux autres, afin que le cœur parle au cœur, tandis que l'esprit parle à l'esprit. Il faut que l'amour du Beau anime, enléve, transporte tellement l'Orataur, qu'il s'oublie, & qu'il disparoisse pour ne faire voir que la vérité, & la vertu.

Par cette idée de la vraye éloquence, il fait connoître la fausse. Voici le contraste. Au lieu des peintures vives, & des images naïves, elle n'est occupée

pée que d'antitheses étudiées, de périodes arondies, de parures éblouissantes. Elle n'a pour but que de flater les oreilles par des sons harmonieux, de polir, d'orner, d'épurer son langage. Elle ignore que le style fleuri, quelque doux & agréable qu'il soit, ne peut jamais s'élever au dessus du genre médiocre.

De plus la fausse éloquence, selon Mr. de Cambray, au lieu de véritez lumineuses, ne cherche que les pensées fines & les pointes délicates. Voici la description qu'il en fait. Elle ne remonte point aux principes. Elle ne sait pas se contenter de la simple raison. Elle répand par tout trop de sel, Elle ignore que le trop de délicatesse dégénére en subtilité; que le goût exquis craint le trop en tout, sans en excepter l'esprit même; que c'est n'en avoir pas assez, que de vouloir en montrer trop; que c'est en avoir de reste que d'en savoir retrancher à propos. Au contraire, le vrai sublime est si simple, si naturel, si familier qu'il semble devoir se présenter d'abord, & que chacun soit tenté de croire qu'il l'auroit trouvé sans effort; & cependant

dant peu le trouvent, parce qu'il n'y a que les Génies supérieurs, qui sachent se simplifier pour suivre en tout la pure Nature.

La fausse éloquence enfin substituë les maximes de l'esprit au lieu des sentimens du cœur; des sentences morales, séches, & apprêtées au lieu de ces mouvemens vifs & naturels d'une ame saisie par l'amour du Beau. Tandis qu'on croira que l'amour propre est la source de toutes les vertus, on ne dira jamais rien de grand. On sera toûjours renfermé en soi. La sphere est trop bornée, pour y prendre un vol hardi, noble & sublime.

Mr. de Cambray a pratiqué lui-même ses préceptes. Il peint, il persuade, il passionne. On l'accuse de passer quelques fois trop vite des peintures aux passions. Il est vrai qu'il ne se donne pas toûjours le tems de détailler, d'anatomizer & par là de dessecher la vérité. Il remonte aux principes, descend aux conséquences, & dévoile par un seul trait tout l'enchaînement des veritez; puis il tourne tout en sentiment, & raméne sans cesse l'homme à son propre cœur.

Mr. de Cambray avoit étudié les Anciens de toutes les espéces, Poëtes, Orateurs, Philosophes. Il en connoissoit les défauts & les beautez. Il admiroit les sentimens nobles, & l'imagination vive des Grecs, & des Romains. Il avoüoit qu'ils ne savoient pas, comme les Modernes, cet ordre dans le raisonnement, qui commence par les principes simples, & qui va par degré aux idées plus composées, & qui poursuit la vérité dans tous ses rapports par un enchaînement Géométrique. Ils alloient au vrai par sauts & par bonds, mais ils attrapoient souvent le sublime, sans connoître les véritez intermédiates par où l'on y monte. C'est ainsi qu'ils ont parlé de l'amour du *Beau*, de l'*Honnête* & de la vertu pour elle-même d'une maniére bien plus élevée que nos Modernes.

Dans les derniéres années de sa vie, Mr. de Fenelon a eû occasion de montrer d'une maniére éclatante toutes les vertus d'un bon Citoyen, son amour pour sa Patrie, & pour les Etrangers.

L'Année 1709. étoit une année d'extrême cherté. L'Armée de Flandres étoit

étoit sans magazins. Mr. de Cambray donna l'exemple à tout le païs de fournir volontairement des bleds pour la subsistance des Troupes.

Les années suivantes la Guerre se rapprochant de Cambray, il fut l'admiration des Armées par sa charité pour les blessez, & pour les malades, & pour la Noblesse de sa maison ouverte à tous les Officiers.

Après la bataille de Malplaquet, il remplit non seulement son Palais d'Officiers blessez, mais aussi son Séminaire, qui se trouva libre par l'absence des jeunes Ecclesiastiques. Il faisoit fournir à tous ce qui étoit nécessaire pour les guérir, & pour les nourrir. Sa charité est allée même jusqu'à loüer des maisons, lorsque les appartemens manquoient chez lui. Tout autre auroit crû une telle dépense excessive dans un tems où le voisinage des armées diminuoit fort ses revenus; mais il ne mesuroit ses libéralitez que par les besoins des malheureux.

Ce n'étoit point seulement aux personnes de distinction que sa Maison étoit ouverte. Elle fut aussi l'azile du peuple le plus pauvre. Les mouvemens im-

imprévûs des armées & les desordres, qui en sont inséparables, obligeoient quelques fois des Villages entiers de chercher dans la Ville une sûreté qu'ils ne trouvoient pas à la Campagne. Le Palais Archiépiscopal fut la retraite de tous les malheureux, à qui l'on pût y donner plâce. Ni l'horreur de leur misére, ni leurs maladies infectes ne pouvoient arrêter le zéle de ce Prélat. Il se promenoit au milieu d'eux comme un bon Pere. Les soûpirs qu'il laissoit échaper marquoient combien son cœur étoit émû de compassion. Sa présence & ses paroles sembloient adoucir leurs maux.

La vénération qu'on avoit pour lui n'étoit pas bornée aux seules armées Françoises. Elle n'étoit pas moins grande dans les Armées ennemies. Mr. le Duc de Marlborough, Mr. le Prince Eugene, & Mr. le Duc d'Ormond le prévenoient par toute sorte de politesses. Ils envoyérent des détachemens pour garder ses prairies & ses bleds, ils firent même transporter, & escorter jusques à Cambray ses grains, de peur qu'ils ne fussent enlevez par les fourageurs de leur Armée Lors que les

les partis ennemis apprenoient qu'il devoit faire quelque voyage dans son Diocése, ils lui mandoient, qu'il n'avoit pas besoin d'escorte Françoise, & qu'ils l'escorteroient eux-mêmes. Les Hussars mêmes des troupes Impériales lui rendoient ce service : tant la vraye vertu a d'empire sur les esprits. Toutes les Nations de l'Europe avoient pour lui une vénération égale. Ce n'est que dans son propre Païs qu'il a été maltraité & calomnié. Il aimoit & chérissoit aussi les Etrangers. Il les recevoit avec une cordialité & une distinction particuliére, quelle que fut leur Religion. Il prenoit plaisir à les entretenir des mœurs, des loix, du gouvernement, des grands hommes de leur païs. Il ne leur faisoit jamais sentir ce qui leur manquoit dans la délicatesse des mœurs Françoises. Au contraire, il disoit souvent; *la Politesse est de toutes les nations. Les maniéres de l'exprimer sont différentes, mais indifférentes de leur nature.*

Personne n'aimoit mieux que lui sa Patrie : mais il ne pouvoit souffrir, qu'on en cherchât les intérêts, en violant les droits de l'humanité ; ni qu'on l'exaltât

tât en dégradant le mérite des autres peuples. *J'aime mieux ma famille*, disoit-il, *que moi-même; j'aime mieux ma Patrie que ma famille, mais j'aime encore mieux le genre humain que ma Patrie.*

Pendant les derniéres années de la guerre, il tenoit table ouverte pour tous les Officiers, tant étrangers que François, qui venoient à Cambray chercher les charmes de sa conversation. Les devoirs d'hospitalité, & de bienséance devenoient pour lui un grand travail, à cause de la multitude des personnes qui le venoient voir, & de la multiplicité de ses autres emplois. Il remplissoit pourtant tout avec une aisance, une politesse, & une tranquillité parfaite.

Après la mort de Monseigneur le Dauphin fils du Roi, tous les Seigneurs François, en passant par Cambray pour aller à l'armée, redoublérent leurs attentions pour Mr. l'Archevêque. L'estime qu'ils avoient de ses qualitez personnelles fut augmentée par l'envie de plaire à Mr. le Duc de Bourgogne, dont ils connoissoient les sentimens pour ce Prélat. Mr. de Fenelon demeura toûjours

jours dans la même simplicité, & dans le même détachement. Son ame élevée au dessus de toutes les grandeurs humaines ne s'en laissoit point éblouir. Il ne se servoit de l'estime, que les hommes lui marquoient, que pour leur faire du bien.

Sa piété avoit quelque chose de si aimable & de si noble en même tems, qu'elle attiroit le respect des plus incrédules, & sembloit suspendre leurs doutes. Il parloit, il badinoit, il les amusoit par charité, & assaisonnoit tous ses discours de traits courts & vifs qui inspiroient l'amour de la vertu. Il prenoit ainsi toutes sortes de formes, sans perdre jamais sa forme essencielle.

Rien n'est plus admirable que la facilité avec laquelle il se laissoit déranger pour se prêter à tous, & s'accommoder en tout aux devoirs journaliers, qui naissoient à chaque moment, comme à l'improviste, pour exercer sa patience & sa douceur. La vertu commune se déconcerte, se dépite, & se décourage, quand elle ne peut pas suivre ses régles & sa méthode. La vertu de Mr. de Cambray étoit noble, libre, ordonnée dans toutes ses démarches, sans être cependant l'esclave

clave ni des tems, ni des lieux. C'est ainsi que s'étant détourné un jour d'un ouvrage, qu'il avoit envie d'achever, pour remplir les devoirs de bienséance & de politesse envers un de ses amis, qui partoit de Cambray; cet ami lui en ayant fait des excuses; Mr. l'Archevêque lui répondit: *Ne soyez pas embarassé; vous me faites plus de bien en me dérangeant, que je n'en aurois fait en travaillant.* Quoi qu'il fut d'un naturel très-vif & sensible, cependant au milieu de ses plus grandes croix & disgraces, sur tout du tems de sa dispute avec les trois Prélats, abandonné à Dieu & desoccupé de lui-même, il étoit tranquille, libre, égal, toûjours affable, présent à soi & aussi attentif aux autres comme s'il n'avoit eû aucun sujet de peine.

La politesse qui n'est souvent qu'une vaine apparence pour se rendre l'idole des hommes, & les faire servir à nos intérêts, étoit en lui l'effet d'un oubli de soi pour se donner tout aux autres, afin de les rendre bons; un sacrifice de sa volonté propre pour prévenir, pour calmer, pour apprivoiser leurs passions; une espéce de culte qu'il ren-

doit

doit aux images de la Divinité: c'est ansi que je l'ai vû transformer les vertus les plus communes en vertus divines.

Il avoit l'art de se mettre de niveau avec tous les esprits, de ne montrer jamais plus d'esprit que ceux avec qui il conversoit ; d'en donner même aux autres en faisant disparoître le sien à propos, pour faire paroître le leur, & pour produire ce qu'il y avoit en eux de bon. Je l'ai vû dans l'espace d'une seule journée monter & descendre à tous les rangs; converser avec les grands & parler leur langage, en conservant toûjours la dignité Episcopale ; s'entretenir ensuite avec les simples & les petits comme un bon pere qui instruit ses enfans. Ce passage subit d'une extrêmité à l'autre étoit sans affectation & sans effort, comme un Esprit, qui par son étenduë atteint toutes les distances.

A cette sublimité d'esprit Mr. de Cambray joignoit une simplicité de cœur fort supérieure à tous les talens. Il y a peu d'hommes qui puissent souffrir qu'on les voye de près. Il y a un certain point de vûë d'où il faut les regar-

der,

der. De loin leurs bonnes qualitez difparoiffent. De près leurs défauts groffiffent. Il n'y a que la fimplicité qui rend toûjours également aimable, & qui transforme les foibleffes mêmes en vertus. Le mêlange du parfait & d'imparfait, qu'on voit dans une ame toute nuë, qui n'a ni détour, ni replis, ni réferve eft un contrafte qui reléve fa beauté, & qui furpaffe de beaucoup une lumiére fans ombres. Mr. de Cambray poffédoit cette fimplicité dans un degré éminent. En la définiffant il fe peint lui-même fans y penfer. Voici fes paroles.

„ La fimplicité eft la droiture d'u-
„ ne ame qui retranche tout retour
„ inutile fur elle même, & fur fes
„ actions. Cette vertu eft différen-
„ te de la fincérité, mais elle la fur-
„ paffe. On voit beaucoup de gens
„ qui font fincéres fans être fim-
„ ples. Ils ne difent rien qu'ils ne
„ croyent vrai. Ils ne veulent paf-
„ fer que pour ce qu'ils font. Mais

„ ils craignent sans cesse de passer
„ pour ce qu'ils ne sont pas. Ils
„ sont toûjours au miroir pour se
„ composer, pour s'étudier, pour
„ arranger leurs vertus en symmé-
„ trie, pour compasser toutes leurs
„ paroles & toutes leurs pensées,
„ dans la crainte de faire trop, ou
„ trop peu. Ils ne sont pas à leur
„ aise avec les autres, & les au-
„ tres ne sont pas à leur aise avec
„ eux. On n'y trouve rien d'ai-
„ sé, rien de libre, rien de natu-
„ rel.

„ Une personne pleine de dé-
„ fauts qui n'en veut cacher aucun,
„ qui ne cherche jamais à éblouïr,
„ qui n'affecte ni talens, ni vertus,
„ ni bonnes graces, qui paroît ne
„ songer pas plus à elle-même qu'à
„ autrui, qui semble avoir perdu le
„ *moy*, dont on est si jaloux, qui
„ est comme étrangére à l'égard de
„ soi-même est une personne qui
„ plaît infiniment malgré ses défauts.
„ Au contraire, une personne de ta-

„ lens,

„ lens, de vertus aquises, de graces
„ extérieures, si elle est trop com-
„ posée, si elle paroît toûjours at-
„ tentive à elle-même, si elle affecte
„ les meilleures choses, est une per-
„ sonne dégoûtante, ennuyeuse, &
„ contre laquelle chacun se révolte.
„ Voilà le goût de Dieu & des hom-
„ mes.

Quelque aimable que fut la societé de Mr. de Cambray dans le public, elle l'étoit infiniment plus dans le secret avec ses amis. L'amour divin étoit en lui une source intarissable de l'amitié la plus pure, la plus tendre, la plus généreuse. Je ne peux mieux peindre les sentimens de son cœur que par une Lettre à Mr. le Duc de Bourgogne son Eléve.

„ L'amitié divine, dit-il à ce
„ Prince, n'est pas toûjours sensible
„ & affectueuse, mais elle est vraye,
„ intime, fidelle, constante, & effi-
„ cace. Elle a même ses tendresses,
„ & ses transports. Une ame, qui
„ seroit bien à Dieu, ne seroit plus

„ desséchée & resserrée par les fausses
„ délicatesses, & par les inégalitez
„ bizarres de l'amour propre. ' L'a-
„ mour porteroit tout, souffriroit
„ tout, espéreroit tout pour nôtre
„ ami. L'amour surmonteroit tou-
„ tes les peines. Du fond du cœur
„ il se répandroit sur les sens. Il
„ s'attendriroit sur les maux d'au-
„ trui, ne comptant pour rien les
„ siens. Il consoleroit, il attendroit,
„ il se proportionneroit, il se rap-
„ petisseroit avec les petits, il s'éle-
„ veroit avec les grands. Il pleu-
„ reroit avec ceux qui pleurent, il
„ se réjouïroit avec ceux qui se ré-
„ jouïssent. Il seroit tout à tous,
„ non par une apparence forcée, &
„ par une démonstration séche, mais
„ par l'abondance du cœur, en qui
„ l'amour divin seroit une source vi-
„ ve pour tous les sentimens les plus
„ tendres, les plus forts, les plus
„ proportionnez. Rien n'est si sec,
„ si dur, si froid, si resserré qu'un
„ cœur qui s'aime seul en toutes
„ choses.

„ choſes. Rien n'eſt ſi tendre, ſi
„ ouvert, ſi vif, ſi doux, ſi aima-
„ ble, ſi aimant, qu'un cœur que
„ l'amour divin poſſéde & anime.

Mr. de Cambray ménageoit ſes amis avec une délicateſſe infinie, il voyoit leurs défauts & les ſupportoit avec douceur. Il attendoit le moment de leur en parler, le ſaiſiſſoit quand il étoit venu, & ſavoit aſſaiſonner ſes avis de telle ſorte que les véritez les plus deſagréables ne dégoûtoient jamais.

„ C'eſt ſouvent, dit-il, par im-
„ perfection qu'on reprend les impar-
„ faits. C'eſt un amour propre, ſub-
„ til, & pénétrant qui ne pardonne
„ rien à l'amour propre d'autrui.
„ Les paſſions des autres paroiſſent
„ infiniment ridicules, & inſuppor-
„ tables à quiconque eſt livré aux
„ ſiennes. L'amour de Dieu eſt
„ plein d'égards, de ſupports, de
„ ménagemens, de condeſcendances.
„ Il ne fait jamais deux pas à la fois.
„ Moins on s'aime, plus on s'ac-

„ commode aux imperfections d'au-
„ trui, pour les guérir patiemment.
„ On ne fait jamais aucune incision
„ sans mettre beaucoup d'onction sur
„ la playe. On ne hazarde aucune
„ opération que quand la nature in-
„ dique elle-même, qu'elle y prépa-
„ re. On attendra des années en-
„ tiéres pour placer un seul avis salu-
„ taire.

Rien n'est plus beau que ce qu'il fait dire là-dessus par Socrate à Timon le Misantrope, dans ses Dialogues des Morts. „ La Ver-
„ tu imparfaite succombe dans le
„ support des imperfections d'autrui.
„ On s'aime encore trop soi-mê-
„ me, pour pouvoir toûjours suppor-
„ ter ce qui est contraire à son goût
„ & à ses maximes. L'amour pro-
„ pre ne veut non plus être contre-
„ dit par le vice que par la vertu.
„ La vertu imparfaite est ombra-
„ geuse, critique, âpre, sévére, &
„ implacable. La vraye vertu est
„ toûjours égale, douce, affable,
„ com-

„ compatiſſante. Elle prend tout
„ ſur elle & ne ſonge qu'à faire
„ du bien. Voilà le principe de
„ vertu compatiſſante pour autrui
„ & détachée de ſoi-même qui eſt le
„ vrai lien de la Société.

Cette douceur n'empêchoit pas Mr. de Cambray de dire la vérité à ſes amis qui avoient la force de l'entendre. Voici un trait qui marque également cette fermeté & la connoiſſance délicate qu'il avoit du cœur humain.

„ Le fond que vous avez nourri
„ dans vôtre cœur depuis l'enfan-
„ ce eſt un amour propre effrené
„ & déguiſé ſous l'apparence d'u-
„ ne délicateſſe & d'une généroſi-
„ té héroïque. Vous voudriez toû-
„ jours vous oublier vous-même pour
„ vous donner aux autres; mais cet
„ oubli tend à vous faire l'idole de
„ vous-même, & de tous ceux pour
„ qui vous paroiſſez vous oublier.
„ L'oubli de ſoi-même eſt ſi grand
„ que l'amour propre même veut

„ l'imiter & ne trouve point de gloi-
„ re pareille à celle de n'en chercher
„ aucune. Qu'y a-t-il en effet de
„ plus doux & de plus flateur pour
„ un amour propre sensé & délicat
„ que de se voir applaudi jusques à
„ ne passer plus pour un amour pro-
„ pre?

Mr. de Cambray en parlant avec cette franchise à ses amis vouloit qu'ils luì parlassent de même. Voici comme il leur écrit. „ Je vous deman-
„ de plus que jamais de ne m'épar-
„ gner point sur mes défauts. Quand
„ vous en croirez voir quelqu'un que
„ je n'aurai peut-être pas, ce ne se-
„ ra point un grand malheur. Si
„ vos avis me blessent, cette sensi-
„ bilité me montrera que vous avez
„ trouvé le vif. Ainsi vous m'aurez
„ toûjours fait un grand bien, en
„ m'exerçant à la petitesse & en
„ m'accoûtumant à être repris. Je
„ dois être plus rabaissé qu'un autre
„ à proportion que je suis plus éle-
„ vé par mon caractére. J'ai besoin

„ de cette ſimplicité, & j'eſpére
„ qu'elle augmentera nôtre union loin
„ de l'altérer.

L'abſence ni la diſtance ne diminuoit point l'amitié de Mr. de Cambray. Tout le tems de ſon exil, il fut dans une grande ſéparation d'avec ſes anciens amis. Mais il réalizoit leur préſence par la tendreſſe d'un cœur qui s'unit à ce qu'il aime dans l'immenſité Divine. Voici comme il leur écrit.

„ Demeurons tous dans nôtre uni-
„ que centre, où nous nous trou-
„ vons ſans ceſſe, & où nous ne
„ ſommes tous qu'une même choſe.
„ Nous ſommes bien près les uns des
„ autres ſans nous voir, au lieu que
„ les gens qui ſe voyent à toute heu-
„ re ſont bien éloignez dans la mê-
„ me chambre. Dieu réünit tout,
„ & anéantit toutes les plus grandes
„ diſtances à l'égard des cœurs réü-
„ nis en lui. O! qu'il eſt vilain d'ê-
„ tre deux, trois, quatre. Il ne
„ faut être qu'un. Je ne veux con-

„ noître que l'unité. Tout ce qu'on
„ compte au de là vient de la divi-
„ sion. Fi! des amis. Ils sont plu-
„ sieurs, & par conséquent ne s'ai-
„ ment guéres. Le *moi* s'aime trop
„ pour pouvoir aimer ce qu'on ap-
„ pelle *lui* & *elle*. Soyons donc tous
„ unis par n'être rien que dans nô-
„ tre centre commun, où tout est
„ un sans distinction. C'est-là que
„ je vous donne *rendez-vous* & que
„ nous habitons ensemble. C'est dans
„ ce point indivisible que la Chine
„ & le Canada se viennent joindre.
„ Je ne laisse pas de sentir vivement
„ la privation de vous voir. Mais
„ il la faut porter en paix tant qu'il
„ plaira à Dieu & jusques à la mort
„ s'il le veut.

Tout lui étoit commun avec ses amis. Il n'étoit avec eux qu'un même esprit, & qu'un même cœur.
„ O! qu'il seroit beau, disoit-il sou-
„ vent, de voir tous les biens en
„ commun, & que chacun ne regar-
„ dât plus ses lumiéres & ses vertus,
„ ses

„ ſes joyes & ſes richeſſes comme ſon
„ bien particulier. C'eſt ainſi que
„ les Saints dans le Ciel ont tout en
„ Dieu ſans avoir rien à eux. C'eſt
„ un bien infini & commun dont le
„ flux & reflux fait leur raſſaſiement.
„ Ils reçoivent chacun ſelon ſa me-
„ ſure. Ils renvoyent tout. Dieu
„ eſt lui ſeul toutes choſes en tous,
„ & rien n'eſt à aucun d'eux en par-
„ ticulier. Ils ſont tous dénuez dans
„ cette poſſeſſion de l'Infini. Leur
„ béatitude vient de leur pauvreté.
„ L'une & l'autre eſt parfaite. Si
„ les amis entroient ici bas dans cet-
„ te pauvreté d'eſprit, dans cette
„ communauté des biens temporels
„ & ſpirituels, on n'entendroit plus
„ ces paroles froides du *Tien* & du
„ *Mien*. Nous ſerions tous pauvres
„ & riches tout enſemble dans l'*U-*
„ *nité*.

Perſonne n'étoit plus abandonnée à la Volonté Divine que Mr. de Cambray, & cependant perſonne n'étoit plus ſenſible à la perte de ſes amis.

La vertu farouche se glorifie dans l'insensibilité d'un naturel dur, mais la vraye vertu régle les passions sans les éteindre, & sait allier les sentimens humains & divins sans qu'ils se détruisent. Mr. de Cambray pleuroit amérement la mort de ses amis. Il ne cachoit point ses larmes, il ne cherchoit pas à les retenir par une force philosophique. Qu'il étoit beau de voir ce grand homme devenir enfant par la tendresse de l'amitié. Mais au milieu de ses douleurs il conservoit sa tranquillité, & consoloit ceux qui pleuroient, comme lui, la mort d'un Ami vertueux. Voici comme il leur parloit ou leur écrivoit.

„ Unissons-nous de cœur à celui
„ que nous regrettons. Il n'est pas
„ éloigné de nous en devenant invi-
„ sible. Il nous voit, il nous aime,
„ il est touché de nos besoins. Ar-
„ rivé heureusement au Port, il prie
„ pour nous qui sommes encore ex-
„ posez au naufrage. Il nous dit d'u-
„ ne voix secrette, Hâtez-vous de

„ me

„ me rejoindre. Les purs Eſprits
„ voyent, entendent, aiment toû-
„ jours leurs vrais amis dans nôtre
„ centre commun. Leur amitié eſt
„ immortelle comme ſa ſource. Les
„ Incrédules n'aiment qu'eux-mê-
„ mes, autrement ils devoient ſe deſ-
„ eſpérer de perdre à jamais leurs
„ amis. Mais l'amitié Divine chan-
„ ge la Société viſible dans une So-
„ ciété de pure foi. Elle pleure;
„ mais en pleurant elle ſe conſole par
„ l'eſpérance de rejoindre ſes amis
„ dans le païs de la Vérité, & dans
„ le ſein de l'Amour même.

Voici un trait d'un autre ſtyle, mais où les mêmes ſentimens tendres régnent. Il diſoit les mêmes choſes dans un différent langage ſelon le goût de chacun à qui il parloit.

„ Les vrais amis ſont nôtre plus
„ grande douceur, & nôtre plus
„ grande amertume. On ſeroit ten-
„ té de deſirer que tous les bons amis
„ s'entendiſſent pour mourir enſem-
„ ble le même jour. Ceux qui n'ai-

„ ment rien voudroient enterrer tout
„ le genre humain, les yeux secs &
„ le cœur content. Ils ne sont pas
„ dignes de vivre. Il en coûte beau-
„ coup d'être sensible à l'amitié, mais
„ ceux qui ont cette sensibilité se-
„ roient honteux de ne l'avoir pas.
„ Ils aiment mieux souffrir que d'ê-
„ tre insensibles.

Tel étoit Mr. de Cambray pour ses amis. Les qualitez de son cœur surpassoient encore celles de son esprit quelques grandes qu'elles fussent.

Vers l'an 1709. un jeune Prince passa quelque tems chez lui. Il eut plusieurs Conférences avec ce Prince, qui l'écoutoit avec vénération & docilité. Il lui recommanda sur toutes choses de ne jamais forcer ses Sujets à changer leur Religion. Nulle puissance humaine ne peut forcer, lui dit-il, le retranchement impénétrable de la liberté du cœur. La force ne peut jamais persuader les hommes; elle ne fait que des hypocrites. Quand les Rois se mêlent de Reli-

gion,

gion, au lieu de la protéger, ils la mettent en ſervitude. Accordez donc à tous la tolérance civile; non en approuvant tout comme indifférent; mais en ſouffrant avec patience tout ce que Dieu ſouffre, & en tâchant de ramener les hommes par une douce perſuaſion.

Il lui tint, ſur la Politique le même langage que Mentor tient à Télémaque. Il lui fit voir les avantages qu'il pouvoit tirer de la forme du Gouvernement de ſon Païs, & des égards qu'il devoit avoir pour ſon Sénat. Ce Tribunal, dit-il, ne peut rien ſans vous. N'êtes-vous pas aſſez puiſſant? Vous ne pouvez rien ſans lui. N'êtes-vous pas heureux d'être libre pour faire tout le bien que vous voudriez, & d'avoir les mains liées, quand vous voulez faire le mal? Tout Prince ſage doit ſouhaiter de n'être que l'Executeur des Loix, & d'avoir un Conſeil ſuprême qui modére ſon autorité. L'autorité paternelle eſt le premier modele

le des Gouvernemens. Tout bon pere doit agir de concert avec ses enfans les plus sages & les plus expérimentez.

C'est ainsi que Monsieur de Cambray cherchoit le bonheur des autres peuples, en se regardant comme Citoyen de l'Univers. Je vais donner ici une idée générale de ses principes sur la Politique, répandus dans le *Télémaque* & dans ses *Dialogues des Morts*, dont il entretenoit souvent ce jeune Prince pendant son sejour à Cambray.

Toutes les Nations de la Terre ne sont que les différentes familles d'une même République dont Dieu est le Pére commun. La loi naturelle & universelle, selon laquelle il veut que chaque famille soit gouvernée, est de préférer le Bien public à l'intérêt particulier.

Si les hommes suivoient cette loi naturelle, chacun feroit, par raison, & par amitié, ce qu'il ne fait à présent que par *intérêt*, ou par *crainte*. Mais

Mais les passions nous aveuglent, nous corrompent, nous empêchent de connoître, & d'aimer cette *grande loi*. Il a fallu l'expliquer, & la faire executer par des *Loix civiles*, & par conséquent établir une Autorité suprême qui juge en dernier ressort, & à qui tous peuvent avoir recours comme à la source de *l'Unité Politique, & de l'Ordre Civil*, autrement il y auroit autant de Gouvernemens arbitraires que de Têtes.

L'amour du Peuple, le Bien public, l'Intérêt général de la Société est donc la Loi immuable & universelle des Souverains. Cette Loi est antécédente à tout contract. Elle est fondée sur la nature même, elle est la source & la régle de toutes les autres Loix. Celui qui gouverne doit être le plus obéïssant à cette Loi primitive. Il peut tout sur les Peuples, mais cette Loi doit pouvoir tout sur lui. Le Pere commun de la grande Famille ne lui a confié ses enfans que pour les rendre heureux. Il veut qu'un

qu'un ſeul homme ſerve par ſa ſageſſe à la félicité de tant d'hommes, & non que tant d'hommes ſervent par leur miſére à flater l'orgueil d'un ſeul. Ce n'eſt point pour lui-même que Dieu l'a fait Roi. Il ne l'eſt que pour être l'homme des peuples, & il n'eſt digne de la Royauté qu'autant qu'il s'oublie pour le Bien public.

Le Deſpotiſme tyrannique des Souverains eſt un attentat ſur les droits de la fraternité humaine. C'eſt renverſer la grande loi de la Nature, dont ils ne ſont que les Conſervateurs. Le Deſpotiſme de la multitude eſt une puiſſance folle & aveugle qui ſe forçene contre elle-même. Un peuple gâté par une liberté exceſſive eſt le plus inſupportable de tous les Tyrans. La ſageſſe de tout Gouvernement conſiſte à trouver le milieu entre ces deux extrêmitez affreuſes, dans *une liberté modérée par la ſeule autorité des Loix.* Mais les hommes aveugles & ennemis d'eux-mêmes ne

ne sauroient se borner à ce juste milieu.

Triste état de la Nature humaine! Les Souverains jaloux de leur Autorité veulent toûjours l'étendre. Les peuples passionnez pour leur liberté veulent toûjours l'augmenter. Il vaut mieux cependant souffrir pour l'amour de l'Ordre les maux inévitables dans tous les Etats, même les plus réglez, que de secoüer le joug de toute Autorité en se livrant sans cesse aux fureurs de la multitude, qui agit sans régle, & sans loi. Quand l'Autorité suprême est donc une fois fixée par les Loix fondamentales dans *un seul*, *dans peu*, ou *dans plusieurs*, il faut en supporter les abus, si l'on ne peut y remédier par des voyes compatibles avec l'Ordre.

Toutes sortes de Gouvernemens sont nécessairement imparfaits, puisqu'on ne peut confier l'Autorité suprême qu'à des hommes. Et toutes sortes de Gouvernemens sont bonnes, quand ceux qui gouvernent suivent *la*

grande

grande Loi du Bien public. Dans la Théorie, certaines formes paroissent meilleures que d'autres; mais dans la pratique la foiblesse ou la corruption des hommes, sujets aux mêmes passions, exposent tous les Etats à des Inconvéniens, à peu près égaux. Deux ou trois hommes entraînent presque toûjours le Monarque ou le Sénat.

On ne trouvera donc pas le bonheur de la Société humaine en changeant & en bouleversant les formes déja établies; mais en inspirant aux Souverains que la sûreté de leur Empire dépende du bonheur de leurs Sujets, & aux peuples que leur solide bonheur demande la subordination. La Liberté sans ordre est un Libertinage qui attire le Despotisme. L'Ordre sans la Liberté est un Esclavage qui se perd dans l'Anarchie.

D'un côté, on doit apprendre aux Princes que le Pouvoir sans bornes est une frenesie qui ruine leur propre autorité. Quand les Souverains s'accoûtument à ne connoître d'autres

loix

loix que leurs volontez absoluës, ils sappent le fondement de leur Puissance, il viendra une Révolution soudaine & violente, qui loin de modérer leur Autorité excessive l'abattra sans ressource.

D'un autre côté, on doit enseigner aux peuples, que les Souverains étant exposez aux haines, aux jalousies, aux bévûës involontaires qui ont des conséquences affreuses, mais imprévûës, il faut plaindre les Rois & les excuser. Les hommes sont malheureux d'avoir à être gouvernez par un Roi, qui n'est qu'un homme semblable à eux. Car il faudroit des Dieux pour redresser les hommes. Mais les Rois ne sont pas moins infortunez n'étant qu'hommes, c'est à dire, foibles & imparfaits, d'avoir à gouverner cette multitude innombrable d'hommes corrompus, & trompeurs.

C'est par ces maximes, qui conviennent également à tous les Etats, que le sage Mentor cherchoit le bonheur

heur de la Patrie, en conservant la subordination des rangs, concilioit la liberté du peuple avec l'obéïssance aux Souverains, rendoit les hommes tout ensemble bons Citoyens, & fidelles Sujets, soûmis sans être esclaves, libres sans être effrenez. Le pur amour de *l'Ordre* est la source de toutes ses vertus *politiques* aussi bien que de toutes ses vertus *divines*. La même unité de principes régne dans tous ses sentimens.

Le Prince goûta ces maximes; & il manda depuis à un Seigneur étranger, qui lui avoit envoyé la nouvelle Edition du Télémaque. *Toute ma gloire sera de régner selon les préceptes de Mentor*.

Mr. de Cambray a été presque toûjours dans une intime liaison avec Mr. le Duc de Bourgogne son Eléve. Ce jeune Prince fut quelques années après l'exil de ce Prélat sans pouvoir lui écrire. A la fin il en trou-

trouva l'occasion. Voici comme il lui écrit à l'âge de 19. ans.

A Versailles ce 22. Déc. 1701.

„ Enfin, mon cher Archevêque, „ je trouve une occasion de rompre „ le silence, où j'ai demeuré pen- „ dant quatre ans. J'ai souffert bien „ des maux depuis; mais un des plus „ grands a été celui de ne pouvoir „ pas vous témoigner ce que je sen- „ tois pour vous pendant ce tems; „ & combien mon amitié augmen- „ toit par vos malheurs, au lieu „ d'en être refroidie. Je pense avec „ grand plaisir, au tems que je pour- „ rai vous revoir; mais je crains que „ ce tems ne soit encore bien éloi- „ gné. Je suis révolté en moi-même „ contre tout ce qu'on a fait à vôtre „ égard; mais il faut se soûmettre à „ la volonté divine, & croire que „ tout cela est arrivé pour nôtre „ bien. „

Depuis ce tems ce jeune Prince fut dans

dans un commerce fréquent de lettres avec Mr. de Cambray. Voici le style dont ce Prélat lui écrivoit.

„ Enfant de St. Louïs, imitez vôtre Pere, soyez comme lui doux, humain, accessible, affable, compâtissant, & libéral. Que vôtre grandeur ne vous empêche jamais de descendre avec bonté jusques aux plus petits pour vous mettre à leur place, & que cette bonté n'affoiblisse jamais ni vôtre autorité, ni leur respect. Etudiez sans cesse les hommes. Apprenez à vous en servir sans vous livrer à eux. Allez chercher le mérite jusqu'au bout du monde. D'ordinaire il demeure modeste & reculé. La Vertu ne perce point la foule. Elle n'a ni avidité, ni empressement. Elle se laisse oublier. Ne vous laissez point obséder par des esprits flateurs, & insinuants. Faites sentir que vous n'aimez ni les loüanges ni les bassesses. Ne montrez de la confiance qu'à ceux qui ont le courage de vous contre-

„ dire

„ dire avec respect, & qui aiment
„ mieux vôtre réputation que vôtre
„ faveur.

„ Il est tems que vous montriez au
„ monde une maturité & une vigueur
„ d'esprit proportionnées au besoin
„ présent. St. Louïs à vôtre âge étoit
„ déja les delices des bons, & la ter-
„ reur des méchans. Laissez donc
„ tous les amusemens de l'âge passé.
„ Faites voir que vous pensez, & que
„ vous sentez ce qu'un Prince doit
„ penser & sentir. Il faut que les bons
„ vous aiment, que les méchans vous
„ craignent, & que tous vous estiment.
„ Hâtez-vous de vous corriger pour
„ travailler utilement à corriger les au-
„ tres.

„ La piété n'a rien de foible, ni de
„ triste, ni de gêné. Elle élargit le
„ cœur. Elle est simple & aimable.
„ Elle se fait tout à tous pour les ga-
„ gner tous. Le Royaume de Dieu
„ ne consiste pas dans une scrupuleuse
„ observation de petites formalitez.
„ Il consiste pour chacun dans les ver-
„ tus propres à son état. Un grand

„ Prince ne doit pas servir Dieu de la „ même façon qu'un solitaire, ou qu'un „ simple particulier.

„ Saint Louis s'est sanctifié en „ grand Roi. Il étoit intrépide à la „ guerre, décisif dans les Conseils, „ supérieur aux autres hommes par la „ noblesse de ses sentimens, sans hau- „ teur, sans présomption, sans dure- „ té. Il suivoit en tout les véritables „ intérêts de sa Nation dont il étoit au- „ tant le Pere que le Roi. Il voyoit „ tout de ses propres yeux dans les af- „ faires principales. Il étoit appliqué, „ prévoyant, modéré, droit, & fer- „ me dans les Négociations : en sorte „ que les Etrangers ne se fioient pas „ moins à lui que ses propres Sujets. „ Jamais Prince ne fut plus sage pour „ policer les peuples & pour les ren- „ dre tout ensemble bons & heureux. „ Il aimoit avec tendresse & confian- „ ce tous ceux qu'il devoit aimer; „ mais il étoit ferme pour corriger ceux „ qu'il aimoit le plus. Il étoit noble „ & magnifique selon les mœurs du „ tems, mais sans faste & sans luxe.

„ Sa

„ Sa dépense qui étoit grande se fai-
„ soit avec tant d'ordre qu'elle ne l'em-
„ pêchoit pas de dégager tout son Do-
„ maine.

„ Soyez héritier de ses vertus avant
„ que de l'être de sa Couronne. In-
„ voquez-le avec confiance dans vos
„ besoins. Souvenez-vous que son
„ sang coule dans vos veines, & que
„ l'Esprit de foi, qui l'a sanctifié doit
„ être la vie de vôtre cœur. Il vous
„ regarde du haut du Ciel, où il prie
„ pour vous, & où il veut que vous
„ régniez un jour en Dieu avec lui.
„ Unissez vôtre cœur au sien. Con-
„ serva Fili mi precepta Patris tui.

Après la mort de ce Prince, on trouva sa cassette pleine de semblables Lettres. Madame de Maintenon les lut toutes au Roi. Voici une copie de la Lettre qu'Elle écrivit à cette occasion à Mr. le Duc de Beauvilliers.

„ Je voulois vous renvoyer tout ce
„ qui s'est trouvé de Mr. de Cambray,
„ dans la cassette de Mr. le Dauphin;
„ mais le Roi a voulu les brûler lui-mê-

„ me. Je vous avouë que j'en ai un „ grand regret. Jamais on ne peut „ rien écrire de si beau, & de si bon. „ Si le Prince que nous pleurons a eû „ quelques défauts; ce n'est pas pour „ avoir reçû des conseils trop timides, „ ni qu'on l'ait trop flaté. On peut di- „ re que ceux qui vont droit ne sont „ jamais confus.

Ce jeune Prince mourut en l'année 1712. Mr. de Cambray reçût les nouvelles de sa mort avec la douleur la plus vive, & l'abandon le plus parfait. Il pleura en pere desolé, & cependant il disoit, *s'il ne tenoit qu'à remuer un fêtu, pour faire revivre ce Prince contre la volonté Divine, je ne le ferois pas. Mes liens sont rompus.*

Ce ne seroit pas connoître l'homme, que de s'imaginer que malgré la vertu la plus pure, on peut n'être pas attaché à un Prince formé de ses mains, dont l'esprit, la sagesse, les talens pour régner, & les vertus pacifiques faisoient l'espérance d'une Nation accablée depuis long-tems par des guerres sanglantes.

La

La mort d'un tel Prince consomma Mr. de Cambray dans le détachement de toute créature, & le fit passer à une vie divine où il n'aspiroit plus qu'à l'immortalité.

Il vécut trois ans après son Auguste Eléve; & vit mourir devant lui Mr. le Duc de Beauvilliers, & Mr. le Duc de Chévreuse ses plus intimes amis, & les confidents de son cœur. Rien ne l'attachoit plus à la Terre.

La soûmission, la douceur, le silence, & l'attachement inviolable qu'il avoit toûjours marqué pour le Roi & pour l'Eglise, pendant tout le tems de son exil, avoient fait peu à peu une telle impression sur l'esprit du Roi, qu'il revint entiérement de ses préjugez contre ce Prélat. Il le faisoit consulter en plusieurs occasions, & prit enfin la résolution de le rappeller à la Cour; mais la Providence en ordonna autrement.

Au commencement de l'année 1715. il tomba malade d'une inflammation de poitrine qui lui causa une fiévre continuë. Elle dura six jours & demi avec des douleurs très-aiguës. Pendant ce

tems il donna toutes les marques d'une patience, d'une douceur, d'une fermeté vrayement Chrêtienne. On ne vit rien en lui qui ressemblât ni à la dévotion timide qui apprehende les tourmens éternels, ni à la force philosophique qui se livre aveuglement à sa destinée sans crainte, ni espérance. Il laissa voir jusqu'au dernier soûpir la tranquillité d'une ame, qui s'abandonne à l'amour infini : il ne prononça dans ses derniers momens au milieu de ses plus vives douleurs que ces paroles : *Vôtre volonté soit faite, & non la mienne.*

Le cinquiéme jour de sa maladie, se sentant affoiblir de plus en plus, il dicta la lettre suivante pour le Confesseur du Roi.

A Cam-

A Cambray ce 6. Janvier 1715.

„ Je viens de recevoir l'Extrême-Onc-„ tion. C'est dans cet état mon R. P. „ que je me prépare à aller paroître „ devant Dieu, & que je vous sup-„ plie instamment de présenter au Roi „ mes véritables sentimens.

„ Je n'ai jamais eu que docilité pour „ l'Eglise, & qu'horreur pour les „ nouveautez. J'ai reçû la Condam-„ nation de mon Livre avec la simpli-„ cité la plus absoluë. Je n'ai jamais „ été un seul moment en ma vie, sans „ avoir pour la personne du Roi, la „ plus vive reconnoissance, le zéle le „ plus ingénu, & l'attachement le plus „ inviolable.

„ Je prendrai la liberté de deman-„ der à Sa Majesté deux graces, qui „ ne regardent, ni ma personne ni „ aucun des miens. La premiére est „ que le Roi ait la bonté de me don-„ ner un Successeur pieux, & régu-„ lier, bon & ferme contre le Janse-„ nisme, lequel est prodigieusement „ accrédité sur cette frontiére. L'au-

„ tre grace est qu'il ait la bonté d'a-
„ chever avec mon Successeur ce qui
„ regarde mon Séminaire, & son union
„ avec Mrs. de St. Sulpice. Je dois à
„ sa Majesté le secours que je reçois
„ d'eux. On ne peut rien voir de plus
„ Apostolique ni de plus vénérable.

„ Je souhaite à Sa Majesté une lon-
„ gue vie dont l'Eglise aussi bien que
„ l'Etat ont infiniment besoin. Si je
„ puis aller voir Dieu, je lui demande-
„ rai souvent cette grace.

C'est ainsi que ce Prélat mourant réünit dans un seul trait tous les sentimens de son cœur & toutes les vertus de sa vie; un grand desintéressement pour sa famille; un respect parfait pour son Roi; une docilité absoluë pour l'Eglise; une tendresse paternelle pour son Troupeau. Ce dernier trait de sa vie est un portrait tout entier.

Après sa mort il se trouva sans argent & sans dettes. Il mourut pauvre comme il avoit vécu. Je mets ici la premiére partie de son Testament pour faire voir l'unité & la continuité de ses sentimens jusques au dernier moment de sa vie.

Au nom du Pere & du Fils & du Saint Esprit.

QUoi que ma Santé ſoit en l'état où elle eſt d'ordinaire; je dois me préparer à la mort. C'eſt dans cette vûë que je fais & que j'écris de ma propre main ce préſent Teſtament, révoquant & annullant par celui-ci tout autre Teſtament antérieur.

Je déclare, que je veux mourir entre les bras de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine ma Mere. Dieu qui lit dans les cœurs, & qui me jugera, ſait qu'il n'y a eu aucun moment de ma vie, où je n'aye conſervé pour Elle une ſoûmiſſion, & une docilité de petit enfant; & que je n'ai jamais crû aucune des erreurs qu'on a voulu m'imputer. Quand j'écrivis le Livre intitulé *Explication des Maximes des Saints*, je ne ſongeai qu'à ſéparer les véritables expériences des Saints, approuvées de toute l'Egliſe, d'avec les illuſions des faux Myſtiques,

pour

pour justifier les uns, & pour rejetter les autres. Je ne fis cet Ouvrage que par le conseil des personnes les plus opposées à l'illusion; & je ne le fis imprimer qu'après qu'ils l'eurent examiné. Comme cet Ouvrage fut imprimé à Paris en mon absence; on y mit les Termes de *Trouble involontaire*, par rapport à Jesus-Christ; lesquels n'étoient point dans le corps de mon Texte original, comme certains témoins oculaires d'un très-grand mérite l'ont certifié, & qui avoient été mis à la marge seulement, pour marquer une petite addition qu'on me conseilloit de faire en cet endroit-là, par une plus grande précaution. D'ailleurs, il me sembloit sur l'avis des Examinateurs, que les Correctifs, inculquez dans toutes les pages de ce petit livre, écartoient avec évidence tous les sens faux & dangereux: c'est suivant ces Correctifs que j'ai voulu soûtenir & justifier ce Livre, pendant qu'il m'a été libre de le faire; mais je n'ai jamais voulu favoriser aucune des erreurs en question, ni flater aucune personne que je connusse en être prévenuë.

Dès

Dès que le Pape Innocent XII. eût condamné cet Ouvrage, j'ai adhéré à son Jugement du fonds de mon cœur, & sans restriction, comme j'avois promis d'abord de le faire. Depuis le moment de la condamnation, je n'ai jamais dit un seul mot pour justifier ce Livre. Je n'ai songé à ceux qui l'avoient attaqué, que pour prier avec un zéle sincére pour eux, & que pour demeurer uni à eux dans la charité fraternelle.

Je soûmets à l'Eglise Universelle, & au Siége Apostolique tous les Ecrits que j'ai faits, & j'y condamne tout ce qui pourroit m'avoir échapé au de là des véritables bornes; mais on ne doit m'attribuer aucun des Ecrits que l'on pourroit faire imprimer sous mon nom. Je ne reconnois que ceux qui auront été imprimez par mes soins, & reconnus par moi pendant ma vie. Les autres pourroient, ou n'être pas de moi, & m'être attribuez sans fondement, ou être mêlez avec d'autres Ecrits étrangers; ou être altérez par des Copistes. A Dieu ne plaise que je prenne ces précautions par une vaine délica-

tesse

tesse pour ma perspremier. Je crois seulement devoir au caractére Episcopal, qu'on ne m'impute aucune erreur contre la Foi ni aucun Ouvrage suspect.



DIS-



DISCOURS PHILOSOPHIQUE SUR L'AMOUR DE DIEU.

Première Partie.

Preuves du Pur Amour.

NOus avons déja vû que l'Eglise en proscrivant le Livre de Mr. de Cambray n'a jamais voulu condamner les Actes du Pur Amour. Cette vertu desintéressée a toûjours été la Doctrine favorite de ce Prélat, la source de ses disgraces & de sa gloire, la clef de tous ses principes, le grand ressort

Tort

sort de son cœur, & le dénoüement de toute sa vie. Donner une idée juste de ses sentimens sur cette Doctrine, c'est le peindre par le trait essenciel. C'est ce que je vais faire en me servant autant que je pourrai de ses propres paroles.

† Ses adversaires disent qu'il n'a pris cette Doctrine que dans les efforts de sa belle imagination, & nullement dans les idées de la pure Raison. C'est ce qui m'oblige de remonter aux premiers principes. J'en tirerai d'abord les preuves de cette Doctrine. Je ferai voir ensuite qu'elle est la source de tous les sentimens nobles. Je montrerai enfin, qu'elle a été l'idée de tous les grands Philosophes. On trouvera dans la seconde partie les réponses à toutes les objections.

* I. Le Souverain Etre se connoît & il s'aime. Son amour pour lui-même n'est pas un mouvement aveugle, mais une complaisance éclairée fondée sur la vûë de sa perfection. Il aime toutes ses créatures inégalement, selon qu'elles

† Plan de ce Discours.

* Premiére Preuve par l'idée de Dieu.

les lui reſſemblent plus ou moins. La perfection de Dieu eſt la régle primitive de ſon amour pour lui-même, & pour tous les autres êtres. Or la régle la plus parfaite des volontez finies eſt ſans doute celle de la Volonté infinie. Aimer Dieu pour lui-même & toutes choſes pour lui eſt par conſéquent la Loi univerſelle de toutes les Intelligences. Dieu n'agit pas ici en Légiſlateur arbitraire, qui auroit pû donner une autre Loi à ſes créatures. C'eſt une Loi néceſſaire, immuable, éternelle, qui coule de ſa nature, & dont il ne ſauroit ſe diſpenſer lui-même, ni aucun être raiſonnable.

* II. Telle eſt la grandeur de Dieu, qu'il ne peut rien créer que pour lui-même. Il n'a beſoin de rien, mais il veut tout, parce que tout lui eſt dû. Quand il crée il ne fait que repréſenter au dehors ce qu'il eſt au dedans. Les êtres raiſonnables ſont ſes images vivantes. Il ne peut pas créer une Intelligence qui ſe haïſſe, parce que toute Intelligence eſt bonne entant qu'elle reſſemble à ſon Original. Mais la créa-

 ture

* Par la nature de l'homme.

ture en s'aimant ne doit s'aimer qu'autant qu'elle est aimable. Elle n'est & elle n'est aimable qu'autant que Dieu lui communique sans cesse son être & sa perfection. Elle ne doit donc s'aimer que par rapport à lui. L'amour propre bien réglé n'est qu'une suite, & nullement la source de nôtre amour pour Dieu. L'amour de l'*Infiniment Grand* pour lequel nous sommes faits, doit être la raison de nôtre amour pour l'*Infinement Petit* pour lequel nous ne sommes pas faits. Voilà la Loi fondamentale de nôtre création. La créature ne peut sans s'ériger en fausse Divinité rien faire, rien penser, rien vouloir pour elle-même & pour sa propre gloire.

* III. L'Ordre est fondé sur les differens degrez de Réalité, que Dieu a donné à chaque être. Aimer selon l'ordre, c'est aimer chaque créature selon le rang qu'elle tient dans cette échelle infinie d'êtres qui descend par degrez depuis l'Etre suprême jusques au moindre être créé. Comme dans les choses inanimées, la grandeur de force fait la grandeur du mouvement; de même dans

* Par l'idée de l'Ordre.

dans les Etres intelligens la grandeur de réalité, ou de perfection doit faire le poids de l'amour. Sans cet Ordre, l'harmonie des Esprits céleſtes feroit troublée ſans ceſſe. Tous n'ont pas le même degré de béatitude, parce que tous n'ont pas une capacité égale. Cependant ils ne ſont pas jaloux les uns des autres. Ils voyent à découvert la beauté de cet Ordre que nous ne voyons pas. Ils adhérent ſans ceſſe à tout ce qu'ils y voyent, & cet aquieſcement fait leur amour.

* IV. L'Amour eſt le mouvement de l'ame par lequel elle tend, s'unit & s'attache aux objets qu'elle apperçoit. On peut s'attacher à un objet pour la perfection qu'on y découvre ou pour le plaiſir qu'il nous cauſe. C'eſt l'excellence de l'objet, qui fait la perfection de nôtre amour. Plus l'objet eſt parfait, plus nôtre amour eſt imparfait, ſi nous y tendons par un motif indigne. Si je n'aime Dieu que par cette ſeule raiſon, qu'il me cauſe du plaiſir; ce n'eſt pas lui que j'aime, c'eſt moi-même. Je tends vers lui, je m'attache à lui

* Par la nature de l'Amour.

lui il eſt vrai; mais je n'y tends & je ne m'y attache que pour moi. Le vrai amour au contraire eſt une juſtice qu'on rend à l'excellence de ce qu'on aime. Sa nature eſt de ſortir de ſoi, de s'oublier, de ſe ſacrifier pour l'objet aimé, de ne vouloir que ce qu'il veut, de trouver nôtre bonheur dans le ſien. Tout le reſte n'eſt qu'un accident qui n'entre point dans l'eſſence de l'amour.

* V. En parlant de l'amour profane l'Imagination imite ces traits de la ſouveraine Raiſon. † Elle les applique mal, mais elle les trouve dans le fond de nôtre être. Dans toutes les peintures, qu'on nous fait des paſſions nobles, l'on ne s'intéreſſe aux Héros qu'autant qu'ils s'expoſent à périr pour ce qu'ils aiment. C'eſt ce tranſport & cet oubli de ſoi qui fait toute la beauté & l'élevation des ſentimens humains.

Je conviens que ce tranſport n'eſt jamais réel pour la créature. Elle n'a ni le pouvoir de nous enlever à nous-mêmes, ni le droit de nous attacher à elle.

* Preuves tirées du ſentiment.

† L'Amour humain & héroïque eſt une image de l'Amour Divin.

le. Nous ne l'aimons jamais hors de Dieu que pour la rapporter à nous d'une maniére ſubtile ou groſſiére. Dieu ſeul peut nous tirer hors de nous-mêmes en ſe montrant infiniment aimable, & en nous imprimant ſon amour. Ce qui eſt Romaneſque, injuſte, impoſſible à l'égard de la créature eſt, réel, juſte, & dû au ſouverain Etre.

* VI. L'amour propre même rend hommage à cette Vertu deſintéreſſée par les ſubtilitez avec leſquelles il veut en prendre les apparences. On ne déguiſe ſi finement tous les motifs d'amour propre dans les amitiez, que pour s'épargner la honte de paroître ſe rechercher ſoi-même dans les autres. Rien n'eſt ſi odieux qu'un cœur toûjours occupé de ſoi. Rien ne nous flate tant que certaines actions généreuſes qui perſuadent au monde & à nous-mêmes que nous avons fait le bien pour l'amour du bien, ſans nous y chercher. Tant il eſt vrai que l'homme qui n'exiſte point par lui-même n'eſt pas fait pour lui-même. Sa gloire & ſa perfection eſt de ſortir de ſoi pour s'abî-

* L'Amour propre délicat prend les apparences du Pur Amour.

mer dans l'amour simple du Beau infini.

† VII. Le Pur Amour nous inspire non seulement de hauts & nobles sentimens pour Dieu ; il est aussi la source de tous les beaux sentimens humains. C'est par ce principe qu'on ne se regarde plus comme un être indépendant, créé pour soi, mais l'Univers comme une grande famille dont toutes les Nations ne sont que des branches différentes, & tous les hommes parens, freres, & enfans d'un même Pere commun qui veut que nous préférions le bien général de sa famille à nôtre interêt particulier.

‡ VIII. C'est par cette pure Charité qu'on transforme les vertus les plus communes en Vertus divines. On devient aimable, poli, desintéressé, non pour plaire aux hommes, pour les éblouir, & pour les flater ; mais pour les rendre bons, les secourir, les supporter & vivre en paix avec eux, lors même qu'on ne peut les estimer. Cette Philantropie douce & patiente n'est jamais

† Il est la source de toutes les Vertus civiles.

‡ Il rend aimable dans la Societé.

jamais la dupe ni des méchans, ni des ingrats, parce qu'elle ne leur demande rien, & qu'elle se contente de faire le bien pour le seul amour du Bien sans espérance du Retour.

IX. † Le Pur amour est la source des parfaites amitiez. „ L'Amour propre „ impatient, ombrageux, délicat, & „ jaloux, plein de besoins, & vuide „ de mérite se défie sans cesse & de soi „ & des autres. Il se lasse, il se dé„ goûte, il voit bien-tôt le bout de ce „ qu'il croyoit le plus grand. Il vou„ droit toujours le parfait, & jamais „ il ne le trouve. Il se pique, il chan„ ge, il ne peut se reposer nulle part. „ L'amour de Dieu, aimant ses amis „ sans les rapporter à soi, les aime pa„ tiemment avec leurs défauts sans les „ flater. Tout lui est bon pourvû qu'il „ aime ce que Dieu a fait, & qu'il sup„ porte la privation de ce que Dieu „ n'a pas fait. La Doctrine de Mr. de Cambray porte le sentiment par tout dans la Religion & dans la Société.

X. * L'Idée du Pur Amour est une impression divine donnée à l'homme dès

† Il est le lien des parfaites Amitiez.
* Il est l'Idée de tous les Philosophes.

dès ſon origine. On en voit les traces chez les Payens mêmes. Ecoutons ce tranſport d'un Philoſophe Perſan. „ O „ vous qui me conviez aux delices du „ Paradis. † Ce n'eſt pas le Paradis „ que je cherche, mais Celui qui a „ fait le Paradis.

On voit écrit ſur le Tombeau d'un Roi de Perſe cette Inſcription. „ L'hom- „ me Pieux ne doit pas aimer Dieu en „ vûë de la Récompenſe.

* L'Empereur Marc Antonin, & tous les vrais diſciples de Zenon ſont pleins de cette Maxime, qu'il faut aimer la vertu pour la vertu même. Il eſt vrai qu'ils croyoient qu'on trouvoit le bonheur dans la vertu; mais ils ne diſoient pas qu'il falloit aimer la vertu pour le plaiſir qu'on y rencontre. Ils enſeignoient au contraire l'Amour le plus deſintéreſſé de ce qu'ils appelloient l'Honnête. „ L'Univers, diſoient- „ ils, n'eſt qu'une Ville dont les Dieux „ & les hommes ſont les Citoyens, & „ dont le Prince & le Pere commun „ eſt le Dieu ſuprême. La Loi ſelon „ laquelle cette famille eſt gouvernée „ eſt

† Voyages de Chardin. T. 5.
* Marc Antonin.

„ eſt la Raiſon ſouveraine de ce Pere
„ commun. L'Honnête n'eſt autre
„ que cette Loi éternelle, & la Vertu
„ eſt le Culte & l'Amour de l'Honnê-
„ te pour ſa propre perfection. (*a*)

„ † Le *Beau*, dit Platon, ne con-
„ ſiſte en aucune des choſes particu-
„ liéres ſur la Terre, ni dans le Ciel.
„ Mais le Beau eſt lui-même par lui-même
„ toûjours uniforme à ſoi. (*b*) L'Amour
„ de ce Beau immuable diviniſe l'hom-
„ me, il le tranſporte, il le ravit à lui-
„ même. L'homme ne peut être heu-
„ reux en ſoi, & ce qu'il y a de plus
„ divin pour lui, c'eſt de ſortir de ſoi
„ par Amour. (*c*) Comme le plus
„ injuſte de tous les hommes, dit le
„ même Philoſophe, ſeroit celui qui
„ en commettant tous les Crimes paſ-
„ ſeroit pour juſte, & jouïroit ainſi des
„ honneurs de la Vertu, & des plai-
„ ſirs du Vice. De même le parfait
„ juſte ſeroit celui qui aimeroit la juſti-
„ ce pour elle-même & non pour les

a 6 „ hon-

(*a*) Cic. de leg. & fin. Réflex. Moral. de l'Emp. Marc. Ant.

† Platon.

(*b*) Dial. de Criton.

(*c*) Dans le Feſtin.

„ honneurs & les plaisirs qui l'accom-
„ pagnent, qui passeroit pour injuste
„ en pratiquant la plus exacte justice,
„ qui ne se laisseroit point toucher par
„ les infamies & les maux, mais qui
„ demeureroit immobile dans l'amour
„ de la justice, non parce qu'elle est
„ délectable „ mais parce qu'elle est
„ juste. (*a*)

„ † Qu'est-ce que la Loi, dit Hiero-
„ cles Gouverneur d'Alexandrie?
„ Qu'est-ce que l'Ordre, qui lui est
„ conforme? Qu'est-ce que l'amour
„ fondé sur cet Ordre? La Loi, c'est
„ l'Intelligence qui a créé toutes cho-
„ ses. L'Ordre est le rang qu'Elle
„ leur a donné convenablement à leur
„ dignité. L'Amour conforme à cet
„ Ordre est de préférer ce qui est plus
„ parfait à ce qui est moins parfait, non
„ seulement dans tous les genres, mais
„ dans toutes les différentes espé-
„ ces. (*b*)

Enfin tous les Législateurs Payens, & tous les Philosophes ont supposé comme un principe fondamental de la

(*a*) Rep. L. 2.
† Hierocles.
(*b*) Trad. de M. Dacier p. 12.

la Société auſſi bien que de la Morale, qu'il faut préférer le Bien public à ſoi, non par eſpérance de quelque intérêt, mais par le ſeul amour du Beau, du Bon, du Juſte, du Parfait. C'eſt cet Ordre auquel ils croyoient devoir rapporter tout, & ſoi-même autant que tout le reſte. Il ne s'agiſſoit pas de ſe rendre heureux en ſe conformant à cet Ordre. Il falloit au contraire ſe dévoüer, périr, ſe ſacrifier, ſe compter pour rien, quand l'Amour de l'Ordre l'exigeoit.

On trouve des veſtiges de cette Morale ſublime, également éloignée de la ſuperſtition, & de l'incrédulité, dans les Philoſophes de tous les païs, de tous les tems, de toutes les Religions, Indiens, Chinois, Arabes, Perouviens. La Raiſon univerſelle, qui éclaire tous les eſprits, enſeigne les mêmes véritez immuables à tous ceux qui la conſultent avec attention. Il n'eſt pas queſtion ici de ce que les Payens ont fait, mais de ce qu'ils ont crû devoir dire pour parler dignement de la Vertu.

C'eſt cette Philoſophie fondée ſur les principes les plus ſublimes, ſource

des ſentimens les plus nobles, reſpectée par tous les grands hommes du Paganiſme que Mr. de Cambray a dévelopée, épurée, prouvée par la Tradition conſtante, univerſelle, ſucceſſive des Patriarches, des Prophetes, & des Apôtres, des Martyrs, des Solitaires, & des Contemplatifs canoniſez, des Saints Peres, des Docteurs approuvez, & des Fondateurs des Ordres. C'eſt encore une fois cette pure Théologie que l'Egliſe n'a jamais voulu condamner en interdiſant l'uſage des expreſſions fautives, & hyperboliques des Saints.

Pénétrez de ce qui eſt dû à la ſouveraine Perfection, ces divins amans ſembloient oublier quelquefois leur-être & leur Bien-être propre. Alors ils ont fait des ſuppoſitions impoſſibles. Il ont eû des idées qui ne ſont pas raiſonnées. Ils ont dit des choſes qui paroiſſent extravagantes à ceux qui ne connoiſſent point les tranſports de l'Amour. On auroit tort de tourner ces tranſports en principes, & de juſtifier leurs expreſſions inſoûtenables au pied de la lettre. Mais le Pur Amour qui cauſoit

ces

ces transports est fondé sur les Idées les plus sublimes & les plus exactes.

Seconde Partie

Réponse aux Objections.

TOut conspire donc à prouver la Doctrine du Pur Amour. On a tâché cependant de combattre des véritez si simples par mille objections, dont voici les principales.

Le plaisir est le seul ressort du cœur humain. La connoissance du Beau n'agit sur nous que par le plaisir qu'il nous cause. Le fond & l'essence de la volonté en tant que capable d'aimer est le desir d'être heureux. L'amour du bonheur est invincible. On ne peut aimer Dieu sans l'aimer comme béatifiant. Donc l'amour est toûjours intéressé. Examinons en détail ces Maximes.

I. Il y a une grande différence entre le *ressort*, par lequel Dieu remuë la volonté, & la *raison* pour laquelle nous cédons à ce mouvement. L'ame peut être saisie, frappée, remuée par

le plaiſir ; mais cela ne diminuë en rien la pureté de ſon amour, pourvû qu'elle ne ſe ſerve de ce ſentiment agréable que comme d'un ſecours, & d'un avertiſſement pour aller à ſon vrai objet, pour rendre hommage à ſa perfection, & pour ſe conformer à l'Ordre. C'eſt en ce ſens qu'on peut aimer *par* le plaiſir ſans aimer *pour* le plaiſir. Et c'eſt pour cela, qu'il y a deux ſortes de plaiſirs. L'un eſt la fin dans laquelle l'ame ſe repoſe, l'autre n'eſt qu'un mobile qui la porte vers l'objet aimé. Le premier eſt un plaiſir que nous rapportons à nous, qui nous occupe de nous, qui fait que nous n'aimons les objets que pour nous ſeuls. C'eſt ainſi que les ames groſſiéres & ſans délicateſſe aiment tout ce qui flate leurs paſſions. Il y a un autre plaiſir que nous rapportons à l'objet aimé, & qui fait que nous nous oublions pour nous occuper uniquement de ce que nous aimons. C'eſt ainſi que les ames nobles aiment les bonnes qualitez de leurs amis. C'eſt ainſi que les parfaits amans ſe plaiſent à ſe ſacrifier pour ce qu'ils aiment ; mais leur amour n'eſt pas mercenaire, parce qu'ils trouvent un plaiſir

plaisir infini à aimer sans rapport à eux.

II. Je suppose que la connoissance du Beau, de l'Ordre & du Parfait soit toûjours accompagnée de plaisir, mais ce plaisir ne doit pas être la raison de nôtre amour. Aimer l'Ordre, c'est aquiescer à tout ce qu'on y voit. Or comme le plaisir qui accompagne la connoissance du vrai n'est pas la raison pourquoi on aquiesce à sa vérité, de même le plaisir qui accompagne la vûë de l'Ordre n'est pas la raison pourquoi on aquiesce à sa justice. Dans l'un & dans l'autre cas le pur acte de la volonté est indépendant de la sensation produite en nous, & fondé sur la réalité que nous appercevons hors de nous. Toute perception suppose deux choses, *l'objet* qui agit sur nous, & la *sensation* produite en nous par son action. L'objet est une réalité hors de nous, la sensation est un mode de nôtre substance.

Ce qu'on appelle *Beauté*, *amabilité*, *perfection* dans les êtres finis, n'est souvent qu'une sensation en nous, & nullement une réalité en eux. C'est

une impreſſion agréable que l'Auteur de la nature produit dans nôtre ame à leur occaſion, & que nous rapportons fauſſement aux créatures. Ce n'eſt pas de même en Dieu. Ses perfections ſont des réalitez qui exiſtent en lui, & par conſéquent on doit les diſtinguer des modalitez qu'elles produiſent en nous. Or ce n'eſt pas aimer les réalitez divines que de ne les aimer que pour les ſenſations qu'elles nous cauſent. Ce pourquoi j'aime eſt proprement l'objet de mon amour. Si je n'aime les perfections divines, que pour les perceptions agréables qu'elles produiſent en moi, ce n'eſt pas ces réalitez que j'aime, mais les modes de ma propre ſubſtance. Le plaiſir eſt ma derniére fin, la perfection divine n'eſt qu'un moyen d'y parvenir. L'amour intéreſſé & deſintéreſſé eſt donc fondé ſur la diſtinction eſſencielle qu'il y a entre les modalitez paſſagéres de nôtre ſubſtance finie, & les perfections immuables de l'Eſſence infinie. Aimer les ſecondes pour les premiéres, c'eſt rapporter l'*infiniment Grand* à l'*infiniment Petit*. Le Créateur à ſes dons. Les véritez éternelles à nos ſenſations agréables.

Quel

Quel que ſoit donc le reſſort par lequel Dieu remuë la volonté. Quel que ſoit le plaiſir qui accompagne la vûë de l'Ordre, il eſt ſûr que la *raiſon*, la *régle*, *la fin* de nôtre amour ne doivent pas être le plaiſir que nous *ſentons* en nous, mais la réalité que nous *connoiſſons* dans l'objet aimé. C'eſt tout ce qu'il faut pour établir le pur amour. Il me paroît cependant *que le plaiſir n'eſt pas le ſeul reſſort du cœur humain, & que la vûë de l'Ordre peut agir ſur nous par ſa propre force.*

3. Le fond & l'eſſence de la volonté entant que capable d'aimer eſt ſon mouvement vers le bien en général. Mais le bien en général renferme deux eſpéces. *Le Bien Abſolu*, & *le Bien Relatif.* Ce qui eſt bon en ſoi & ce qui eſt bon pour nous. *L'Honnête*, *& l'Agréable.* L'un ſe meſure par le degré de réalité que nous voyons dans les objets. L'autre par le degré de plaiſir que nous ſentons en nous. C'eſt Dieu ſeul qui nous fait *voir* l'une, & qui nous fait *ſentir* l'autre, parce que c'eſt lui ſeul qui peut agir ſur les eſprits. Or il peut agir auſſi efficacement ſur

nous comme *source de nos lumiéres*, que comme *cause de nos plaisirs*, & par conséquent la volonté humaine peut avoir non seulement deux raisons d'aimer, mais deux ressorts. Nous pouvons consentir à l'action de Dieu, qui nous meut, par respect pour ses perfections adorables, ou par goût pour nos sensations agréables. Dieu peut nous remuer par la *connoissance de la vérité*, aussi bien que par le *sentiment du plaisir*. Si cela n'étoit pas le souverain Etre seroit moins puissant comme Sagesse éternelle, que comme Auteur de nos sensations corporelles. Il y a donc une grande différence entre le mouvement vers le bien en général, & le desir du bonheur en particulier. L'un n'est qu'une branche de l'autre.

On dira peut-être que *connoître la Vérité*, c'est la voir de loin, que *sentir la Vérité*, c'est la voir de près, & que ce sentiment n'opére en nous que par le plaisir qu'il nous cause. Il me paroît au contraire que la vérité nous plaît souvent dans la spéculation & dans l'éloignement. Mais elle nous

gêne

gêne dans la pratique & dans l'approche. Elle contrarie alors nos goûts & nos inclinations les plus favorites. Elle nous montre les ſacrifices que nous devons à l'Etre infini. Elle nous dévoile tous les plis & les replis de nôtre amour propre, l'impureté de ſes vertus, & nos uſurpations ſur les droits de la Divinité. Cette approche de la vérité loin de nous cauſer des ſenſations agréables pénétre le cœur des plus vives douleurs, & cependant on y demeure fidelle.

Il eſt vrai que cette conformité à l'Ordre plaît aux Ames héroïques : mais le plaiſir ſe prend non ſeulement pour une ſenſation agréable de l'ame ; il ſe prend auſſi pour un Acte libre de la volonté. C'eſt ainſi qu'un Souverain dit dans ſes Arrêts, *Tel eſt nôtre plaiſir*, c'eſt à dire, *Telle eſt nôtre Volonté.* Dans ce ſens, tout ce que nous aimons nous plaît, c'eſt à dire, que nous le voulons. Le plaiſir alors n'eſt pas le reſſort qui remuë la volonté, il eſt le mouvenent même de la volonté. Il n'eſt pas une délectation prévenante qui cauſe nôtre amour, il eſt

une complaiſance libre, qui fait l'eſſence & l'exercice de nôtre amour même.

Les ames enſévelies dans la matiére ne comprennent point ce ſublime amour de la vertu. Les hommes n'agiſſent ordinairement que par le reſſort d'un plaiſir plus ou moins groſſier, mais ce qu'ils ſont n'eſt pas ce qu'ils doivent faire. L'impuiſſance de la Nature aveuglée & affoiblée par les paſſions, n'eſt pas la loi de la Nature éclairée, & fortifiée par la ſouveraine Raiſon. Dieu s'accommode d'abord à la foibleſſe de nôtre nature imparfaite & malade. Il l'enivre de plaiſirs céleſtes pour contrebalancer en nous le poids des plaiſirs terreſtres. Alors nous nous attachons à la vertu pour les douceurs qui l'accompagnent : mais à proportion que l'ame s'épure, ſon amour devient plus intellectuel. Elle peut toûjours réſiſter à l'action divine, mais tandis qu'elle y concourt, la Divinité s'empare de l'homme, l'éléve au deſſus de lui-même, & lui fait placer ſon bonheur dans la volonté ſouveraine, & nullement dans ſes ſenſations agréables. Voilà le triomphe de la ſageſſe ſur

ſur le cœur humain, voilà le martyre de l'amour divin.

Les Payens ſemblent avoir eu quelque idée de cette double eſpéce de vertu. C'eſt pour céla que Hierocles dit, Qu'il faut devenir d'abord HOMME † *par les vertus morales & civiles, & enſuite* DIEU *par les vertus divines & ſurhumaines.* Tout ſon livre eſt plein de cette Maxime.

4. L'Amour du Bonheur eſt invincible, mais il y a un bonheur qui conſiſte dans nos ſenſations agréables, & un autre qui conſiſte dans la conformité à l'Ordre. Les impies ſacrifient chaque jour le ſecond au premier. Les ſaints peuvent ſacrifier le premier au ſecond. C'eſt ce que la plûpart des Eſprits Céleſtes ſont & feront pendant toute une éternité. Ils n'ont pas tous le même degré de connoiſſances, de plaiſirs, de tranſports, cependant ils ſont tous heureux, parce qu'ils ne meſurent point leur bonheur par leurs propres ſenſations, mais par leur conformité à la volonté Divine. C'eſt ainſi

† Hieroc. Comment. ſur les vers dorez de Pythag. p. 9. 7.

si que toutes les Intelligences seroient obligées d'aimer Dieu, supposé que dans l'éternité il leur donnât un degré de perfection & de béatitude fort inférieur à celui de la Vision immédiate de son Essence. C'est par ces principes sans doute que Mr. le Cardinal de Noailles & Mr. de Meaux arrêtérent comme un Dogme de foi dans les Articles d'Issy. *Qu'on peut inspirer aux ames peinées, & vrayement humbles un consentement à la volonté de Dieu, quand même par une supposition très-fausse, au lieu des biens éternels promis aux Justes, il les tiendroit dans les tourmens éternels sans néanmoins les priver de sa grace & de son amour.* Il n'y a que deux Prélats aussi opposez que l'étoient ceux-ci aux illusions du Quiétisme, qui auroient osé parlé ce langage, & l'on n'a pas besoin de pousser le sacrifice si loin pour établir la doctrine du Pur Amour.

De plus l'Amour du Bonheur est invincible en ce sens, que nous aimant toûjours pour Dieu, ou pour nous, nous desirons toûjours le bonheur par un motif plus ou moins noble. Il y a un

un desir déréglé du bonheur qui consiste à vouloir ce qui nous plaît, ce qui nous flate, ce qui nous réjouït, sans rapport à l'Ordre. Ce desir loin d'être invincible doit être à jamais éteint en nous. Mais il y a un desir réglé du bonheur, qui consiste à nous vouloir du bien entant que nous sommes des Images de la Divinité. Ce desir du bonheur n'est jamais séparé de Pur Amour, car on ne peut aimer parfaitement sans aimer tout ce qui appartient, & tout ce qui ressemble au Bien-aimé.

Enfin nôtre vrai bonheur consiste à connoître & à aimer l'infinie perfection. Plus on la connoît plus on l'aime. Plus on aime plus on voudroit aimer. Car la nature du vrai Amour renferme nécessairement un desir d'aimer toûjours, & par conséquent le pur amour augmente la chaste espérance. Il ne la détruit point, il ne fait qu'en perfectionner les motifs. Alors on aspire à la Vision Béatifique, non seulement par une volonté générale, comme on veut tout ce que Dieu veut que nous voulions, même les choses le plus indiffé-

ren-

rentes, mais encore par une volonté ſpéciale, comme un état qui nous unit à la ſouveraine pureté, qui conſomme nôtre amour, & qui le rend immuable. Deſire-t-on moins le bonheur, parce qu'on le deſire par un motif digne de Dieu ? Anéantit-on l'Eſpérance, parce qu'on enſeigne qu'elle doit être animée, réglée, annoblie par l'amour.

5. On doit aimer Dieu comme béatifiant, mais on doit l'aimer encore plus comme ſouverainement parfait. Aimer Dieu comme béatifiant, c'eſt l'aimer pour les biens qu'il nous procure. C'eſt l'aimer pour la participation finie de ſes dons. C'eſt l'aimer pour ce qu'il fait en nous, qui eſt toûjours un *infiniment Petit*, en comparaiſon de ce qu'il eſt en lui-même. Aimer Dieu pour lui-même, c'eſt l'aimer pour ſa Totalité immenſe. C'eſt l'aimer à cauſe des Réalitez infinies qu'il y a en lui, quoi qu'on ne puiſſe jamais les voir dans toute leur étenduë. C'eſt l'aimer pour ce que nous en connoiſſons, & non pour ce que nous en ſentons. C'eſt aimer ſans meſure l'Etre ſans bornes. C'eſt cet amour ſeul qui dilate, qui éléve,

ve, qui donne une eſpéce d'immenſité à l'ame.

Au reſte, on ne peut aimer Dieu comme infiniment Parfait ſans l'aimer comme Béatifiant, parce que ſa bonté communicative eſt une perfection Divine comme ſes autres attributs. Aimer Dieu béatifiant de cette façon ne diminuë point la pureté de l'amour. Mais ne l'aimer que par cette ſeule raiſon qu'il peut nous béatifier, c'eſt ſéparer l'Eſpérance d'avec la Charité. C'eſt diviſer ce que Dieu a uni. C'eſt confondre les motifs ſpécifiques des Vertus Théologales.

Las & fatiguez de ces recherches métaphyſiques revenons au ſimple qui fait toûjours le vrai ſublime. Nous devons mettre tout nôtre plaiſir & tout nôtre bonheur en Dieu; mais nous ne devons pas l'aimer pour le ſeul plaiſir, ni pour le bonheur ſeul. Nous devons l'aimer pour ſes *bienfaits*, mais nous devons l'aimer infiniment plus pour ſes *perfections*, parce que Dieu ſurpaſſe infiniment tous ſes dons.

Ce ne ſont pas là des préciſions ſubtiles de l'eſprit, mais les délicateſſes d'un

d'un cœur capable d'aimer. Le cœur humain est un excellent Philosophe quand il s'abandonne aux penchans de la pure & simple nature, rétablie par la grace, sans avoir apris les vaines distinctions de l'Ecole. Il sait séparer par sentiment les intérêts de *l'Aimé* d'avec ceux de *l'Amant*. Mais il faut aimer pour savoir comme on aime. Il faut avoir éprouvé la puissance de l'amour divin pour savoir jusques où il peut élever le cœur humain.

Voilà les leçons que j'ai aprises de Mr. de Cambray. S'il y a quelque chose de bon dans ce Discours, je le tiens de lui. Je n'ai fait que raconter ce qu'il m'a dit souvent. Cette analyse de ses principes manquoit à son Histoire que je n'ai entrepris que pour faire connoître ce Prélat par ses sentimens aussi bien que par ses actions. C'est par là que mon respect & ma reconnoissance le suivent jusques dans le Tombeau.

FIN.

